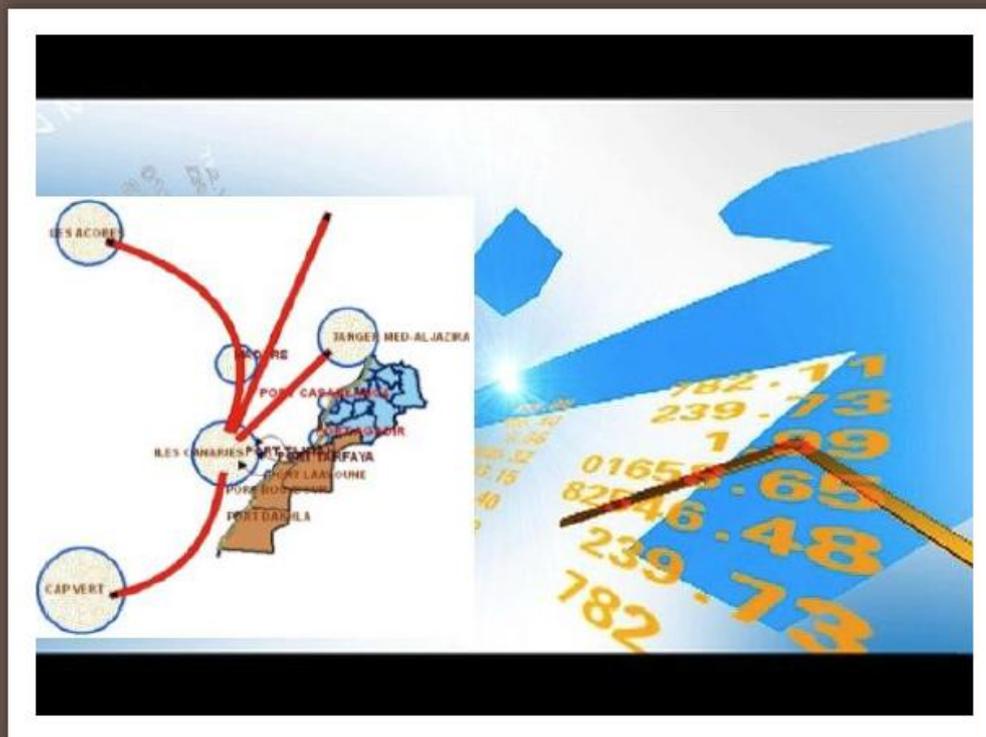


Royaume du Maroc المملكة المغربية
المنذوبية السامية للتخطيط
Haut Commissariat au plan

Monographie Régionale Oued Eddahab Lagouira

2013



Direction Régionale OuedEddahab Lagouira
Dakhla,
Phone: 05 28 89 81 21 Fax: 05 28 89 80 34
E-Mail: cheikh74@gmail.com Web: www.hcp.ma



Passage du Message de SM le Roi aux participants à la rencontre scientifique sur les statistiques

"... بل إن ما يضطلع به الإحصاء اليوم من مهام يجعل منه خدمة عمومية حقيقية اتخذت بحكم عولمة الاقتصاد والقيم أبعادا دولية. ومن ثم يقتضي الحرص على دقة مفاهيمه وشفافية مناهجه والتوزيع الأوسع لنتائج أعماله مع الالتزام باحترام المعايير والمناهج المعتمدة من طرف المنظمات الجهوية والدولية المختصة. ولن يتأتى ذلك إلا بتوفر كل بلد على هيئة من الإحصائيين من مستوى رفيع من التكوين العلمي والتقني يتمتعون باستقلالية فعلية في ممارساتهم المهنية. وهو الأمر الذي ، بقدر ما يتطلب الابتعاد عن أي تأثير سواء كان من مصدر للتمويل أو من أي نزعة إيديولوجية أو موقف أو توجه سياسي لإعطاء صورة ومعطيات موضوعية عن الظرفية أو الاستراتيجية موضوع أعمالهم"

« ... la statistique s'apparente à un véritable service public auquel la globalisation de l'économie et des valeurs a conféré une portée internationale. C'est pourquoi il est nécessaire d'en cerner les concepts avec rigueur, de veiller à la transparence de ses méthodes et de s'assurer de la plus large diffusion possible des résultats issus des travaux statistiques.

Il est également indispensable de s'attacher au respect des normes et des pratiques consacrées par les organisations régionales et internationales compétentes.

Mais pour y parvenir, chaque pays doit disposer d'un corps de statisticiens de haut niveau de formation scientifique et technique, jouissant d'une réelle indépendance dans l'exercice de leurs fonctions. Ils se doivent donc de rester à l'écart de toute influence, quelle qu'en soit l'origine-source de financement, obédience idéologique, prise de position ou orientation politique, et ce, afin qu'ils donnent une image et fournissent des données objectives sur la conjoncture ou la stratégie faisant l'objet de leurs travaux. »

Sommaire

AVANT PROPOS :	4
PRESENTATION GENERALE DE LA REGION OUED- EDDAHAB LAGOUIRA	5
SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA REGION :	6
ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA REGION :	7
SUPERFICIE DE LA REGION :	9
LES POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA REGION :	10
LE CLIMAT DE LA REGION :	11
LE RELIEF :	12
LES ECOSYSTEMES DE LA REGION	13
LES RESSOURCES EN EAU : POTENTIALITES LIMITEES EN EAU	14
1 ^{ERE} PARTIE : DEMOGRAPHIE	18
LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION	19
LES CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET LES CONDITIONS D'HABITATIONS	29
2 ^{EME} PARTIE : LES SECTEURS PRODUCTIFS	38
L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE DANS LA REGION	39
I-1 : L'AGRICULTURE :	39
II-1 : L'ELEVAGE :	42
LA PECHE MARITIME DANS LA REGION	44
LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	49
LE SECTEUR INDUSTRIEL DANS LA REGION :	49
2 : LE COMMERCE DANS LA REGION :	51
LE TOURISME	54
L'ARTISANAT	56
3 ^{EME} PARTIE : PERFORMANCES ECONOMIQUES, ACTIVITES; CHOMAGE ET EMPLOYABILITE	58
PERFORMANCES ECONOMIQUES ET STRUCTURE DE PIB REGIONAL	59
EMPLOI, ACTIVITE ET CHOMAGE EN 2012	64
4 ^{EME} PARTIE : LES SECTEURS SOCIAUX	71
L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE	72
LA SANTE	78
L'ENTRAIDE NATIONALE	87
JEUNESSE ET SPORT DANS LA REGION	89
LA CULTURE DANS LA REGION	92
5 ^{EME} PARTIE :	97
LES INFRASTRUCTURES DE BASE DANS LA REGION	97
LE SECTEUR DE L'HABITAT	98
TRANSPORT ET COMMUNICATION	106
INFRASTRUCTURE AERIEN	111
ENERGIE ET EAU	113
INFRASTRUCTURE PORTUAIRE	118

AVANT PROPOS :

La direction régionale du Haut Commissariat au Plan a le plaisir de publier la monographie de la région Oued Eddahab Lagouira, qui constitue une référence essentielle des réalisations régionales, basées sur les données socio-économique et culturelles.

La publication de ce document a pour objectif l'analyse, l'évaluation et le suivi des indicateurs de développement dans les divers domaines dans la région.

Ainsi que la mise à la disposition des chercheurs et des utilisateurs, des informations statistiques régionales fiables avec toute l'analyse nécessaire concernant les différents secteurs sociaux et productifs.

A fin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs, la direction tient à améliorer le contenu de ce document de façon continue, en ajoutant d'autres données et statistiques régionales.

Pour faciliter l'utilisation de ce document, les thèmes traités sont divisés en 4 grandes parties chacune concerne l'une des 2 provinces. Les données sont présentées sous forme de tableaux et cartes, elles concernent l'année 2012 et parfois les années précédentes pour avoir une idée sur l'évolution d'un secteur donné.

A l'occasion de la publication de ce numéro, la direction régionale tient à remercier tous les services administratifs régionaux et provinciaux qui lui fournissent l'information statistique, et dont l'apport a été d'une grande importance pour la préparation de cette monographie.

La direction sera aussi heureuse de recevoir toutes les remarques et suggestion susceptibles de contribuer positivement à l'amélioration des prochaines éditions de ce document.

Le Directeur régional

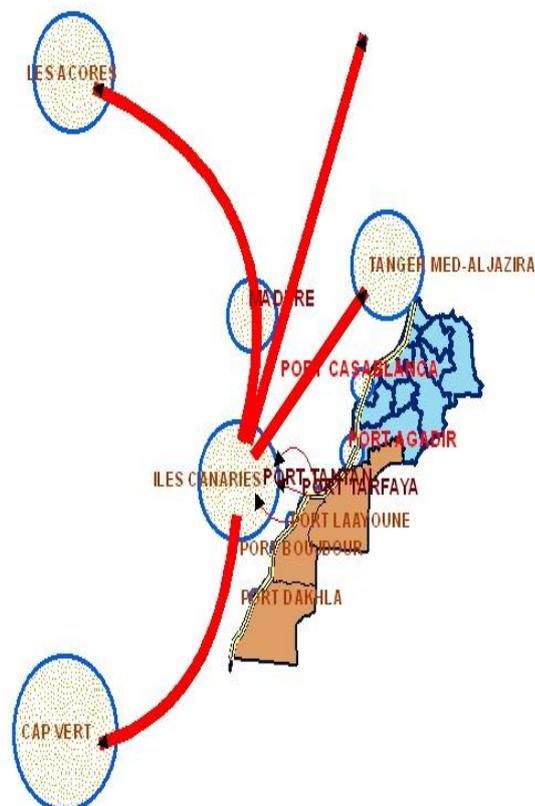
Cheikh Mohamed Maoulainine



PRESENTATION GENERALE DE LA REGION OUED- EDDAHAB LAGOUIRA

Situation Géographique de la région :

La région d'Oued-eddhab Lagouira est située à l'extrême sud du Maroc, elle est limitée au Nord par la province de Boujdour, au Sud et à l'Est par la Mauritanie et à l'Ouest par l'océan atlantique. Une position stratégique au sud du pays et dans l'espace macaronésien. En effet la localisation géographique de la région lui confère le seul pont existant sur le territoire marocain entre la Mauritanie et le reste du royaume tant au niveau terrestre qu'au niveau maritime ce qui prédispose un ancrage continental important pour l'ensemble macaronésien insulaire s'étendant des Açores au cap vert avec les îles canaries et à renforcer par conséquent la dimension atlantique, africaine et européenne.



La région est caractérisée par un climat aride tempéré sous les effets du courant marin froid du Canaris et par les amplitudes thermiques prononcées entre le jour et la nuit, ainsi on distingue entre :

* Un climat aride au fur et à mesure qu'on se déplace vers l'Est de la région, les températures sont élevées et le taux d'humidité décroît.

* Un climat tempéré dans la bande atlantique caractérisée par des faibles précipitations et marqué par une forte humidité varie entre 61% et 86% et qui permet le développement de certaines cultures et l'arrosage des parcours.

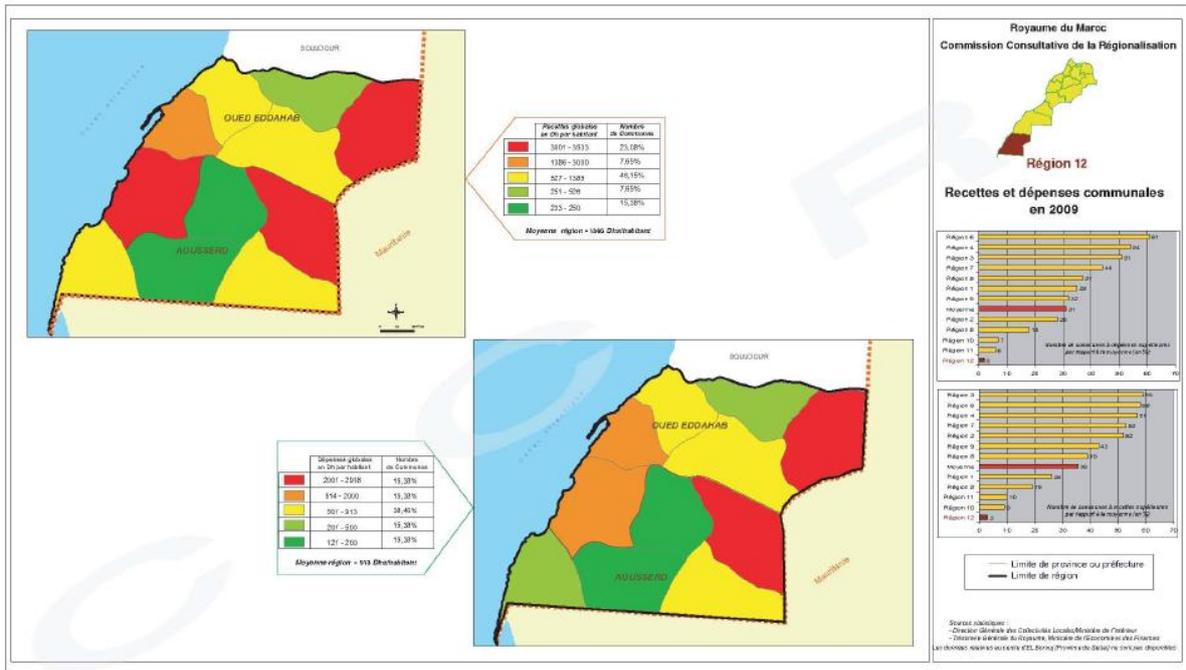
La région est dominée par des vents de direction Nord ; Nord/Ouest à Nord – Est. Quant aux vents venant d'autres directions ils sont rares et de faibles vitesses.

La région dispose de potentialités économiques importantes, notamment dans les secteurs de la pêche maritime, des mines, l'élevage, du commerce de l'énergie et le tourisme. Alors que ses potentialités en matière agricole sont très limitées eu égard aux conditions climatiques et naturelles peu favorables. D'autre part, l'élevage extensif est très pratiqué dans la région, il trouve son origine dans la vie nomade qui a marqué la vie de la population locale mais aussi dans les limites que pose l'existence des parcours inaccessibles. Le cheptel est constitué principalement des caprins et camelins.

Organisation administrative de la région :

La région est constituée de deux provinces composées de 13 communes (2 communes urbaines et 11 communes rurales):

- La province Oued-eddahab est composé de deux cercles et une commune urbaine :
 - * Commune urbaine de DAKHLA ;
 - * Cercle El Argoub : - commune rurale El Argoub ;
- commune rurale Imlili.
 - * Cercle Bir Anzarane : - commune rurale Bir Anzarane ;
- commune rurale Gleibat el Foula ;
- commune rurale Mijik ;
- commune rurale Oum Dreiga.



- La province Aousserd est composé de deux cercles et une commune urbaine :
 - * Commune urbaine de Lagouira ;
 - * Cercle Aousserd : - commune rurale Aousserd ;
- commune rurale Tichla ;
- commune rurale Zoug ;
- commune rurale Aghouinit
 - * Cercle Bir Guendouz: - commune rurale Bir Guendouz ;

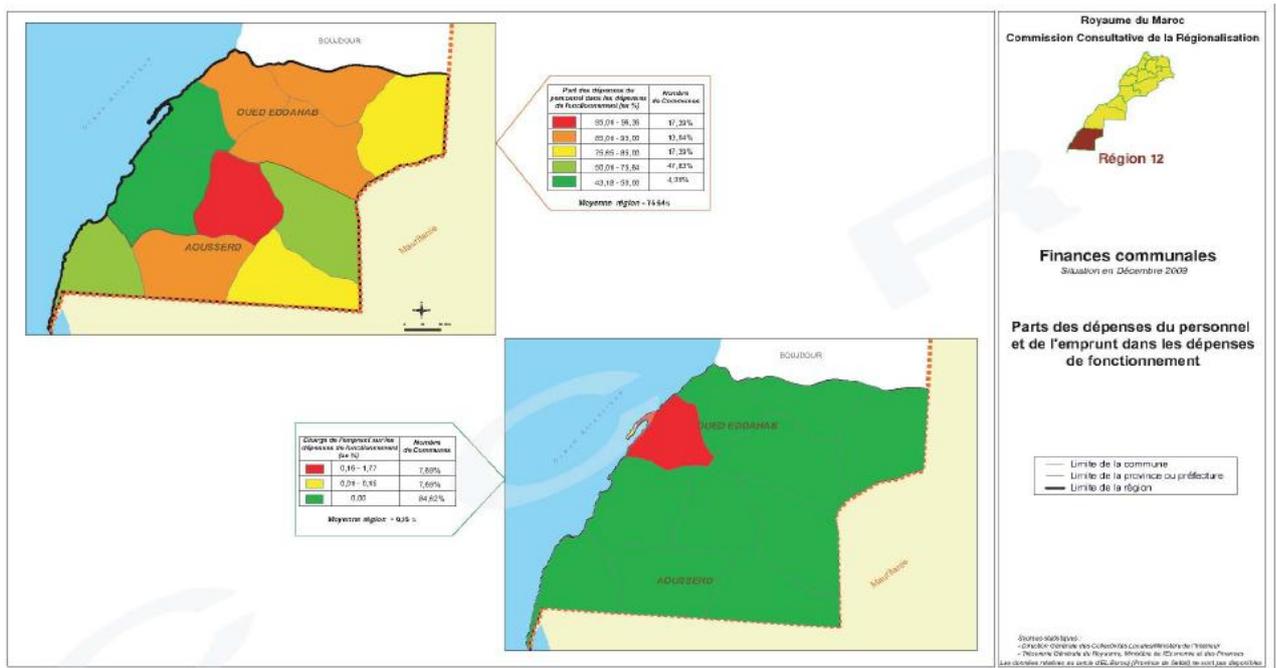
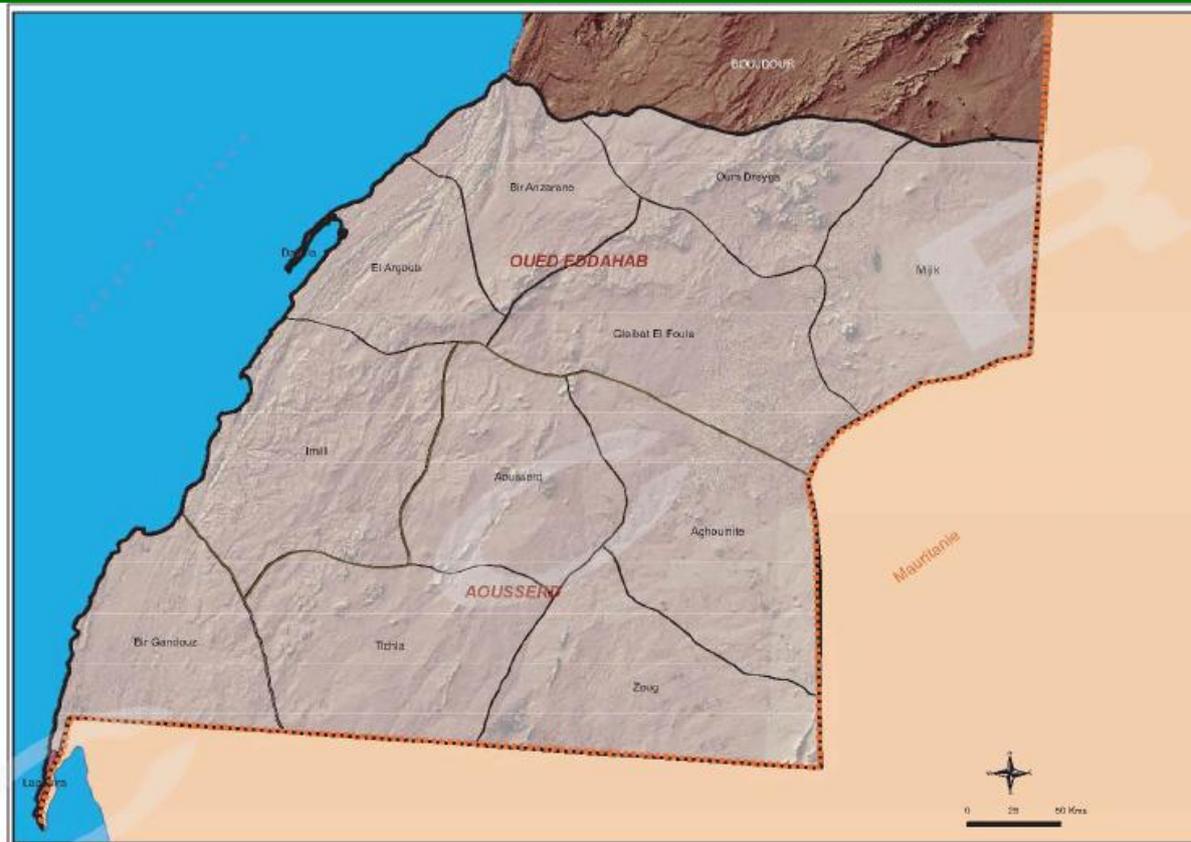


Tableau 1 : Organisation administrative de la région d'Oued-eddahab Lagouira

	Nombre de cercles	Nombre de communes		
		Urbain	Rural	Total
Province Oued eddahab	02	01	06	07
Province Aousserd	02	01	05	06
Région	04	02	011	13

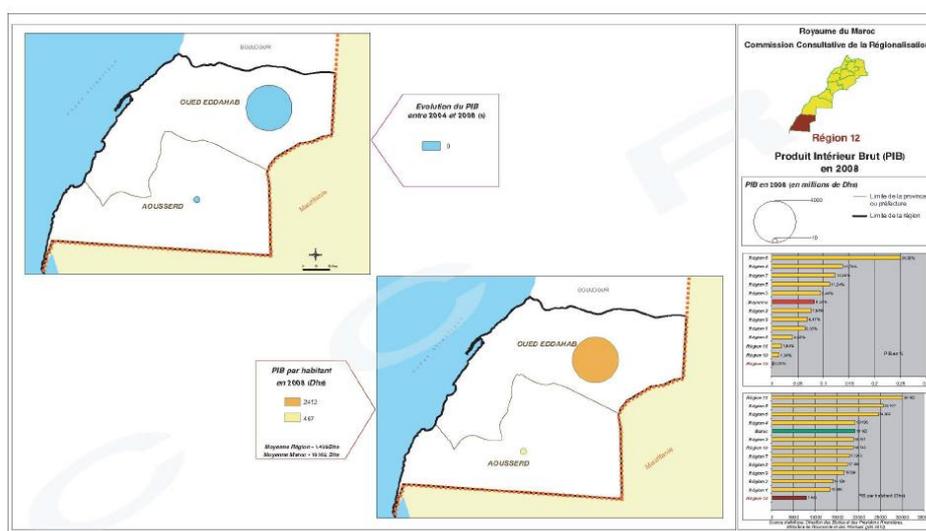


Superficie de la région :

La région d'Oued –eddahab Lagouira s'étend sur une superficie de 142865 km², soit 20% du territoire national, elle est la première plus grande du Royaume. Bien que la région occupe plus de 20% de la superficie nationale , elle n'abrite cependant que 0.33% de la population du Royaume. Ceci se traduit par un niveau relativement bas de la densité régionale. En effet, avec 0.7 habitants au km², la densité régionale est largement inférieure à la densité nationale(42 habitants au Km²). La province d'Aousserd connaît la densité la plus faible de la région, soit 0.3 habitant au km².

Les énergies renouvelables constituent le troisième segment d'activité potentiellement créateur de valeur et d'emplois. Les parcs éoliens couplés au projet d'interconnexion 400 Kva au réseau national et à terme à une interconnexion au réseau mauritanien ferait de Dakhla un pôle d'énergie renouvelable qui pourrait approvisionner le reste du Maroc et ses voisins africains.

Dans le même ordre idée, la continuité géographique avec l'Afrique de cette région pourrait être davantage mise en valeur. La création d'une plateforme logistique à Birgandouz, constituée en zone franche, est susceptible de jouer un rôle central dans l'intégration avec les pays subsahariens.



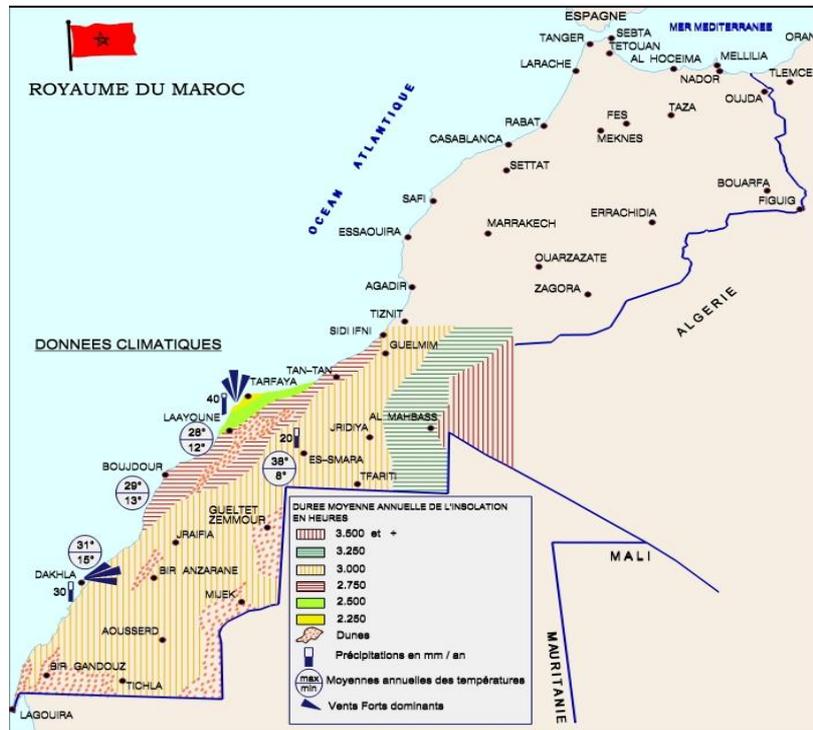
Le climat de la région :

La région est caractérisée par un climat saharien où le total annuel des précipitations n'excède pas 200 mm et avec des écarts thermiques très importants, ce climat aride tempéré sous les effets du courant marin froid du Canaris et par les amplitudes thermiques prononcés entre le jour et la nuit, ainsi on distingue entre :

* Un climat aride au fur et à mesure qu'on se déplace vers l'Est de la région, les températures sont élevées et le taux d'humidité décroît.

* Un climat tempéré dans la bande atlantique caractérisée par des faibles précipitations et marqué par une forte humidité varie entre 61% et 86% et qui permet le développement de certaines cultures et l'arrosage des parcours.

La région est dominée par des vents de direction Nord ; Nord/Ouest à Nord – Est. Quant aux vents venant d'autres directions ils sont rares et de faibles vitesses.

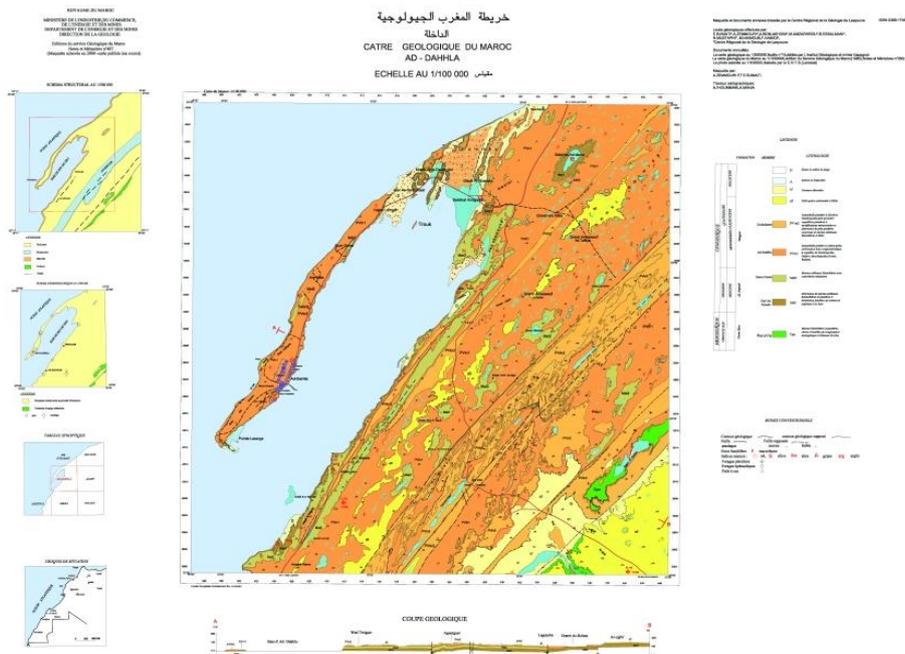


Le Relief :

La région d'Oued-eddhab Lagouira est caractérisée par des reliefs peu élevés, elle est constituée principalement par des cuvettes sablonneuses, des dunes, des Sabkhas des Hmdas et des plaines d'accumulation caillouteuses.

Le domaine du Sud se distingue par son Précambrien et son association aux mouvements orogéniques ayant structuré le socle panafricain. Il se prolonge vers l'ouest africain jusqu'en Mauritanie via la dorsale Reguibate, partie intégrante du craton ouest-africain.

En allant de l'Ouest à l'Est, la région connaît un changement des données topographiques et géologiques, les principales altitudes sont CAPBARBAS (610 mètres) et le Sud d'ADRAR STOF (518 mètres).



Les écosystèmes de la région

Constitués principalement de regs et d'ergs, les écosystèmes sahariens, de par leurs formations végétales, sont très souvent rattachés aux écosystèmes forestiers et steppiques. Les formations végétales arborées y sont à base d'Acacia (*A. radiana*, *A. ehrenbergiana*, *A. albida*). Les regs, qui sont des reliefs plats caillouteux, sont souvent occupés par des Chaméphytes très clairsemés et plus particulièrement des Chénopodiacées (*Hamada*, *Anabis*, *Nucula*, etc.). Quant aux ergs, formés essentiellement de dunes de sables, ceux-ci sont plutôt pauvres, aussi bien en espèces végétales qu'animales.

Faune et flore

La région Oued Eddahab Lagouira recèle des richesses naturelles diversifiées. En effet, pour la flore, elle est caractérisée par la présence des peuplements d'acacia sahariens et plusieurs autres espèces pastorales très appréciées par les herbivores (*Atriplex halimus*, *panicum turgidum*, *Aristida plumosa*, *maerua crassifolia*, *Teucrium chardonianum*, *salsola tetragona*, *Gymnocarpus decanter*, *salsola longifolia*). La superficie du domaine forestier est estimée à environ 300.000 ha.

La faune, elle aussi, est riche et variée et comprend certaines espèces protégées, rares et menacées d'extinction telles que les gazelles (dorcas et cuvier), le mouflon à manchettes, l'outarde houbara.

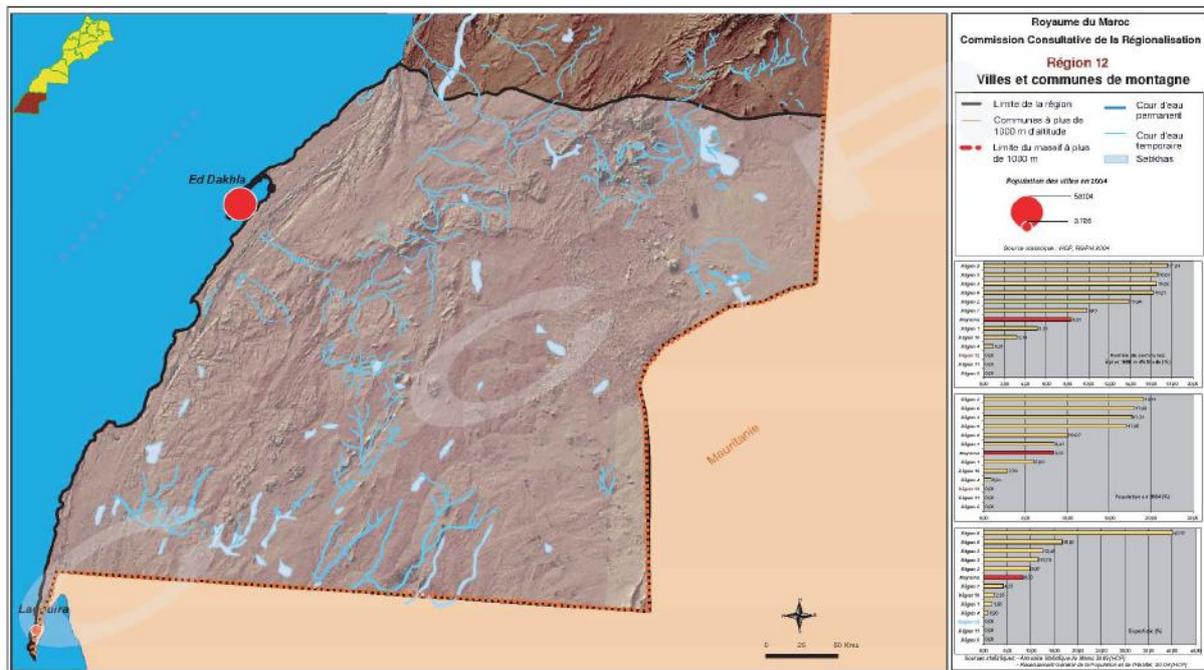
Sur le littoral on rencontre une population de phoque moine, espèce rare, dont la protection est devenue une affaire mondiale.

Les ressources en eau : potentialités limitées en eau

EAUX DE SURFACE :

A part quelques zones restreintes où des guelltas sont permanentes, il n'existe aucun cours d'eau pérenne, il n'existe aucune station de jaugeage et peu d'évaluations de débits de crues ont été effectuées. Les écoulements d'eau sont souvent endoréiques n'atteignant pas l'Océan et les exutoires des eaux sont généralement les sebkhas.

Les précipitations sont faibles ou inexistantes. Lorsqu'elles se produisent elles ont un caractère bref, violent, orageux et concentrées dans le temps. Le total annuel de précipitations qui reste inférieur à 60 mm est atteint en quelques jours et on assiste à des écarts importants d'une zone à une autre. La pluviométrie augmente du Sud vers le Nord et de l'Ouest vers l'Est. D'après les constatations faites, les précipitations sont plus importantes à l'intérieur principalement au Tiris et Aousserd. En général, Le bassin Hydraulique de Sakia El Hamra et Oued Eddahab est caractérisé par des ressources en eau de surface faibles ou inexistantes.



EAUX SOUTERRAINES :

En l'absence d'eau de surface, les eaux souterraines constituent la seule ressource en eau de la région. La rareté des précipitations fait également que les nappes d'eau souterraines inventoriées sont peu ou pas du tout rechargées. Les analyses isotopiques emprises confirment d'ailleurs que la majeure partie des eaux souterraines s'est infiltrée il y'a plus de 5.000 ans et que par conséquent il s'agit généralement de nappes fossiles.

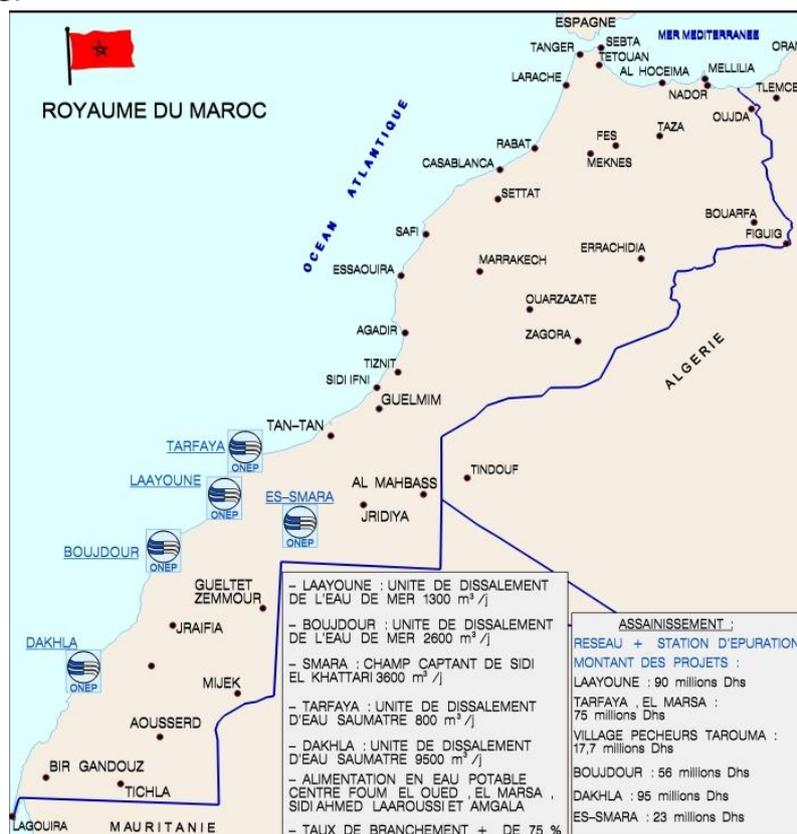
Du point de vue hydrogéologique on distingue entre deux grands domaines :

- Le domaine du socle cristallin formé de roches d'âge antécambrien ou primaire occupe les zones Est, Sud Est et Nord du bassin. Il est dépourvu de nappes généralisées et la circulation d'eau est réduite aux zones de fractures et aux lits des cours d'eau. L'eau est rencontrée généralement à de faibles profondeurs avec des débits unitaires faibles et elle est de qualité bonne à moyenne. Les faibles quantités d'eau reconnues ont été mobilisées par puits par l'AEP des populations nomades et des F.A.R. Dans ce domaine, il est difficile de parler de potentiel en eau souterraine vu qu'il est considéré dépourvu d'eau et que les seules puits présents se trouvent asséchés après quelques années d'exploitation. ce domaine occupe la partie Est et Sud de la région, il présente les caractéristiques suivantes :
 - Les profondeurs dépassent rarement 40 ml.
 - Les débits sont limités à 3l/seconde.
 - Salinité de 1g/l à 10 g/l.
- Le domaine du bassin sédimentaire dit (Laayoune-Dakhla) qui occupe la partie occidentale du bassin le long de l'océan Atlantique. Ce bassin couvre une superficie d'environ 110.000 Km² sur le continent et se poursuit sous la mer. Il est relativement riche en réservoirs d'eau souterraine d'extension généralisée, mais leur état de connaissance est encore insuffisant et ils présentent de grandes variations du point de vue profondeur, lithologie, productivité et qualité de l'eau. Mais les premiers indices montre que Sur le plan hydrogéologique, ce bassin renferme plusieurs nappes multicouches renfermant un potentiel en eau important, mais non renouvelable ayant les caractéristiques suivantes :
 - Teneur en sel de 1.9g/l.
 - Substratum de nappes variables.
 - Odeur sulfureuse.
 - Eau chaude dégagé par pression artésienne.
- De plus tous ces réservoirs sont faiblement rechargés et ils sont considérés comme des nappes fossiles. Plusieurs nappes y sont identifiées:
 - Nappe profonde du crétacé (inférieur et supérieur);
 - Nappe profonde du Paléocène;
 - Nappe du continental terminal de Bir Gandouz(Mio-Pliocène);
 - Autres nappes.

EAU POTABLE :

L'eau potable est une ressource naturelle très rare dans la région, elle est caractérisée par une irrégularité de répartition dans l'espace. Les ressources en eau potable ne se manifestent que tous les 4 à 5 ans sous forme de crues pendant la période pluvieuse.

L'eau est une denrée précieuse à Dakhla, une zone qui se développe et dont les besoins en eau vont grandissant; et pour faire face à ces besoins, plusieurs efforts ont été déployés pour satisfaire la demande de la population sur cette matière vitale.



L'accessibilité à l'eau potable étant garantis par Dans ce sens, l'ONEP a réalisé plusieurs projets d'eau potable et d'assainissement liquide dans la ville, il s'agit notamment de la réalisation d'une nouvelle station de traitement de l'eau souterraine avec un débit de 200 litres par seconde, ainsi que l'élargissement des installations de distribution.

Pour redresser la situation, l'ONEP a mis en place un programme de distribution par camions citernes 14 heures sur 24, et ce en collaboration avec les autorités locales.

Enfin, et pour en faire avec les problèmes des eaux usées évacués vers la baille de Dakhla, l'Office a programmé la deuxième phase du programme d'assainissement par un partenariat entre l'ONEP, le Ministère de l'Intérieur, de l'Energie et les Mines, l'Agence de Sud et la Wilaya de La région, la municipalité de Dakhla et les conseils régional et provincial.

1ère PARTIE :

DEMOGRAPHIE

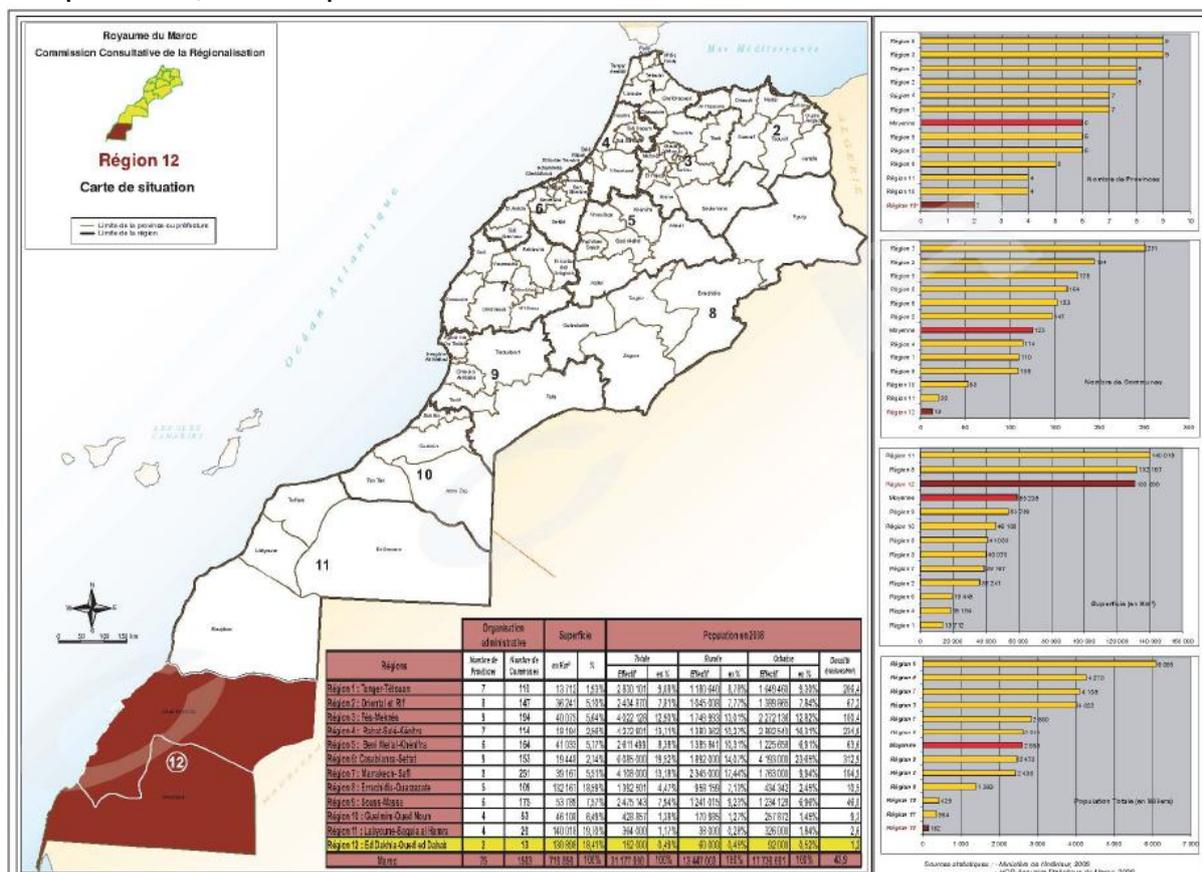
LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION (RGPH 2004)

I – 1 : Evolution de la population de la région selon les recensements généraux 1994 et 2004 :

Selon le RGPH 2004, la population de la région qui était de 36751 habitants en 1994, est de l'ordre de 99367 habitants, au cours de cette période le taux d'accroissement annuel moyen est de 10.5%.

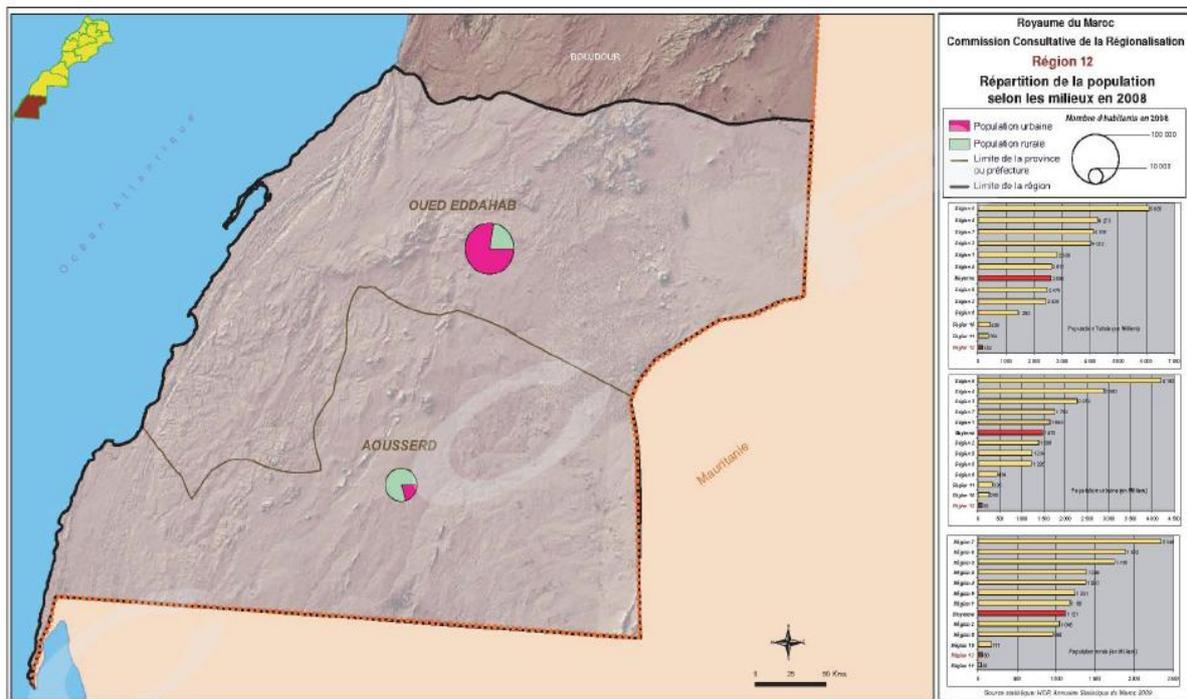
Selon le milieu de résidence, 61830 habitants résident en milieu urbain et 37537 habitants résident en milieu rural, soit un taux d'urbanisation de 62%.

Par ailleurs, la province d'Oued eddahab regroupe près de 80% de la population totale de la région (78854 habitants). Ainsi, la répartition de la population urbaine et rurale de la région selon les provinces laisse apparaitre la part importante de cette province, soit respectivement 94 % et 55%.



	1994	2004	Taux d'accroissement
MILIEU URBAIN			
OUED EDDAHAB	30639	58104	6.6
AOUSSERD	509	3726	22.0
REGION	31148	61830	7.1
MILIEU RURAL			
OUED EDDAHAB	3605	20750	19.1
AOUSSERD	1998	16787	23.7
REGION	5603	37537	20.9
ENSEMBLE			
OUED EDDAHAB	34244	78854	8.7
AOUSSERD	2507	20513	23.4
REGION	36751	99367	10.5

Source : RGPH 1994 et RGPH 2004 .



**Tableau 2(suite) : Evolution et projections de la population de la région
Selon les provinces**

	1982	1994	2004	2010	2014
Aousserd	1587	2507	20513	45000	77000
Oued eddahab	19909	34244	78854	114000	144000
Région	21496	36751	99367	159000	221000

Source : RGPH 1982,1994 et 2004 . CERED

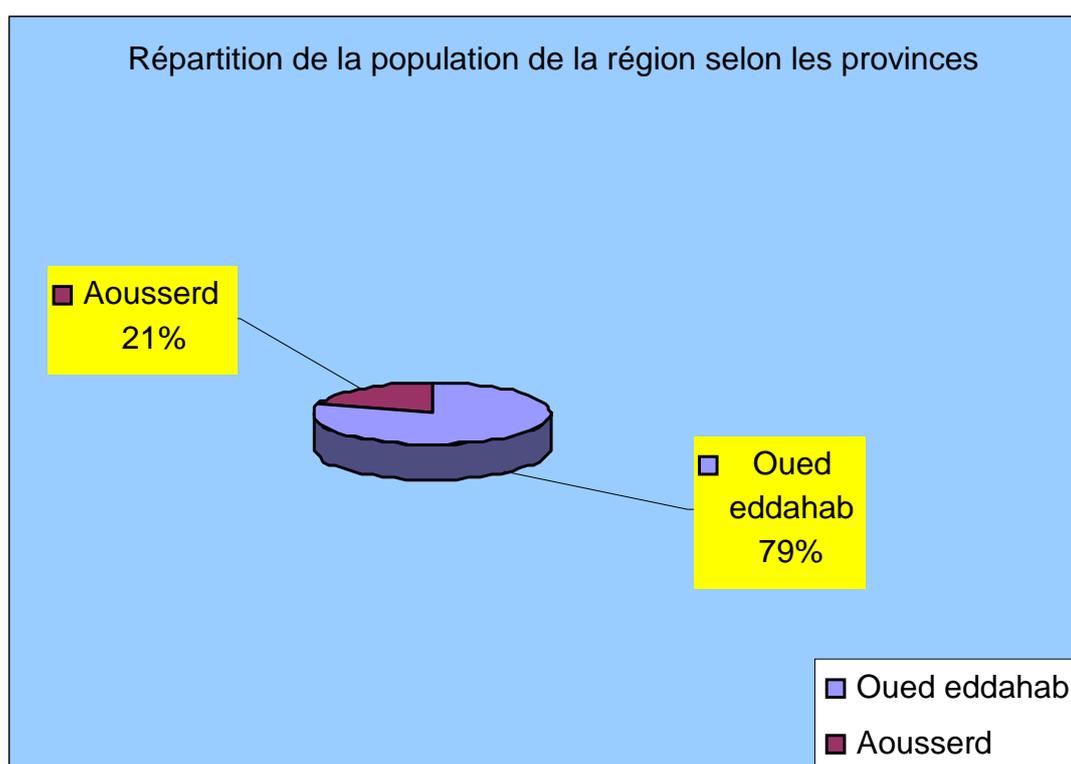
I – 2 : La densité dans la région selon le RGPH 2004 :

Bien que la région occupe plus de 20% de la superficie nationale , elle n'abrite cependant que 0.33% de la population du Royaume. Ceci se traduit par un niveau relativement bas de la densité régionale. En effet, avec 0.7 habitants au km², la densité régionale est largement inférieure à la densité nationale(42 habitants au km²). La province d'Aousserd connaît la densité la plus faible de la région, soit 0.3 habitant au km².

Tableau 3 : Population, superficie et densité de la région

	Population		Superficie		densité
	effectif	%	En km ²	%	
Oued eddahab	78854	79.36	76948	53.86	1.0
Aousserd	20513	20.64	65917	46.14	0.3
Région	99367	100.0	142865	100.0	0.7

Source : RGPH 2004 et la Monographie régionale d'Oued eddahab lagouira 2003.



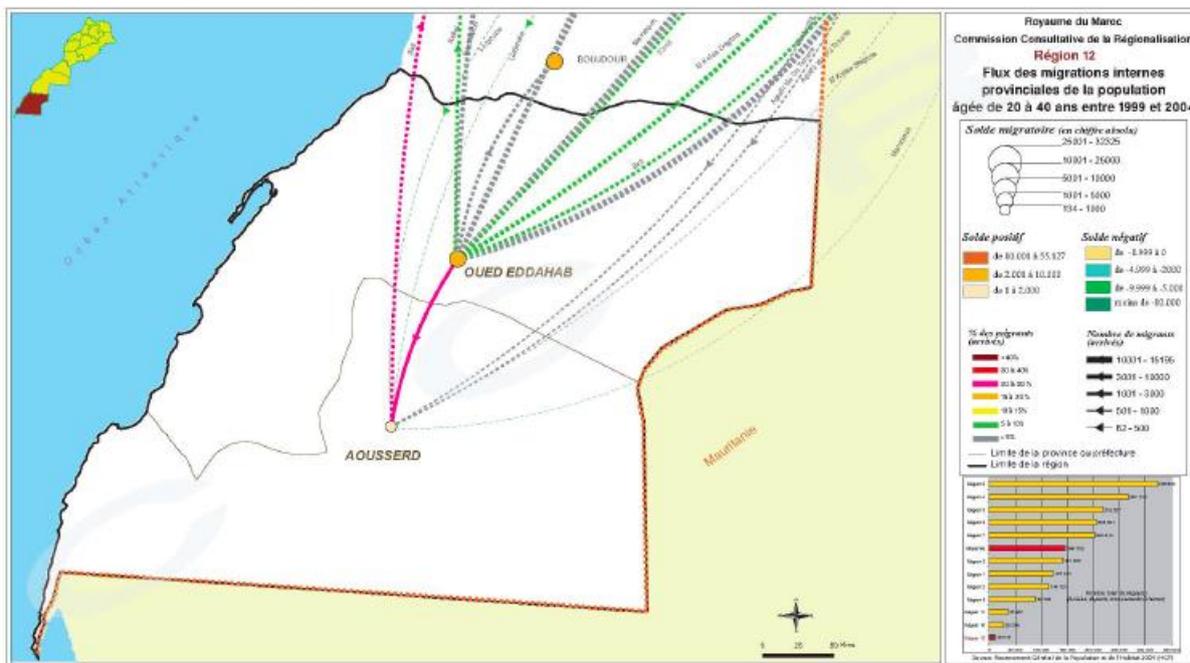
I – 3: Structure par sexe :

Selon les résultats du RGPH 2004, l'analyse de la structure par sexe indique que la population des hommes est plus nombreuse que celle des femmes. En effet, les hommes représentent 58% de l'ensemble de la population de la région, tandis que les femmes ne représentent que 42% de l'ensemble ; le rapport de masculinité qui rend compte de ce déséquilibre numérique entre les deux sexes, s'établit à 138 hommes pour 100 femmes.

Tableau 4 : Rapports de masculinité par groupes d'âges quinquennaux en 2004

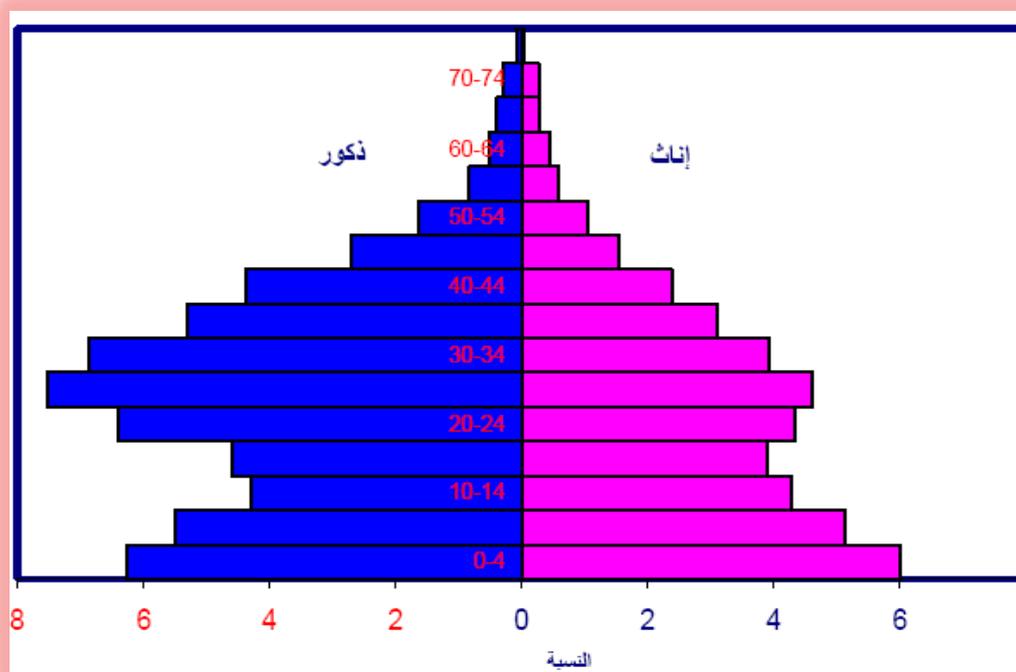
Groupes d'âges	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
0-4 ans	104	106	104
5-9 ans	107	106	107
10-14 ans	99	111	100
15-19 ans	105	214	118
20-24 ans	104	491	148
25-29 ans	113	540	163
30-34 ans	131	527	175
35-39 ans	140	429	171
40-44 ans	167	302	184
45-49 ans	164	257	176
50-54 ans	152	181	157
55-59 ans	137	165	144
60-64 ans	111	136	116
65-69 ans	123	168	134
70-74 ans	103	111	105
75 ans ou +	133	267	158
Non déclaré	179	186	179
Total	118	292	138

Source : RGPH 2004



I – 4: Structure par âge :

**Graphique : Pyramide des âges de la population
De la région selon le RGPH 2004**



Source : RGPH 2004

La pyramide des âges qui décrit la répartition par âge de la population présente les caractéristiques suivantes :

- la forme observée reflète les caractéristiques d'une population jeune, 31.3% sont âgés de moins de 15 ans ;
- La base élargie de ce pyramide témoigne d'une fécondité encore élevée ;
- Une prédominance masculine pour tous les groupes d'âges.

I – 5: Population selon les grands groupes d'âges :

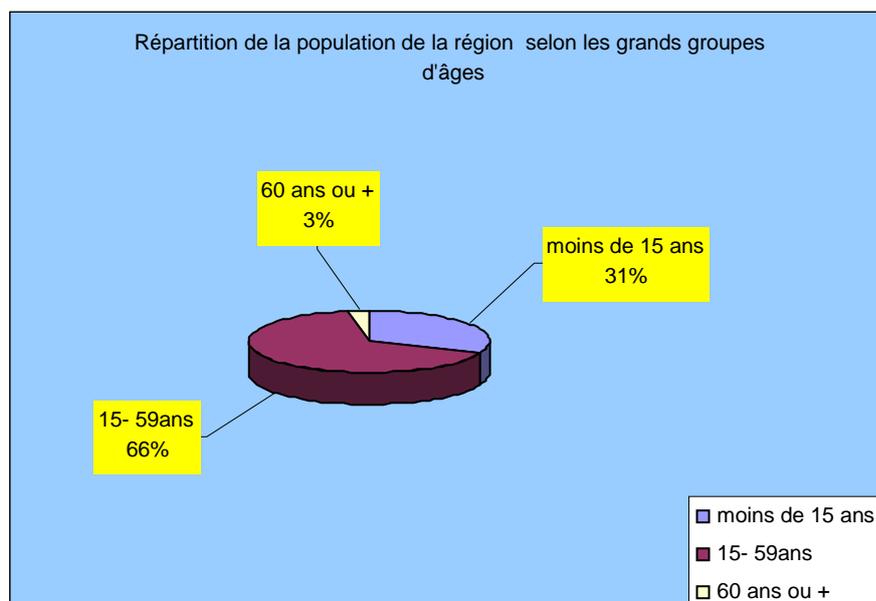
**Tableau 5 : Structure en pourcentage de la population
par grands groupes d'âges selon les provinces**

	Oued eddahab	Aousserd	Région
HOMMES			
moins de 15 ans	27.8	26.8	27.7
15-59 ans	69.7	68.3	69.5
60ans ou +	2.5	4.9	2.8
Total	100.0	100.0	100.0
FEMMES			
moins de 15 ans	36.9	35.1	36.7
15-59 ans	60.5	59.7	60.3
60ans ou +	2.6	5.2	3.0
Total	100.0	100.0	100.0
LES DEUX SEXES			
moins de 15 ans	31.6	30.2	31.3
15-59 ans	65.8	64.8	65.8
60ans ou +	2.6	5.0	2.9
Total	100.0	100.0	100.0

Source : RGPH 2004

Selon les résultats du RGPH 2004 , la population de la province d'Oued eddahab se caractérise par sa jeunesse (31.3 % a moins de 15 ans) . Selon le sexe, les femmes (36.7%) sont plus jeunes que les hommes (27.7%).

Selon les provinces, la proportion de la population de moins de 15 ans est presque la même (31.6% dans la province d'Aousserd et 30.2 % dans la province d'Oued eddahab) ; la proportion de cette même catégorie de population est plus élevée chez les femmes que chez les hommes, soient respectivement 36.9 % chez les femmes et 27.8% chez les hommes d'Oued eddahab ; et 35.1% chez les femmes et 26.8 % chez les hommes d'Aousserd.



I – 6 : Statut matrimonial de la population de la région :

Tableau 6 : Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
Célibataires	47.7	24.7	38.8
Mariés	49.5	63.6	55.0
Divorcés	1.0	6.3	3.1
Veufs	1.8	5.4	3.2
Total	100.0	100.0	100.0

Source : RGPH 2004

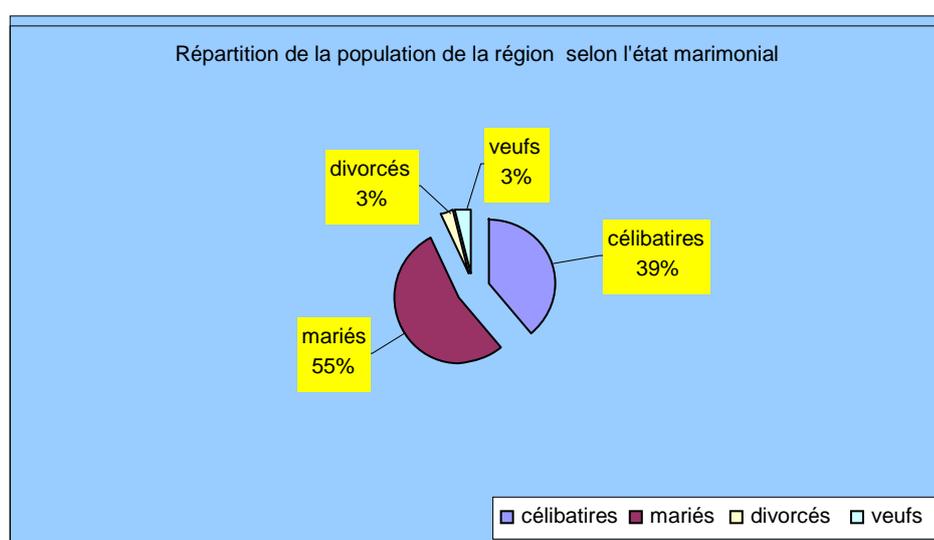
Selon les résultats du RGPH 2004, la proportion des célibataires, des mariés et des personnes en rupture d'union diffère d'un sexe à l'autre. Ainsi, la proportion des mariés est plus élevée chez les femmes (63.6%) que chez les hommes (49.5%). Celle des célibataires est de 47.7% pour les hommes et de 24.7% pour les femmes.

Par milieu de résidence, l'analyse du tableau suivant montre que la proportion des célibataires est plus élevée en milieu rural (52.5%) qu'en milieu urbain (34.7%). A l'opposé, celle des mariés est plus importante en milieu urbain (59.4%) qu'en milieu rural (39.8%).

Tableau 7: Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et Le milieu de résidence

	Milieu Urbain			Milieu Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataires	43.7	23.3	34.7	57.0	35.5	52.5
Mariés	54.6	65.4	59.4	37.1	49.6	39.8
Divorcés	1.2	6.2	3.4	0.7	7.0	2.0
Veufs	0.5	5.1	2.5	5.1	7.8	5.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : RGPH 2004



I – 7: Célibat définitif :

D'après le tableau suivant, et au niveau l'ensemble de la région, le célibat définitif touche les hommes plus que les femmes : 2.4 % des hommes restent définitivement célibataires contre 1.1% des femmes.

Par milieu de résidence, ce phénomène touche beaucoup le milieu rural (3.8 %) que le milieu urbain (1.3 %) ; ainsi en milieu rural près de 96% de la population se mariaient avant l'âge de 55 ans (94.7 % chez les hommes et 98.9 % chez les femmes) ; en milieu urbain 98.7% de la population se mariaient avant l'âge de 55 ans (98.6% chez les hommes et 98.9 % chez les femmes).

**Tableau 8: Taux de célibat à 55 ans selon le sexe
Et le milieu de résidence en 2004**

	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Masculin	1.4	5.3	2.4
Féminin	1.1	1.1	1.1
Région	1.3	3.8	1.9

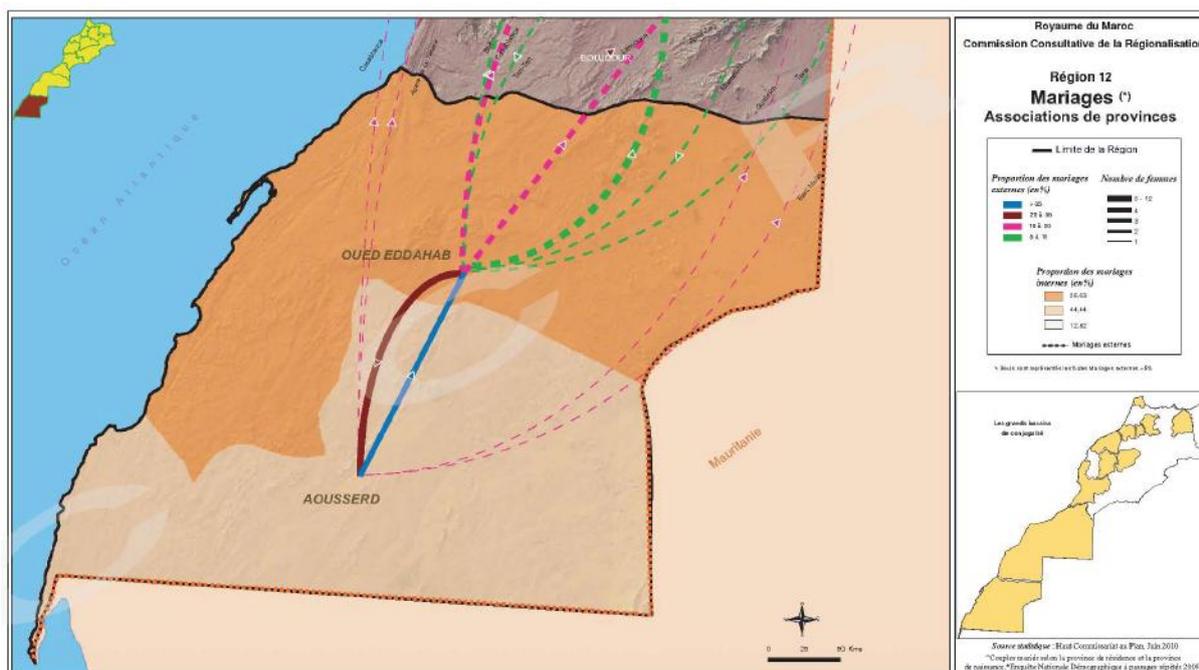
Source : RGPH 2004

I – 8: L'âge moyen au premier mariage :

**Tableau 9 : Age moyen au premier mariage de la
Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et le
Milieu de résidence en 2004**

	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Masculin	30.3	31.8	30.8
Féminin	22.1	27.3	22.8
Région	26.4	31.0	27.7

Source : RGPH 2004



Selon les résultats du RGPH 2004, l'âge moyen dans la région est de 27.7 ans. Il est le plus élevé chez les hommes (30.8 ans) que chez les femmes (22.8 ans).

D'un autre côté, l'âge au premier mariage diffère selon le milieu de résidence et le sexe. En effet, en milieu rural, les femmes se marient 5.2 ans plus tard qu'en milieu urbain. Chez les hommes l'écart est de 1.5 ans.

I – 9: Fécondité :

Selon les résultats du RGPH 2004, l'ISF au niveau de la région d'Oued eddahab Lagouira qui s'établit à 3.4 enfants par femme, varie de 2.6 en milieu rural à 3.6 en milieu urbain. Cela signifie que, si les niveaux actuels de fécondité se

maintenaient invariables, les femmes résidant en milieu urbain auraient, en fin de vie féconde, 1 enfant de plus que celles résidant en milieu rural ; ceci trouve sa justification dans le fait que plusieurs femmes relevant des communes rurales de la région sont installés dans la ville de DAKHLA.

**Tableau 10: Taux (en%) et indice synthétique de fécondité
Selon le milieu de résidence**

Groupes d'âges	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
15-19 ans	60.8	12.0	55.1
20-24 ans	152.8	83.6	144.9
25-29 ans	173.5	120.9	167.3
30-34 ans	157.1	116.0	152.5
35-39 ans	107.0	118.4	108.3
40-44 ans	50.8	66.0	52.7
45-49 ans	8.3	6.9	8.1
ISF	3.6	2.6	3.4

Source : RGPH 2004

Selon le niveau d'instruction des femmes, on a observé d'après les résultats du RGPH 2004, une diminution de la fécondité avec l'augmentation du niveau d'instruction ; la fécondité étant d'autant plus faible que le niveau d'instruction est élevé. Cela apparait assez nettement dans les valeurs de l'ISF qui varient de 4.2 enfants pour les femmes sans instruction, à 3.4 pour les femmes d'instruction primaire et à 3.1 pour celles ayant un niveau secondaire ou plus. Le même schéma se dessine lorsqu'on considère la répartition de l'ISF selon ces deux variables, avec toutefois la fécondité est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Tableau 11: Indice Synthétique de fécondité
Selon le niveau d'instruction des femmes et le milieu de résidence**

Niveau d'instruction	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Aucun	4.2	3.1	4.2
Primaire	3.5	2.6	3.4
Secondaire ou plus	3.2	2.2	3.1
Ensemble	3.6	2.6	3.4

Source : RGPH 2004

LES CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET LES CONDITIONS D'HABITATIONS RGPH 2004

II – 1: Définitions de concepts :

Un ménage est défini « comme étant un groupe de personnes, parents ou non, qui dorment habituellement dans une même résidence principale et , dans une mesure plus ou moins grande, pourvoient en commun aux besoins essentiels de leur existence, c'est-à-dire les dépenses pour se loger, se nourrir, s'habiller et se soigner essentiellement ».

Par chef de ménage, « on laisse entendre le noyau principal de ménage qui se déclare comme tel. Il peut être l'homme le plus âgé du ménage bien qu'il ne travaille plus ou celui qui commande et qui décide de l'utilisation de l'argent ou d'autres ressources du ménage ».

La taille moyenne des ménages se définit comme étant le nombre moyen de personnes par ménage et se calcule en rapportant l'effectif total de la population municipale à celui des ménages.

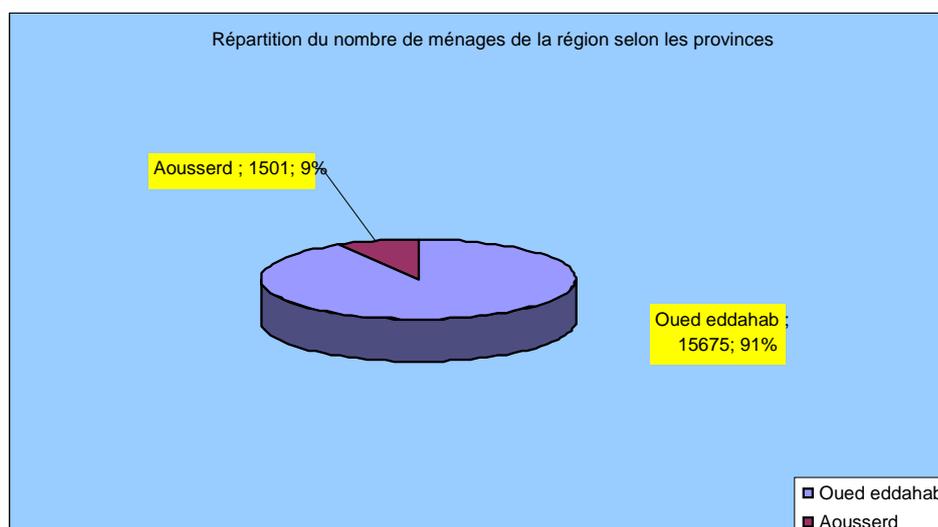
II – 2: Ménages dans la région en 2004 :

Selon les résultats du RGPH 2004 ; le nombre des ménages enregistré au niveau de l'ensemble de la région est de 17176 ménages, 14399 ménages résidant en milieu urbain et 2777 résidant en milieu rural. La majorité de ces ménages réside dans la province d'Oued eddahab , soit 91.3% de l'ensemble de la région.

**Tableau 11: Répartition du nombre de ménages
Par province et milieu de résidence**

	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Oued eddahab	13715	1960	15675
Aousserd	684	817	1501
Région	14399	2777	17176

Source : RGPH 2004



II – 3: Evolution du nombre des ménages en 2004 :

Par rapport au recensement de 1994, le nombre des ménages a connu une augmentation sensible. Ainsi, il est passé de 7250 ménages en 1994 à 17176 ménages en 2004. soit un taux d'accroissement annuel de 9% (8.9 % en milieu urbain et 9.3% en milieu rural).

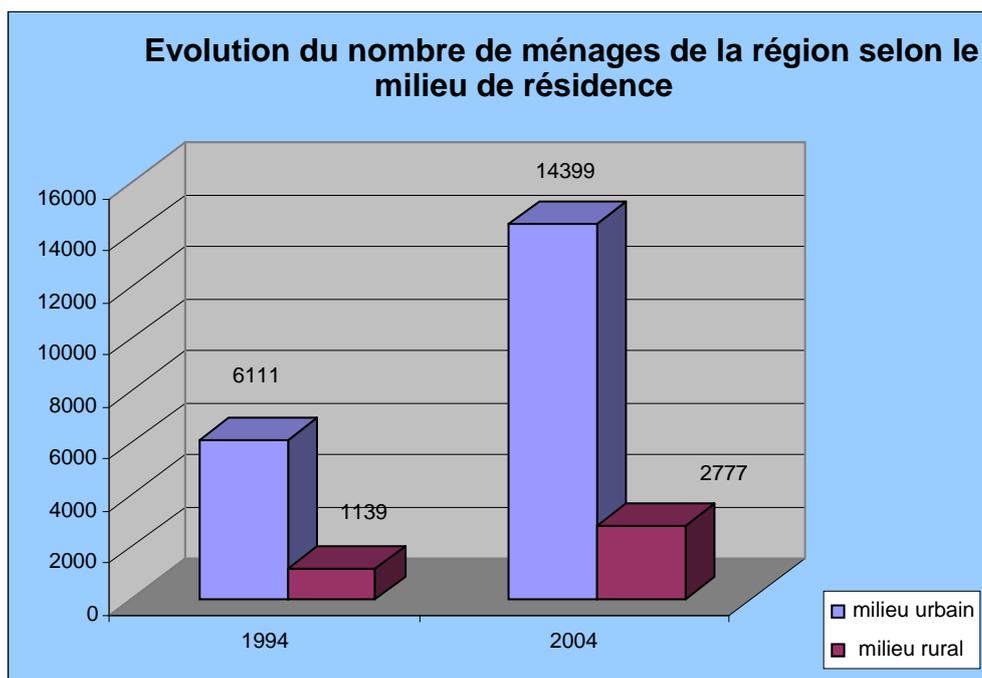
Au niveau de la province d'Oued eddahab, le nombre de ménages est passé de 6740 en 1994 à 15675 ménages en 2004, enregistrant un taux d'accroissement annuel de 8.8 % (8.62% en milieu urbain et 10.20% en milieu rural).

Dans la province d'Aousserd, le nombre de ménages est passé de 510 ménages en 1994 à 1501 ménages en 2004 enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel moyen de 11.4% (19.7 % en milieu urbain et 7.5 % en milieu rural).

**Tableau 12: Evolution du nombre des ménages
Selon la province et le lieu de résidence**

	1994	2004	Taux d'accroissement annuel moyen des ménages
REGION			
Milieu urbain	6111	14399	8.9
Milieu rural	1139	2777	9.3
TOTAL	7250	17176	9.0
OUED EDAHAB			
Milieu urbain	5998	13715	8.6
Milieu rural	742	1960	10.2
TOTAL	6740	15675	8.8
AOUSSERD			
Milieu urbain	113	684	19.7
Milieu rural	397	817	7.5
TOTAL	510	1501	11.4

Source : RGPH de 1994 et de 2004



II – 4 : Taille moyenne des ménages:

La taille moyenne des ménages enregistré dans la région est de 4.3 personnes (4.1 en milieu urbain et 5.1 en milieu rural).

Les résultats du RGPH 2004 ont montré que cette taille est plus élevé dans la province d'Aousserd comparativement à Oued eddahab , il est de 5.1 personnes dans la première (5.4 en milieu urbain et 4.9 en milieu rural) et de 4.2 dans la deuxième(4.1 en milieu urbain et 5 en milieu rural).

**Tableau 13: La taille moyenne des ménages
Selon la province et le lieu de résidence**

taille moyenne des ménages	
OUED EDDAHAB	
Milieu urbain	4.1
Milieu rural	5.0
TOTAL	4.2
AOUSSERD	
Milieu urbain	5.4
Milieu rural	4.9
TOTAL	5.1
REGION	
Milieu urbain	4.1
Milieu rural	5.1
TOTAL	4.3

Source : RGPH de 1994 et de 2004

II – 5 : les caractéristiques des chefs de ménages :

II – 5 -1 : Selon le niveau d’instruction :

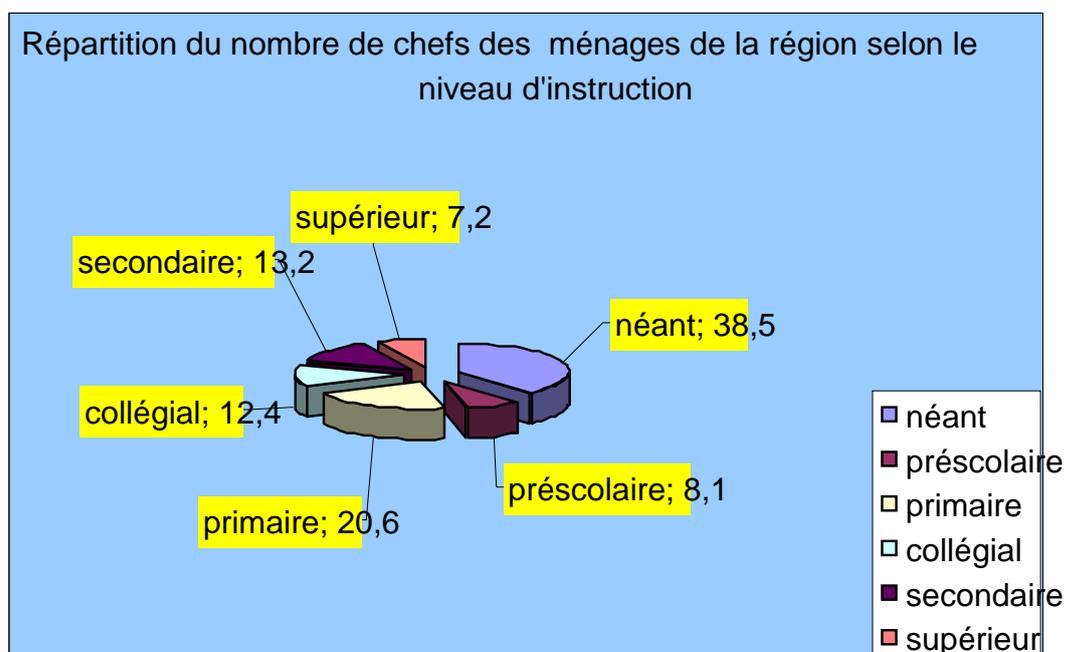
D’après les résultats du RGPH 2004, 61.5% des chefs de ménages dans la région ont déjà fréquenté un établissement scolaire ; 20.6% ont atteint le niveau primaire, 13.2% le niveau scolaire et 7.2% le niveau supérieur.

Quant au niveau des milieux de résidence, les ménages urbains ont en effet un avantage certain par rapport aux ruraux, puisque 64.6% en milieu urbain ont déjà fréquenté un établissement scolaire contre 45.8% en milieu rural.

**Tableau 14: Répartition du nombre des chefs de ménages
Selon le niveau d’instruction et le milieu de résidence**

	Milieu urbain	Milieu rural	Région
Néant	35.4	54.2	38.5
Préscolaire	7.5	11.5	8.1
Primaire	21.6	15.2	20.6
Collégial	12.9	9.9	12.4
Secondaire	14.4	6.8	13.2
Supérieur	8.1	2.4	7.2
total	100.0	100.0	100.0

Source : RGPH 2004



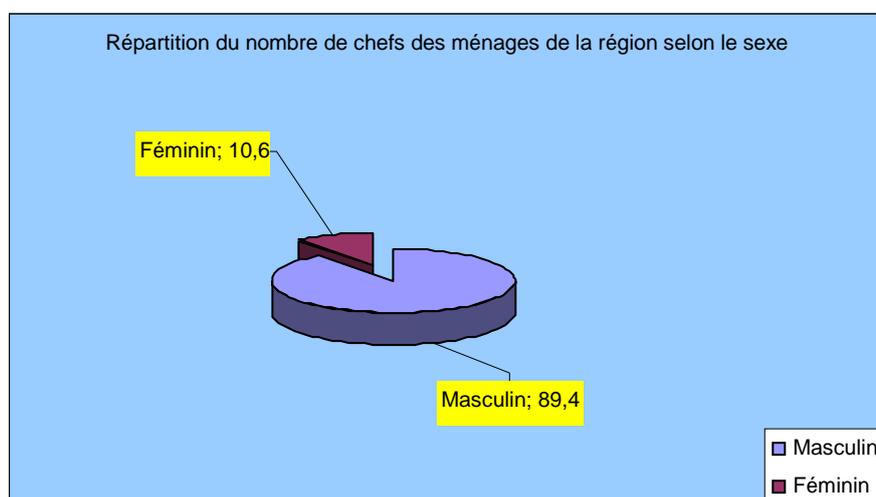
II – 5 -2 : Selon le sexe :

D'après les résultats du RGPH 2004, 9 ménages sur 10 sont dirigés par des hommes. Cette constatation est la même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (90.7% des ménages ruraux sont dirigés par des hommes contre 89.2% en milieu urbain). Dans 10.6% des cas, les ménages sont dirigés par des femmes.

**Tableau 15: Répartition du nombre des chefs de ménages
Selon le sexe et le milieu de résidence**

	masculin	féminin	Total
Milieu urbain	89.2	10.8	100.0
Milieu rural	90.7	9.3	100.0
Région	89.4	10.6	100.0

Source : RGPH 2004



II – 5 -3 : Selon l'âge :

**Tableau 16: Répartition du nombre des chefs de ménages
Selon l'âge et le milieu de résidence**

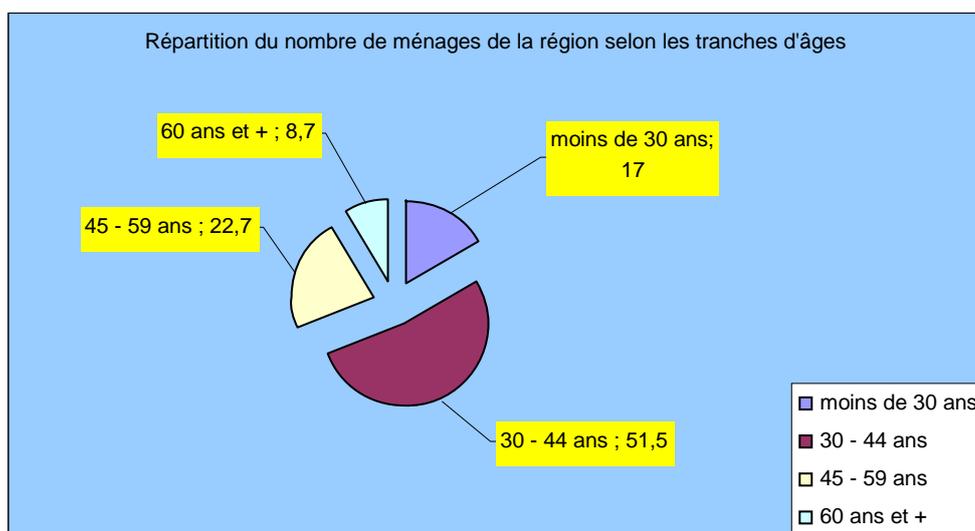
	- de 30 ans	30- 44 ans	45-59 ans	60 +	Total
Milieu urbain	16.2	53.2	22.7	7.9	100.0
Milieu rural	21.6	42.8	22.4	13.2	100.0
Région	17.0	51.5	22.7	8.7	100.0

Source : RGPH 2004

Selon les résultats du RGPH 2004, les chefs des ménages relevant de la région dont leurs âges compris entre 30 et 44 ans occupent plus de la moitié

du total, soit 51.5 % suivi par 22.7% pour les chefs des ménages âgés de 45 à 59 ans , 17% sont âgés de moins de 30ans, tandis que les les chefs des ménages âgés de 60 ans et plus ne représentent que 8.7%.

Quant au niveau des milieux de résidence, en milieu rural 42.8% des chefs de ménages sont âgés de 30 à 44 ans, 22.4% sont âgés de 45 à 59 ans ; 21.6% sont âgés de moins de 30 ans et 13.2 % sont âgés de 60 ans et plus. EN milieu urbain 53.2 % des chefs de ménages sont âgés de 30 à 44 ans , 16.2 % sont âgés de moins de 30 ans , 22.7% sont âgés de 45 à 59 ans et 7.9% sont âgés de 60ans et plus.



II – 6 : les conditions d’habitation des ménages :

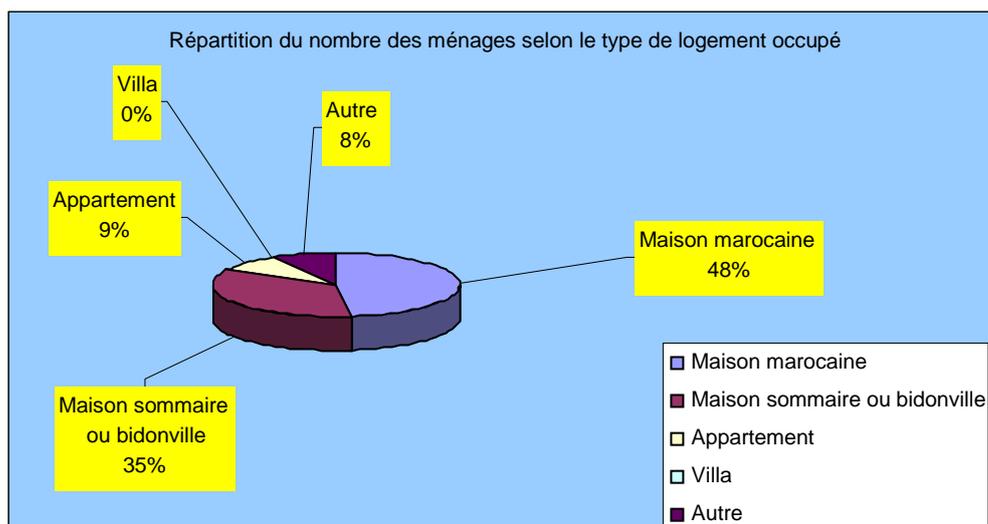
II – 6 -1 : Type de logement :

Selon les résultats du RGPH 2004, le type d’habitat le plus dominant dans la région est « la maison marocaine » avec 48 % du total des logements, suivi par « la maison sommaire ou bidonville » avec 34.5 %. Près d’un ménage sur 10 occupe des appartements. Les données laissent apparaître des faibles proportions des ménages occupant un villa ou niveau de villa, et une habitation se type rural soit respectivement 0.4 % et 0.2 %.

**Tableau 17: Répartition des ménages
Selon le type de logement occupé**

Type de logement	Taux en %
Maison marocaine	48.0
Maison sommaire ou bidonville	34.5
Appartement	8.8
Villa	0.4
Autre	8.3
TOTAL	100.0

Source : RGPH 2004



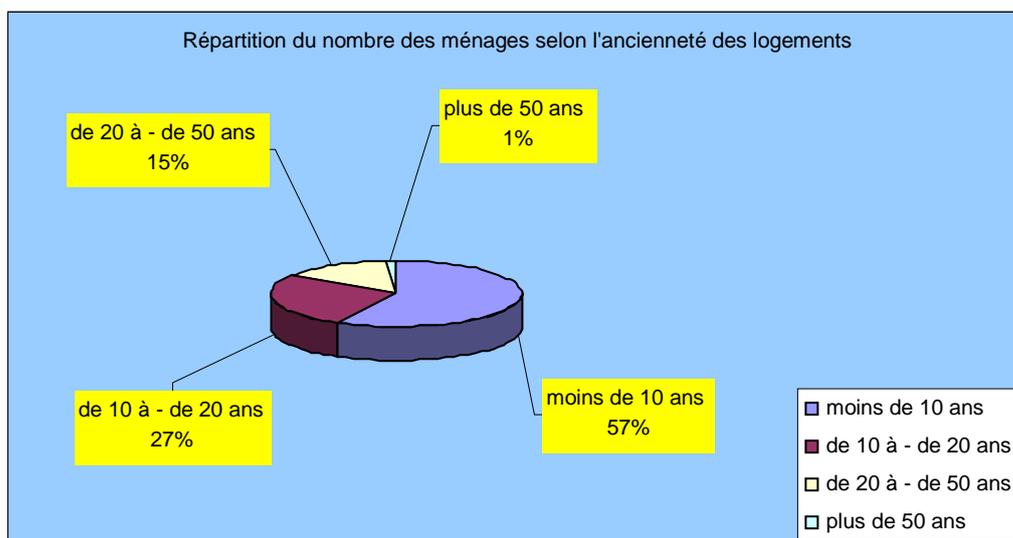
II – 6 -2: Ancienneté de logement :

D'après les résultats du RGPH 2004, 57.6% des logements ont un âge inférieur à 10 ans, 26.5 % et 14.5 % des logements ont respectivement un âge compris entre 10 - 20 ans et 20-50 ans. Par contre, la proportion des logements ayant un âge supérieur à 50 ans est faible (1.3%).

**Tableau 18: Répartition du nombre de ménages de la région
Selon l'ancienneté des logements**

Age de logement	Poids (%)
Moins de 10 ans	57.6
De 10 à moins de 20 ans	26.5
De 20 à moins de 50 ans	14.5
Plus de 50 ans	1.3
TOTAL	100.0

Source : RGPH 2004



II – 6 -3: Statut d'occupation :

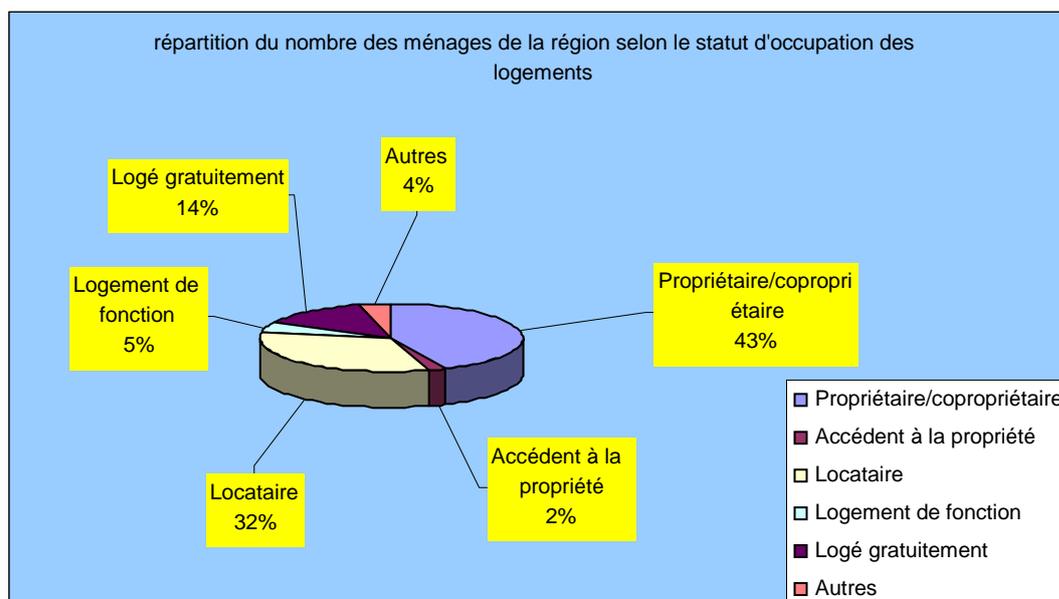
Selon les résultats du RGPH 2004, plus de 4 ménages sur 10 (43.2 %) sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements dans l'ensemble de la région, il est à signaler que ce taux ne dépasse pas 7% en RGPH 1994. La proportion des ménages locataires et logés gratuitement sont aussi élevés, soit respectivement 32.2 % et 13.7%.

La proportion des ménages qui ont les autres types de statut d'occupation est très faible et ne dépasse guère 10 %.

**Tableau 19: Répartition du nombre de ménages de la région
Selon le statut d'occupation des logements**

Statut d'occupation	1994	2004
Propriétaire /copropriétaire	6.5	43.2
Accédant à la propriété	1.1	2.2
Locataire	34.1	32.2
Logement de fonction	7.0	4.9
Logé gratuitement	19.4	13.7
Autres	12.8	3.8
Non déclaré	19.0	-
TOTAL	100.0	100.0

Source : RGPH 2004



II – 6 -4: Liaison d'eau et d'électricité des ménages en 2004 :

D'après les résultats du RGPH 2004, 59.1 % des ménages sont reliés à un réseau d'eau soit 6 ménages sur 10. Pour le reste 55.7 % s'approvisionnent en eau potable moyennant des fontaines publics et 14.5 % des puits.

77.1% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (soit 8 ménages sur 10). Pour les 23 % des ménages qui possèdent des logements non reliés à un réseau public de distribution d'électricité, 46 % d'entre eux utilisent le gaz de butane et 40 % utilisent le kandil et les bougies pour le mode d'éclairage.

2ème PARTIE :

LES SECTEURS PRODUCTIFS

L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE DANS LA REGION

La région d'Oued –Eddahab Lagouira dispose des potentialités agricoles et naturelles très intéressantes. En effet, la région est caractérisée par un cheptel important et diversifié, des vastes parcours, un climat tempéré sur les bandes côtières et les ressources en eau souterrains mobilisables.

Les principales activités agricoles pratiquées dans la région sont l'élevage et les cultures des primeurs. La région dispose également des unités de production avicole, les productions en viandes blanches couvrent uniquement moins de 20% des besoins de la région.

I-1 : L'agriculture :

Le secteur de l'agriculture dans la région d'Oued eddahab Lagouira est basé essentiellement sur la production des primeurs en particulier la tomate et le melon. En effet, cette région offre des conditions idéales pour la pratique de ces cultures notamment :

- les conditions climatiques idéales ;
- la photopériode idéale pour les cultures maraichères ;
- l'indemnité des maladies /insectes(exemple : mouche blanche pour la tomate).

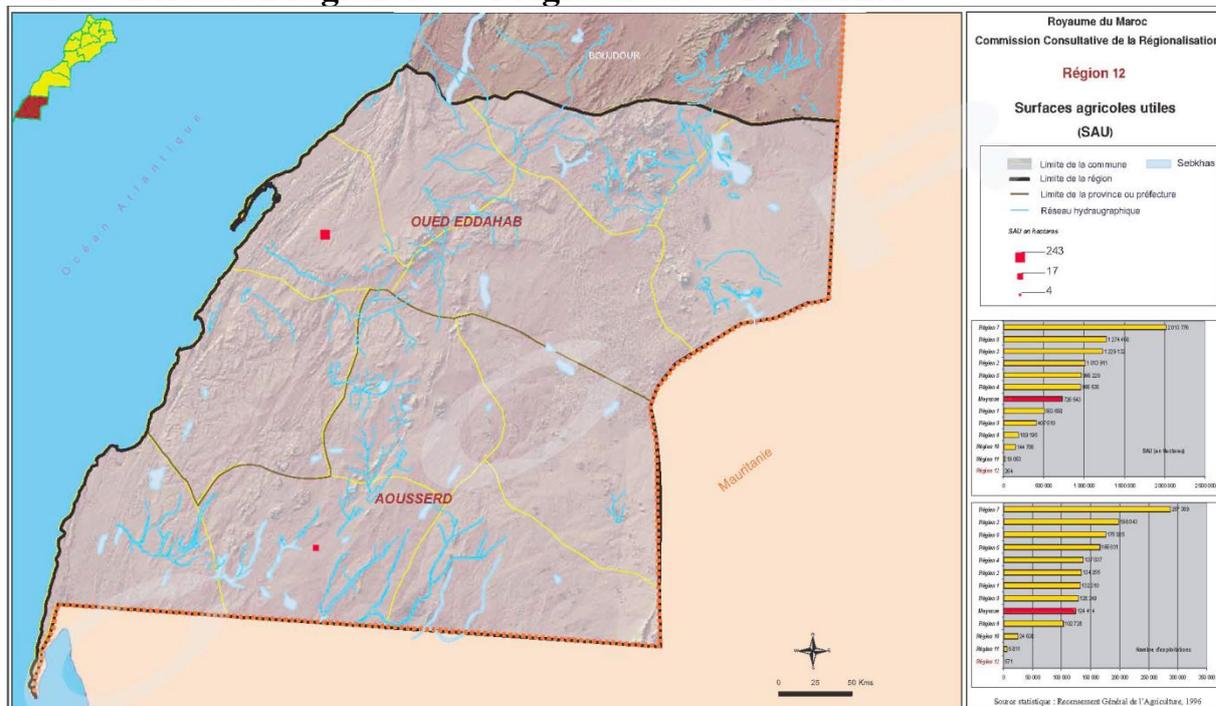
Ces potentialités associés aux efforts consentis par l'Etat en matière d'études, d'installation et d'équipement de certains projets ont permis de démontrer que cette région offre des potentialités importants pour le développement des cultures maraichères sous serres destinées à l'Export.

Le tableau suivant présente les superficies équipés /exploités et les cultures pratiquées au niveau de la région :

Tableau 20 : Répartition de la SAU par périmètre irrigué ou domaine privé dans la région

Périmètre /domaine privé	Superficie totale (ha)	Superficie équipée (ha)	Superficie exploitée (ha)
Périmètre Tawarta	94	37	37
Périmètre Dhar El Haouli	40	40	-
Domaine Tiniguir	2500	120	120
Domaine Tawarta IV	150	57	57
D. Maraichage du Sahara 1	150	115	115
D. Maraichage du Sahara 2	80	80	80
D. Maraichage du Sahara 3	105	105	105
Domaine Mijik Agricole	150	85	85
Domaine Nagjir Agricole	150	76	76
Domaine Agridak	200	30	30
Domaine Primsud	200	90	80
TOTAL			

Source : Direction régionale de l'Agriculture à DAKHLA



L'évolution des superficies réservées aux productions végétales dans la région présente des disparités selon les cultures. En effet, pour les cultures fourragères la superficie emblavée en Maïs fourrager est de 10 hectares tandis que celle occupée en luzerne est de 7 hectares irriguée en système gravitaire. La superficie de la luzerne a régressée de 50 hectares en raison de la diminution des débits des forages d'irrigation.

Cependant, pour les primeurs sous serres, l'évolution de la superficie occupée dans la région d'Oued Eddahab Lagouira montre une augmentation importante, en passant de 45 hectares en 2002 à 691hectares actuellement.

Grâce aux conditions climatiques de la région et du savoir faire des investisseurs, les rendements à l'export réalisés sont très satisfaisantes et s'élèvent à 95-160 tonnes / ha pour la tomate, 40-45t/ha pour le melon, 100t/ha pour le concombre et 80 t/ha pour le poivron.

La production exportée en 2011 est estimée à plus de 240180 tonnes, alors qu'elle était en 2008 de 35000 tonnes destinée principalement au marché européen , canadien et russe.

Le montant global des investissements privés dans le secteur des primeurs s'élève à plus de 423.000.000 DH.

Grace aux investissements réalisés au niveau des périmètres de production maraichères, le secteur agricole occupe dans la région d'Oued Eddahab Lagouira le deuxième rang après la pêche en matière d'emploi. En effet, le secteur a créé en 2008 environ 1.200.000 journées de travail, et qui a augmenté à 2.000.000 journées de travail en 2011.

Ce chiffre sera augmenté au fur et à mesure de l'avancement des projets programmés dans le cadre de la stratégie du Plan Maroc Vert.

II-2 : Atouts, contraintes et Perspectives :

***ATOUPS :**

- Conditions climatiques idéales pour la production des primeurs ;
- Ressources importantes en, eau mobilisables;
- Précocité de la production 2 à 3 semaines par rapport à d'autres régions.

***CONTRAINTES :**

Les principales contraintes liées à la filière sont :

- L'importance des investissements nécessaires dans cette filière en raison du coût élevé des équipements en serre et de la création des ouvrages d'eau d'irrigation (forages) ;
- Nécessité de développer des circuits de commercialisation hors les marchés traditionnels ;
- Manque des études de définition concernant les ressources en eau de nappes exploitées pour l'irrigation ;
- L'éloignement des marchés des facteurs de production et d'équipement ;
- L'éloignement des marchés européens(transport terrestre via Tanger) ;
- Coût d'investissement élevé(environ 600.000 dh/ha)

***PERSPECTIVES :**

Compte tenu de l'existence des ressources hydriques mobilisables, d'un climat favorisant une précocité de la production végétale, des marchés potentiels et

des expériences acquises en matière d'agriculture intensive dans la région , la région de DAKHLA offre des grandes possibilités de développement des cultures des primeurs. Ces cultures permettraient de générer une forte valeur ajoutée et de créer des emplois(activité forte mobilisatrice de main d'œuvre).

II-1 : L'élevage :

L'importance des parcours (étendu, espèces et valeur fourragère) fait de l'élevage dans la région une des principales sources de prestige et de revenu des populations. Cet élevage permet la production de protéines animales (lait et viande) et le maintien de la tradition nomade. Le nombre d'éleveurs est de 600. Les emplois directs créés est estimé à 2000 emplois. L'élevage de dromadaire est le plus important dans la région, l'effectif recensé est de 70.000 têtes.

Par ailleurs, l'introduction de bovins laitiers dans le périmètre de Tawarta traditionnel (250 têtes) a permis un mode d'élevage intensif, la production du lait est estimée à 600 litres par jour.

Deux unités avicoles d'une capacité de 20.000 poulets/bandes, avec une production annuelle de l'ordre de 240tonnes/an sont installés dans la région. Cette production ne couvre que 40% des besoins de la population de la région.

La région présente également un biotope favorable au repeuplement de l'élevage d'autruche, en effet la région compte une unité de production d'autruche dont l'effectif s'élève à plus de 360 oiseaux.

A noter que le développement de l'élevage dans la région, dont témoignent les effectifs et les productions animales, n'est autre que le fruit des efforts consentis par le département de l'Agriculture à travers les mesures suivantes :

- * l'intensification de l'encadrement sanitaire ;
- * la subvention d'aliments composés et la prise en charge des frais de transport des aliments de bétail ;
- * la création et l'aménagement d'un important réseau de points d'eau ;
- *l'abreuvement du cheptel par camions citernes.

II-1 : Atouts, Contraintes et Perspectives :

***Potentialités :**

L'importance des parcours et leur diversité floristique font de l'élevage de la région une des principales sources de revenus et de prestige des populations locales. La région présente les principales potentialités suivantes :

- une importance de cheptel exploité ;
- un savoir-faire des éleveurs en domaine d'élevage camelin ;
- la présence d'un biotope favorable pour le repeuplement de l'Autruche ;
- un climat favorable pour la production de la viande blanche (poulet de chair) ou les œufs (poules pondeuses).

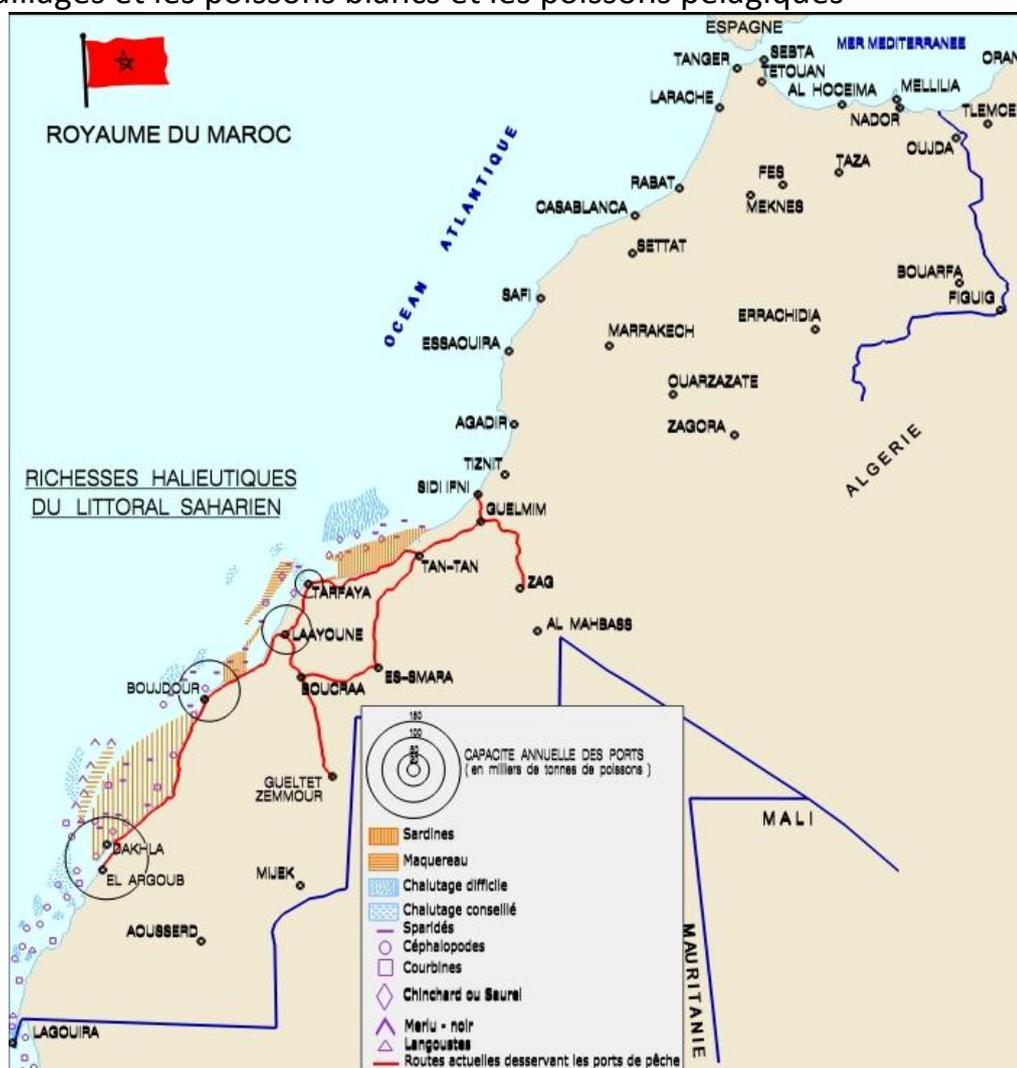
***Contraintes :**

Les contraintes majeures au développement durable de l'élevage pastoral sont essentiellement :

- Un climat aride de type saharien caractérisé par la rareté des précipitations ;
- la dégradation très poussée des parcours par le surpâturage et la succession des années de sécheresse ;
- Les règles d'usage actuelle de l'exploitation des parcours ne favorisent pas une exploitation rationnelle et durable de ces ressources ;
- L'absence de structure régionale de recherche spécialisée en élevage dans les zones sahariennes ;
- l'absence des programmes d'amélioration génétique chez les camelins ;
- Organisation professionnelle des éleveurs peu développée et ne contribue pas dans le développement local de la région ;
- Circuits de commercialisation des produits agricoles, notamment ceux de l'élevage peu développés ;
- Eloignement de la zone des centres d'approvisionnement en facteurs de production (poussins, aliments de bétail.....) ;
- Dominance de l'exploitation des rares locaux peu productifs ;
- La conduite traditionnelle du cheptel caractérisée par une transhumance sur de grandes distances.

LA PECHE MARITIME DANS LA REGION

Dans la région d'Oued-eddhab Lagouira, le secteur de la pêche maritime joue un rôle plus important dans le développement économique et social. La région d'Oued eddhab Lagouira est considéré comme l'une des régions les plus poissonneuses du royaume, son littoral et sa baie s'étendent sur des distances et superficies importantes respectivement égales à 667 km et 400 km². Avec des eaux qui recèlent 65% du potentiel halieutique national, favorisé par les vents alizés en provenance du Nord, qui sont sources du phénomène appelé upwelling; de résurgence d'eaux froides, la faune halieutique de la région se trouve ainsi, aussi riche que variée. Elle se compose en effet de plusieurs espèces : les céphalopodes, les crustacés, les coquillages et les poissons blancs et les poissons pélagiques



En 2010 , la production de la pêche côtière réalisée était de 357199 tonnes et la valeur globale est estimée à 1000,82 millions de dirhams . cette production est passée à 488511 tonnes en 2012 et 558840 tonnes en 2013 pour une valeur respectivement de 1655,28 millions de DH, en 2012 et 1301,61 millions DH en 2013.

1 : Les produits de la pêche :

Evolution des produits de la pêche côtière

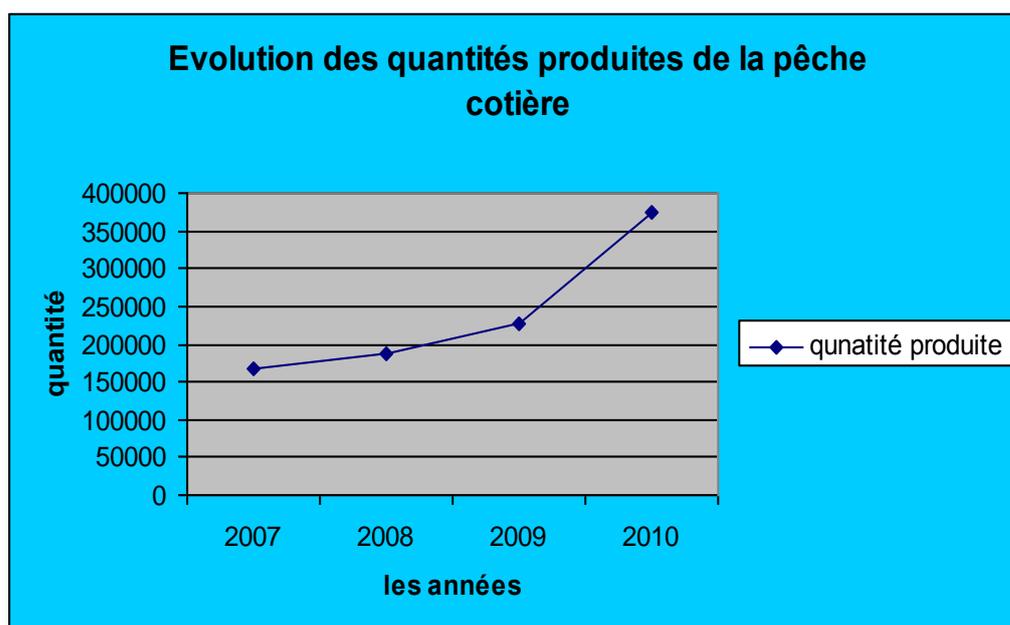
Qté en tonnes
Valeur en 1000 DH

2008		2009		2010		2012		2013	
qté	valeur	qté	valeur	qté	Valeur	qté	valeur	qté	valeur
188574	1084218	227616	915261	375243	1000824	488511	1655281	558840	1361349

Source : Rapports statistiques de l'ONP

	Poids en Tonne	Poids en Tonne	Valeur en KDH	Valeur en KDH	Variation Poids	Variation Valeur
	2012	2013	2012	2013		
AINBIDA	142	44	6708	3545	-69%	-47%
DAKHLA	210552	233913	641688	680182	11%	6%
LMHIRIZ	1750	1646	31742	25166	-6%	-21%
NTIRIFT	3837	4487	163514	159607	17%	-2%
LABOUIRDA	4727	7133	170568	178423	51%	5%
LASSARGA	5776	6147	241850	215659	6%	-11%
DAKHLA(STOCK C)	260460	304215	344291	59488	17%	74%
IMOUTLAN	1267	1255	54920	39279	-1%	-28%
Total General	488511	558840	1655281	1361349	14.40%	-17.76%

Source : Rapports statistiques de l'ONP



Répartition des productions de la pêche côtière Selon l'espèce

	2009		2010	
	qté	valeur	qté	valeur
Poissons blancs	12634	179980	12591	179136
céphalopodes	13950	440095	7312	287312
crustacés	315	31405	638	35388
coquillages	118	647	42.5	128
Poissons pélagiques	200598	263136	354659	498988
Total	227615	915263	375243	1000824

Source : Délégation de la pêche maritime à Dakhla

2 : Flotte de la pêche côtière :

<i>Année</i>	<i>2010</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Tonnage</i>
Palangrier chalutier	02	326.91
Chalutier congélateur	09	2484
Chalutier céphalopodier congélateur	01	250
Chalutier crevetier congélateur	01	222
Chalutier pélagique congélateur	01	836
Chalutier RSW	01	702
Senneur	10	903.24
Palangrier	06	181.34
Chalutier	01	75.07
Chalutier Senneur	01	92
Sauvetage	01	68.65
Canots de pêche	3250	6500
TOTAL	3284	12641,21

Source : Délégation de la pêche maritime à Dakhla

3 : Débarquement des produits de la pêche côtière artisanale :

De nombreuses mesures ont été prises par les pouvoirs publics afin de développer le secteur de pêche, on en cite notamment la création des villages de pêcheurs et les points de débarquement. L'intérêt porté à ce

secteur s'est traduit par la construction de nouveau port et l'implantation des villages de pêche dont celui de Lassarga et par la création d'autres villages de pêcheurs qui sont : Ntireft , Imotlane , Labouirda. Il s'est exprimé en plus par par la création de six sites de débarquement de pêche artisanale et six halles de poissons dont une à DAKHLA, six fermes aquacoles et 85 unités de traitement des produits de pêche.

Débarquement des produits de la pêche côtière et artisanale Par port

DEBARQUEMENTS DES PRODUITS DE LA PECHE COTIERE ET ARTISANALE PAR PORT AU COURS DES ANNEES 2012 ET 2013						
	Poids en Tonne 2012	Poids en Tonne 2013	Valeur en KDH 2012	Valeur en KDH 2013	Variation Poids	Variation Valeur
AINBIDA	142	44	6 708	3 545	-69%	-47%
DAKHLA	210 552	233 913	641 688	680 182	11%	6%
LMHIRIZ	1 750	1 646	31 742	25 166	-6%	-21%
NTIRIFT	3 837	4 487	163 514	159 607	17%	-2%
LABOUIRDA	4 727	7 133	170 568	178 423	51%	5%
LASSARGA	5 776	6 147	241 850	215 659	6%	-11%
DAKHLA(STOCK C)	260 460	304 215	344 291	597 488	17%	74%
IMOUTLAN	1 267	1 255	54 920	39 279	-1%	-28%

Source : Rapports statistiques de l'ONP



4 : Structure des activités de la pêche à DAKHLA :

L'activité de la pêche reste dominée par la pêche artisanale qui réalise des chiffres très importants aussi bien en termes de logistiques et de production des poissons .

DEBARQUEMENTS DU POISSON BLANC PAR PORT AU COURS DES ANNEES 2012 ET 2013						
	Poids en Tonne 2012	Poids en Tonne 2013	Valeur en KDH 2012	Valeur en KDH 2013	Variation Poids	Variation Valeur
AINBIDA	34	0	239	0	-100%	-100%
DAKHLA	16 926	8 053	216 922	165 028	-52%	-24%
LMHIRIZ	1 376	1 352	13 333	10 402	-2%	-22%
NTIRIFT	59	297	433	3 669	406%	746%
LABOUIRDA	275	1 242	2 114	11 438	353%	441%
LASSARGA	527	358	2 597	4 030	-32%	55%
DAKHLA(STOCK C)	3 575	0	4 303	0	-100%	-100%
IMOUTLAN	33	104	330	972	216%	194%

Source : Rapports statistiques de l'ONP

Les principales activités s'articulent autour des branches suivantes : l'activité céphalopode (artisanale, côtière et hauturière) ; l'activité des petits pélagiques (navire à eau de mer réfrigéré) ; l'activité conchylicole (pêche et aquaculture) .

En 2009, la pêche artisanale compte pour l'ensemble des sites de pêche de la région 3310 barques, la pêche côtière et hauturière est assurée par respectivement 120 navires et 33 chalutiers congélateurs, en plus de 11 navires RSW pour les petites pélagique.

DEBARQUEMENTS DU POISSON PELAGIQUE PAR PORT AU COURS DES ANNEES 2012 ET 2013						
	Poids en Tonne 2012	Poids en Tonne 2013	Valeur en KDH 2012	Valeur en KDH 2013	Variation Poids	Variation Valeur
AINBIDA	5	0	35	0	-100%	-100%
DAKHLA	193 066	225 659	408 500	506 206	17%	24%
LMHIRIZ	81	115	621	941	43%	52%
NTIRIFT	2	8	8	45	356%	457%
LABOUIRDA	48	114	254	614	136%	142%
LASSARGA	5	19	31	89	319%	185%
DAKHLA(STOCK C)	256 886	304 215	339 989	597 488	18%	76%
IMOUTLAN	0	2	0	14	/0	/0

Source : Rapports statistiques de l'ONP

LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

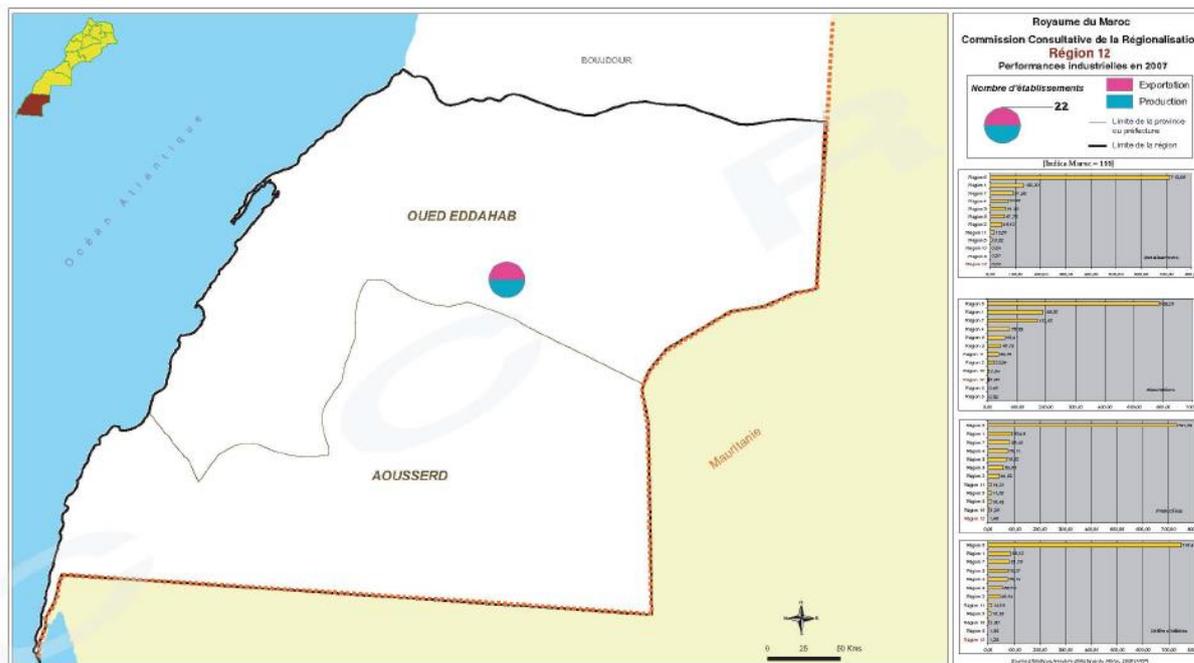
Le secteur industriel dans la région :

La fonction industrielle à Dakhla demeure encore peu développée. En comparaison avec le reste du pays, le potentiel actuel de l'économie moderne dans cette région est encore embryonnaire. Il reste dominé par l'industrie de transformation des produits de la pêche, en particulier, la congélation des céphalopodes. L'industrie ne propose que peu d'emplois, le reste étant dans le secteur des services, surtout, celui de l'administration publique. En dehors de la filière congélation de poisson, il y a peu d'activités industrielles motrices. Les industries non liées à la pêche ne sont pas en position favorable.

Répartition des unités industrielles dans la région Selon les secteurs d'activités

Activité	secteur	Nombre d'unités	Emplois créés
Congélation et traitement de produits de mer	Agro-alimentaire	77	1095
Unité de glace	Agro-alimentaire	02	09
Boulangerie et pâtisserie	Agro-alimentaire	06	46
Laboratoires photos	Chimie-parachimie	05	15
Imprimerie	Chimie-parachimie	01	11
Tour	Mécanique	05	15
Menuiserie moderne	Chimie-parachimie	14	52
Entreprises de construction	BTP	40	329

Source : Délégation provinciale de l'industrie et de commerce- DAKHLA



1-1 : Les contraintes du secteur industriel dans la région. :

- Faible taux d'encadrement au sein des entreprises locales ;
- Absence de qualification professionnelle appropriée au secteur industriel ;
- Nombre élevé d'unités de congélation entraînant un renchérissement des prix du produit ;
- Déficit en matière de valorisation des produits de mer et une faible valeur ajoutée ;
- Réticence des entreprises locales envers les programmes de modernisation présentés par le MICT ;
- Faible esprit d'initiative et d'innovation ;
- Associations professionnelles non structurées aussi bien au niveau de leur organisation interne que dans leur choix de développement stratégique ;
- Manque de qualification professionnelle pour la majorité des industriels et faiblesse d'encadrement (Marketing et management).

1-2 : Les perspectives d'avenir :

- Orientation vers des activités à fortes valeurs ajoutées pour l'industrie de traitement du poulpe ;
- Dynamisation du nouveau port et son équipement en infrastructures annexes ;
- Encouragement des unités existantes à leur reconversion en unités de valorisation et de transformation des produits autre que le poulpe ;
- Adhésion de toutes les unités dans les démarches de mise à niveau des entreprises et de leurs compétitivités ;
- Rééchelonnement des dettes des unités de congélation en difficulté ;

- Etudier les possibilités d'insertion des jeunes dans les secteurs de l'industrie de pêche par le biais d'un programme de formation – insertion
- Associer les professionnels du secteur aux décisions se rapportant à l'exploitation et à la gestion des ressources halieutiques ;
- Organisation vers des produits plus élaborés dans le cas de la sardine (production de filets) qui nécessite des équipements appropriés.

2 : Le Commerce dans la région :

La région de Oued eddahab Lagouira conte près de 20 commerçants de gros et près de 3720 commerçants de détail.

L'ensemble des commerçants se compose comme suit :

- commerçants intermédiaires de produits subventionnés : 57
- commerçants d'alimentation générale : 2780
- commerçants d'habillement et chaussures : 250
- commerçants d'articles de pêche et électroménager : 75
- commerçants de matériaux ed construction et droguerie : 140
- commerçants de pièces de rechange : 32
- pharmacies : 26
- services divers : 360
- marchés municipaux : 02
- superettes : 02
- centre de stockage de GAZ BUTANE d'une capacité de 300 tonnes.

2-1 : Modernisation cu commerce de proximité : Programme

Rawaj

- 1200 points de vente ont été modernisés en 2011 ; et 800 points de vente seront programmés pour l'année 2012 (cout total de l'opération est 65 millions de DH)
- Réalisation d'une étude sur le schéma de développement commercial au cout de 3 millions de DH ;
- Elaboration des études nécessaires pour la réalisation d'une plate forme commerciale à BIR GUENDOZ.

2-2: Les atouts du secteur commercial de la région :

- Concentration de la population dans la ville de DAKHLA ;
- 13% de la population active exerce dans le commerce ;
- Nombre important des fonctionnaires de l'Etat ;

- L'exonération des impôts ;
- Facilité d'approvisionnement (infrastructure routière) ;
- Nouvelle forme de consommation.

2-3: Les contraintes liées au développement du secteur commercial de la région :

- Inexistantes d'associations professionnelles ;
- Eloignements des grands centres d'approvisionnement ;
- Commerce traditionnel non développé et faiblesse de l'équipement ;
- Manque de motivation sur le plan de transport de marchandise ;
- Manque d'entrepôts frigorifiques pour le stockage des fruits et légumes ;
- Absence complète du commerce moderne (franchise, grandes surfaces,.....)

2-4: Les propositions de développement et les perspectives d'avenir du secteur de commerce dans la région :

Le développement des activités relevant du commerce et des services marchands nécessite que soient mises en œuvre des mesures structurantes majeures pour le secteur : clarification et mise en application du cadre fiscal et adaptation du code d'investissement aux spécificités du territoire ; assainissement de la situation du foncier par l'accélération de l'exécution des décisions de justice et la réservation du foncier pour le commerce et les plateformes logistiques ; création de plateformes logistiques modernes à Dakhla et création d'une filière de formation professionnelle aux métiers de la logistique.

Le développement du commerce et des services de la région participera à soutenir la stratégie africaine du Maroc qui vise à développer des complémentarités avec les pays voisins pour leur approvisionnement en produits et marchandises. A cet égard, il est recommandé d'étudier l'opportunité de créer une zone franche à Birgandouz, comme plateforme de commerce susceptible de capter une part des échanges subsahariens.

Ces mesures sont à mener parallèlement à la déclinaison régionale du volet « mise à niveau des facteurs » du plan RAWAJ qui vise l'amélioration des facteurs de développement du commerce (formation professionnelle, approvisionnement, immobilier/foncier commercial, circuit logistique), tout en accélérant la modernisation et la formalisation du commerce de proximité. Dans ce cadre certaines actions sont proposées :

- Nécessité d'octroi de la prise de décision des organismes de crédit ;

- Modernisation du tissu commercial existant (élaboration du plan RAWAJ qui vise l'amélioration des conditions des commerçants et la modernisation du tissu commercial) ;
- Formation des commerçants ;
- Prise en compte du commerce dans les documents d'urbanisme locaux ;
- L'élaboration d'une cartographie de l'espace commercial ;
- Délocaliser certains activités à caractère polluantes dans des sites éloignés ;
- Programmer des sites modernes équipés pour l'accueil des investisseurs portant des projets intégrés (commerce, service, loisirs) ;
- Poursuivre les efforts de sédentarisation des marchands ambulants ;
- Réaménagement des anciens marchés municipaux.

LE TOURISME

La région d'Oued Eddahab Lagouira, par sa situation géographique (porte de l'Afrique et sa proximité des Iles Canaris), est devenue le pôle d'attraction incontestable pour un grand nombre de touristes et des investisseurs convaincus d'un avenir meilleur et d'opportunités prometteuses. Ceci, n'a pu se concrétiser que par la mise à niveau urbaine et touristique de la ville de DAKHLA, capitale de la région d'Oued Eddahab Lagouira.

Elle jouit d'importants atouts touristiques permettent d'en faire la perle du tourisme de nos provinces du Sud, particulièrement la ville de Dakhla, avec sa baie de reconnaissance nationale et internationale, son ensoleillement à longueur d'année, ses plages et sites touristiques divers, et des conditions idéales pour la pratique de différents activités de sports nautiques.

Le secteur du Tourisme dans la région vient de franchir une nouvelle phase aux perspectives prometteuses avec l'adoption d'un contrat-programme qui renforcera sa contribution au processus de développement notamment dans les domaines de l'emploi et de l'investissement.

Les investissements publics considérable et les actions engagés ces dernières années dans la région pour relancer les divers secteurs de son économie et améliorer le cadre et les conditions de vie des citoyens , ont permis à cette partie du Royaume d'effectuer un prodigieux bond qualitatif en matière de développement socio-économique et urbain dans la région .

1 : Les Atouts

- * 3 unités morphologiques principales :
- la cote atlantique qui s'étale sur 667 km ;
- la lagune de Dakhla ;
- le désert oriental ;

*** Plateforme :
Capacité d'hébergement**

Nature de l'hébergement	Nombre d'établissement	Nombre de lits
classé	1 hôtel 4 étoiles	152
	1 hôtel 3 étoiles	56
	2 hôtels 2 étoiles	87
	2 villages de vacances	218
	1 maison d'hôtes	108
Non classé	18	673
TOTAL	25	1294

Source : Délégation de Tourisme à Dakhla

2 : Les Contraintes majeures du secteur du Tourisme :

Le secteur du Tourisme jouit d'un grand nombre d'atouts, son développement et l'essor économique qu'il peut générer dans la région nécessiteraient de surmonter au préalable un certain nombre de contraintes identifiés.

- La région dispose de très faibles capacités classées (elle ne compte que 7 établissements qui représentent 0,3% des capacités nationales) et draine une très faible partie des flux du pays (0,1% des nuitées enregistrées au niveau national) ;
- Les prix d'hébergement milieu de gamme sont peu élevés ;
- L'offre d'animation et de loisirs actuelle est insuffisante pour pouvoir accompagner le développement touristique de la région. Elle dispose toutefois d'un potentiel lié au développement des sports nautiques et des produits de la mer ;
- Les tarifs du transport aérien restent toujours chers et l'horaire des vols n'est pas convenable ;
- Absence des établissements de formation dans le secteur du tourisme ;
- Manque de la promotion touristique dans la région ;
- Manque des moyens humains, techniques et financiers au niveau du conseil régional du Tourisme.

3 : Les Recommandations :

- **Accompagner l'activité touristique au niveau de la région en matière d'identification et de développement de nouveaux créneaux touristiques ;**
- **Doter le conseil régional du Tourisme des moyens nécessaires pour mener à bien ses missions et les actions programmées ;**
- **Mettre en place une stratégie de promotion touristique auprès de tous les opérateurs et les agences de voyages ;**
- **Mettre en place une stratégie de formation en étroite collaboration avec l'OFPT .**

L'ARTISANAT

Le secteur de l'artisanat dans la région d'Oued eddahab Lagouira est considéré comme l'un des secteurs actifs qui exploite une main d'œuvre plus importante de la population locale, comme il constitue une source importante des revenus de la population locale.

Malgré son importance, le secteur de l'Artisanat participe modestement au développement socio-économique de la région ; en effet, la bijouterie et le tissage des tentes artisanales restent les principales activités dominantes, et ce au niveau régional.

Ce secteur a connu de grandes transformations résultant de la sédentarisation des Sahraouis ainsi que des changements intervenus dans leurs habitudes de consommation. L'artisanat dans cette région se concentre plus particulièrement sur le traitement par les artisans des peaux de chèvres et de chameaux, en plus de l'ivoire coloré et l'argile locale transformés en produits utiles et œuvres d'art tels que les bijoux et articles décoratifs en cuivre. Le développement de cette activité est lié à l'héritage culturel local qui dans une large mesure dépend de l'élevage de chèvres et de chameaux, puisque les peaux de ces bêtes sont utilisées pour la fabrication d'autres objets tels que les divans et les semelles en cuir pour ne citer que ceux-là. La laine, cependant, est utilisée pour le tissage de tapis et des tentes utilisées par les Sahraouis comme abris.

En vue de promouvoir l'artisanat dans la région de Oued-Eddahab-Lagouira, qui compte plus de 160 artisans, un projet pour la réalisation d'un nouveau complexe artisanal est en cours de construction sur une superficie de 660 m², avec une enveloppe budgétaire de plus de 13 millions de dirhams. Ce projet rentre dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence du développement socio-économique des provinces du Sud, le département de l'Artisanat, la Direction générale des collectivités locales, et la wilaya du Oued Eddahab-Lagouira. Ce complexe en cours de construction au centre-ville comprendra à terme 25 ateliers, un espace d'exposition et de vente, une salle de formation et une autre polyvalente.

L'objectif étant de réaliser un complexe moderne en mesure de refléter le savoir-faire artisanal de la région ainsi que la richesse et l'authenticité du patrimoine local. Ce complexe vise à rehausser le secteur de l'artisanat au niveau de la région du Oued Eddahab-Lagouira qui dispose d'un important potentiel en la matière. Ce complexe a aussi pour but de faire connaître l'artisanat local, qui représente un legs historique incommensurable pour les Sahraouis.

Pour sa part, le plan de développement artisanal 2009-2012 consacre une enveloppe de 13,7 MDH pour le développement de ce secteur dans cette région à travers le développement de la production des produits artisanaux à fort contenu culturel, la mise à niveau de l'ensemble de la chaîne de valeur des filières, la formation des artisans. Ce plan prévoit également le développement des ventes des produits artisanaux à fort contenu culturel sur de nouveaux marchés et ce, par l'encouragement de la distribution des produits artisanaux en dehors de cette région, et la commercialisation des produits artisanaux dans les provinces de la région, à destination des touristes, ainsi que l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des artisans. Et dans le cadre de promouvoir et de développer le secteur de l'Artisanat au niveau régional et en vue de satisfaire les demandes des artisans et les intervenants dans ce secteur, une stratégie de développement du secteur a été mise en place, et qui s'articule autour de trois axes prioritaires :

1- Développement de la production des produits artisanaux à fort contenu local :

- Mise à niveau de l'ensemble de la chaîne de valeur des filières ;
- Formation des artisans ;
- Développement et structuration du tissu de production .

2- Développement des ventes des produits artisanaux à fort contenu culturel sur des nouveaux marchés :

- Distribution des produits artisanaux de la région en dehors des trois régions du Sud ;
- Commercialisation des produits artisanaux dans les provinces de la région, à destination des touristes ;
- Promotion de l'Artisanat du Sud.

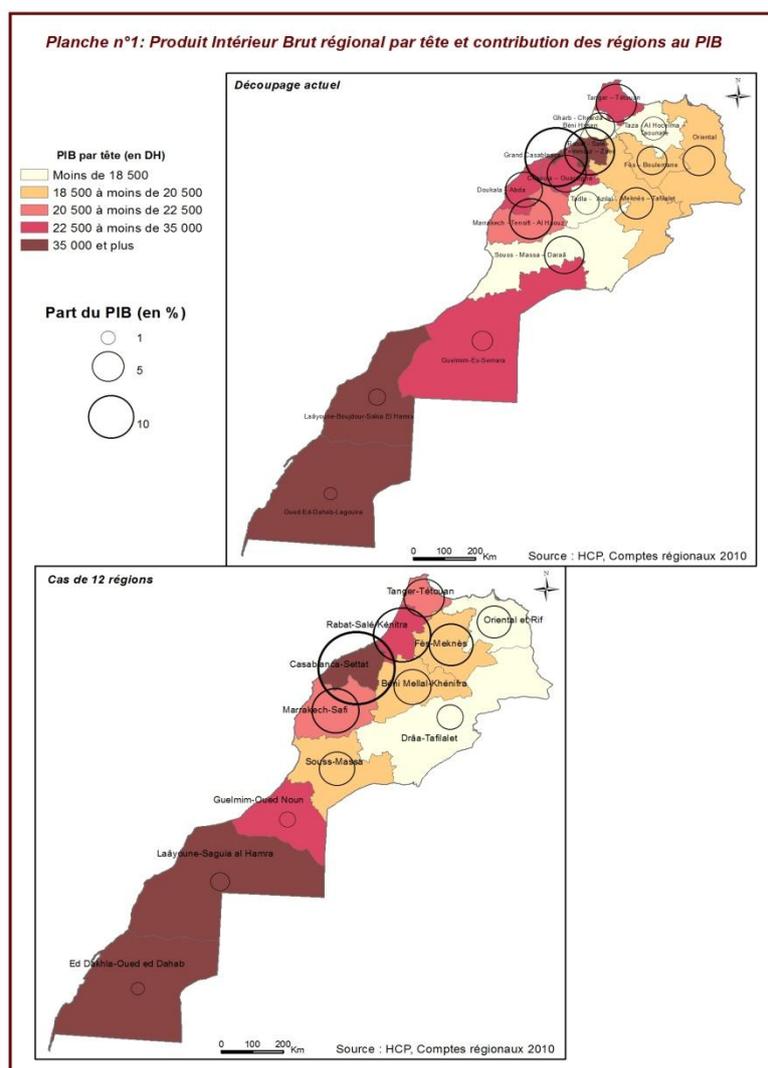
3- Amélioration des conditions de travail

3^{ème} PARTIE :

**performances économiques,
activités; chômage
et employabilité**

Performances économiques et structure de PIB régional

Comme cela a été mentionné dans les chapitres précédents, la région dispose de potentialités économiques importantes, notamment dans les secteurs de la pêche maritime, des mines, l'élevage, du commerce de l'énergie et le tourisme. Alors que ses potentialités en matière agricole sont très limitées eu égard aux conditions climatiques et naturelles peu favorables. D'autre part, l'élevage extensif est très pratiqué dans la région, il trouve son origine dans la vie nomade qui a marqué la vie de la population locale mais aussi dans les limites que pose l'existence des parcours inaccessibles. Le cheptel est constitué principalement des caprins et camélins.



Bien que Le PIB par habitant en 2010 est de 39 8653 DH; il dépasse la moyenne nationale de 24 000 DH. Le secteur tertiaire crée plus de 75% de la richesse tandis que le secteur primaire ne participe qu'en raison de 15 % et le secondaire, avec moins de 10%.



Produit intérieur brut par région

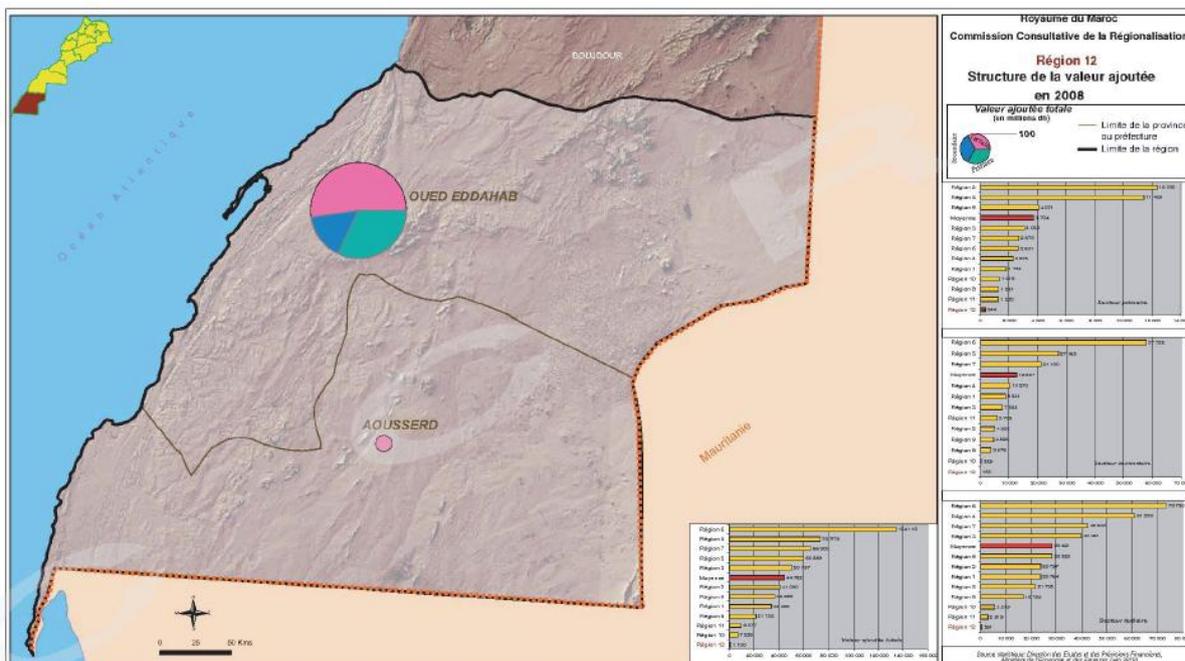
	PIB (en millions de DH)		structure (%)		PIB par tête	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Ed Dakhla-Oued ed Dahab	5761	6599	0,8	0,9	39865	41523
Total Royaume	732449	764031	100,0	100,0	23221	23955

Source : comptes régionaux 2010 HCP

Produit intérieur brut par secteurs d'activité et par région (en millions de DH)

	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Ed Dakhla-Oued ed Dahab	745	1003	741	654	4128	4970
Total	107051	105534	186744	204075	359361	378113

Source : comptes régionaux 2010 HCP



La région réalise près de 1% du PIB national (en 2010), son poids démographique et de 0,5% (en 2010), c-à-d qu'elle produit deux fois son poids démographique, la dépense de consommation finale représente à peu près 0,3% du total National et le taux de chômage représente deux fois la moyenne nationale 15%.

La région dépense annuellement peu près de (17 700 DH) par habitant sur la consommation finale (plus que la moyenne nationale 13 700 DH). La part élevée de la consommation finale se fait au détriment de l'investissement productif qui connaît un recul persistant ;

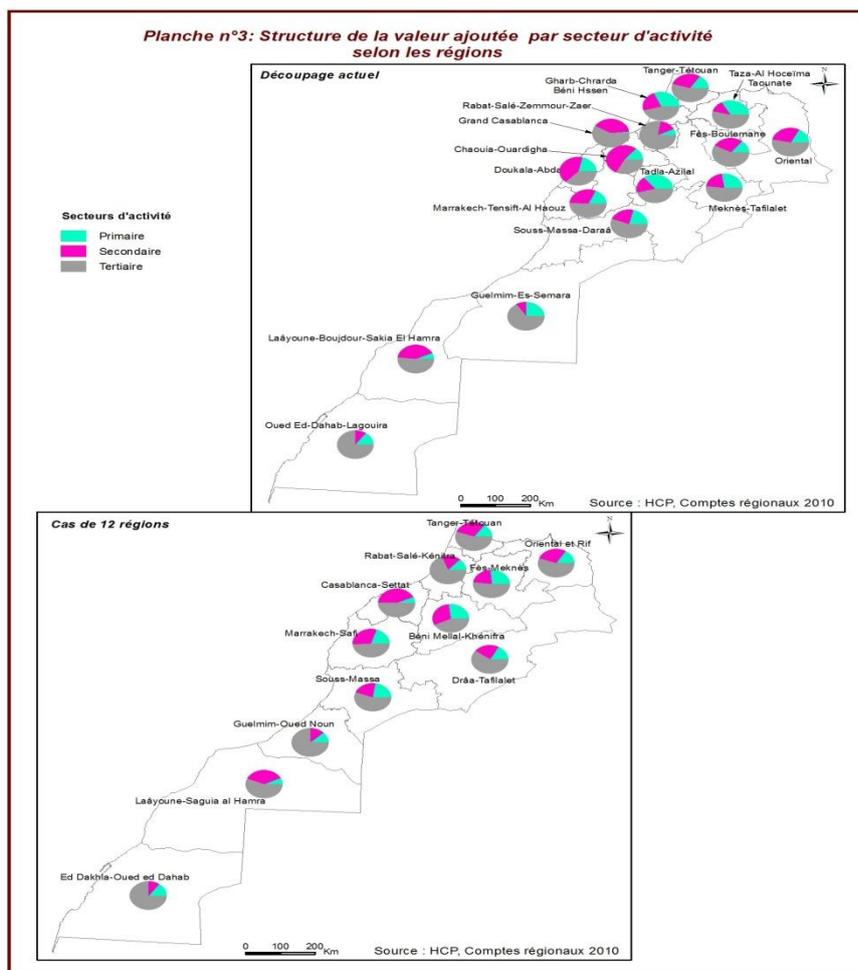
Malgré des potentialités significatives, l'environnement macro-économique de la région reste fébrile, offrant peu de visibilité en plus de l'absence d'un environnement économique porteur d'une dynamique locale durable

Structure du PIB par secteur d'activité et par région (en%)						
	En %					
	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Ed Dakhla-Oued ed Dahab	13,3	15,1	13,2	9,9	73,5	75,0
Total	16,4	15,3	28,6	29,7	55,0	55,0

Source : comptes régionaux 2010 HCP

La faible contribution de la région dans l'économie nationale, pourvu que son poids économique excède son poids démographique, et dû essentiellement au faiblesse du tissu économique de la région. en témoigne le nombre des entreprises employant plus 50 salariés en dehors de l'administration se compte

aux doigts, et leurs contribution en valeur ajoutés reste en deçà des espoirs escompté vu les potentialités de la région.



L'influence du faible développement des circuits économiques sur le marché de l'emploi s'exprime à travers cinq facteurs clés :

- La déconnexion entre le secteur primaire (ressources naturelles et matières premières) et secondaire (industrie de transformation)
- La méconnaissance des secteurs clés de développement et l'absence de vision et de stratégies territoriales claires
- La faiblesse du pouvoir d'achat ou le cas contraire l'absence d'une consommation rationnelle ce qui entraîne le sur endettement d'une grande frange de la population et limite la mobilisation de l'épargne local
- L'exiguïté du marché intérieur, du notamment à la contrebande, à la faiblesse de la consommation intérieure, ainsi qu'à l'émergence et au développement d'une économie informelle, dont dépend aujourd'hui une partie conséquente de la population active
- L'inertie du secteur privé qui reste bridé par les phénomènes de concentration, le difficile accès au crédit, les taux d'intérêt élevés, les complications foncières, les lenteurs administratives et les incertitudes

judiciaires. mais aussi par les comportements rentiers et les fréquences managériales, techniques et opérationnelles. Par ailleurs, de sérieuses déficiences affectent encore les produits et les services offerts, en termes de respect des normes de qualités et d'adoption de stratégies de marketing efficaces. Ceci engendre une faible compétitivité externe et une trop grande vulnérabilité de l'économie.

EMPLOI, ACTIVITE ET CHOMAGE EN 2012

Selon les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage menée par le Haut Commissariat au Plan, et au terme de l'année 2012, la population âgée de 15 ans et plus dans les trois régions du Sud s'élevait à 646410 personnes contre 23854036 personnes au niveau national.

Répartition de la population âgée de 15 ans et plus Selon le type d'activité pour les trois régions

Type d'activité	Effectifs	Part en %
Actifs occupés	235158	36.4
Chômeurs	42422	6.6
Inactifs	368830	57.0
Total	646410	100.0

Source : Enquête nationale sur l'emploi et le chômage – 2012

1- ACTIVITE :

Le taux d'activité enregistré dans les trois régions de Sud est de 42.9%, contre 48.4% enregistré au niveau national. Pour la région Oued Eddahab, ce taux est très élevé par rapport à la moyenne aussi bien nationale que celle des trois régions du sud, il atteint 58.8% en 2012 contre 55.9% en 2011, soit une augmentation de presque 3 points.

Selon le sexe, le taux d'activité est toujours dominant chez les hommes avec un taux de 72.3% contre 14.5% pour les femmes.

En matière d'emploi, le taux d'activité des femmes dans les régions du sud est très faible comparativement à la moyenne nationale, soit respectivement 14,5% et 25,5%. Il est près de cinq fois inférieur à celui des hommes de la région. De plus, la tendance à la baisse du taux de féminisation de la population active est plus forte dans les provinces du sud qu'au niveau national.

Selon l'âge, les plus actifs sont les jeunes âgés de 35 à 44 ans, avec un taux d'activité de 57.4%, suivis par les tranches d'âges de 25 à 34 ans (55.4%). Ainsi

Selon les diplômes, les taux d'activité les plus élevés sont enregistré par le niveau supérieur avec 69.3%, suivis par le niveau moyen avec un taux de 42.3% et enfin les sans diplômes avec un taux de 38%.

2- CHOMAGE :

En 2012, la population active en chômage s'élevait à 42422 chômeurs dans les trois régions de Sud, fixant un taux de chômage à 15.3 %, la moyenne nationale étant 9.0 %. Au niveau de la région ce taux est passé de 15.0% en 2011 à 11.6% en 2012 soit une baisse de 3.4 point.

Parallèlement, le chômage féminin s'est aggravé passant de 27,6% à 35,1% entre 2007 et 2011 contre 9,8% et 10,2% à l'échelle nationale. La cause

principale du chômage, pour près des 2/3 des femmes des régions du sud, est l'incapacité de trouver un emploi à l'issue des études, ce qui souligne l'inadéquation entre les formations dispensées et les besoins du marché.

La fin des études constitue pour les femmes de la région du sud la principale cause du chômage, cause qui s'est aggravée entre 2007 et 2011, le pourcentage de femmes au chômage à la fin de leurs études étant passé de 63,4% à 74,3%. La même situation est relevée chez les femmes à l'échelle nationale, mais avec des proportions légèrement inférieures puisque l'on est passé de 51,3% à 55%.

Selon le sexe, le taux de chômage est fixé pour les féminins à 35.9% contre 9.9% au niveau national, et 11.0% les masculins contre 8.7% au niveau national.

Selon les tranches d'âges, ce sont les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ont contribué plus à la formation du taux de chômage dans les trois régions du Sud avec un taux de 41.2% , suivis par les tranches d'âge de 25 à 34 ans avec un taux de 22.9%.

Selon les diplômes, 31.1% de la population active en chômage ayant un diplôme supérieur, suivis par 19% de cette population ayant un diplôme moyen.

3- EMPLOI ;

Au terme de l'année 2012, la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les trois régions de Sud comptait 235158 personnes contre 10510503 personnes au niveau national, soit 2.2%.

Le taux d'emploi enregistré en 2012 est de 36.4% contre 44.1% au niveau national.

Selon les branches d'activité, le secteur « des services » occupe une place plus importante dans la création de l'emploi au niveau des trois régions de Sud avec un taux de 58.3%, suivis par le secteur de « l'agriculture et pêche » avec un taux de 23.1 %, le secteur de « BTP » avec un taux de 10.6% et enfin 7.9% pour le secteur de « l'industrie ».

Dans les régions du sud, 51% des femmes actives occupées sont salariées contre 33,5% à l'échelle nationale et 63,4% pour les hommes de la région. De même, la proportion des femmes, aides familiales ou apprenties, ne dépasse pas 26% dans les provinces du sud, alors qu'elle est de 49,6% à l'échelle nationale.

Le taux de féminisation du personnel de l'État est estimé à 23% en 2011 pour les trois régions et 24% à Oued-ed-Dahab- Lagouira.

**Répartition de la population active occupée âgée de 15ans et plus
Selon les secteurs d'activité**

Branches d'activité	effectifs	Part en %
Agriculture, foret et pêche	54356	23.1
Industrie	18474	7.9
BTP	24962	10.6
Services	137068	58.3
Total	235158	100.0

Selon le statut professionnel, les salariés représentent 56.5% du total de la population active occupée, suivis par les auto-emplois avec un taux de 35.0%, tandis que les emplois non rémunérés et « autres » ne représente que 8.5% du total de cette population.

**Répartition de la population active occupée
Selon le statut professionnel**

Statut professionnel	Effectifs	Part en %
Salariés	132773	56.5
Auto-emploi (indep et employé)	82399	35.0
Emploi non rémunéré	19871	8.5
Autres et associés	115	0.0
TOTAL	235158	100.0

Selon le secteur d'emploi, le secteur privé représente 67.6% de la population active occupée, suivis par le secteur public avec un taux de 31.0 % de cette population.

**Répartition de la population active occupée
Selon les secteurs d'emploi**

Secteur d'emploi	Effectifs	Part en %
Secteur public	72914	31.0%
Secteur privé	159062	67.6%
Autres	3182	1.4%
TOTAL	235158	100.00

Source : Enquête nationale sur l'emploi et le chômage – 2012

4- Diagnostic sur la question du chômage selon le CES

En 2011, la part des jeunes de 15-24 ans représentait 8,4% du total des effectifs occupés dans la région contre 17,3% à l'échelle nationale. Cette catégorie a diminué de 2,4 points. Les actifs de 35 ans représentent 60,8% des actifs en 2011, contre 54,5% au niveau national.

L'implication des femmes dans la sphère économique reste limitée. Le taux d'activité des femmes, en 2011, était de 25,5% (contre 74,3% pour les hommes). Au niveau des régions du sud, ce taux d'activité est de 14,5%. Il est presque cinq fois inférieur à celui des hommes de la région. Il a baissé de 8,5 points entre 1999 et 2011, contre 5 points à l'échelle nationale.

La fin des études constitue pour les femmes de la région du sud la principale cause du chômage, cause qui s'est aggravée entre 2007 et 2011, le pourcentage de femmes au chômage à la fin de leurs études étant passé de 63,4% à 74,3%. La même situation est relevée chez les femmes à l'échelle nationale, mais avec des proportions légèrement inférieures puisque l'on est passé de 51,3% à 55%.

Persistance du chômage à des niveaux élevés chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans aussi bien dans les régions du sud qu'au niveau national. Dans les régions du sud, le taux de chômage de cette catégorie de population dépasse la moyenne nationale de 28 points.

L'emploi non rémunéré est beaucoup moins répandu dans les régions du sud qu'au niveau national (5,8% contre 23,3%) ;

Les jeunes qui constituent la grande composante de la population de Oued Eddahab Lagouira, plus de 52.1% ont moins de 35 ans (21% de la population entre 15 et 25 ans), et ne sont pas intégrés dans l'équation globale du développement régionale. Le manque de perspective, la difficulté à se réaliser, la « mal formation », le chômage, et les diverses formes de précarité vont souvent inspirer des réponses désespérées.

Malgré ces constats l'auto emploi reste le levier du marché de l'emploi puisqu'il a généré 2 552 emploi au titre de l'année 2008 et plus 7 000 poste pour les deux années 2007 et 2008, générant ainsi plus de 23 200 emplois dans la région au titre de l'année 2008 soit 31.2% de l'ensemble;

Trois programmes ont été lancés par l'ANAPEC, dans sa mission d'intermédiation : Idmaj, Taahil et Moukawalati. Le premier vise à insérer dans le marché de l'emploi les primo- demandeurs. Le deuxième fournit une formation qualifiante et le troisième appuie la promotion de l'auto-emploi.

Insertion professionnelle

	Guelmim-Es-Smara	Laâyoune-Boujdour-Sakia-el-Hamra	Oued-ed-Dahab Lagouira
Nombre de bénéficiaires des programmes de l'ANAPEC par région entre 2007 et 2011			
Ateliers	2.541	2.798	495
Rencontres diagnostics	7.786	5.861	1.66
Programme Idmaj	2.721	1.961	685

Source : ANAPEC

Les prestations d'appui aux chercheurs d'emploi par l'ANAPEC ont été axées principalement, entre 2007 et 2012 selon le CES, sur l'animation d'ateliers de

recherche d'emploi au profit de 495 jeunes à Oued-ed- Dahab-Lagouira) et l'organisation de rencontres individuelles avec 1.266 chercheurs d'emploi à dans la région. Pour les programmes mis en œuvre, 685 jeunes ont bénéficié du programme Idmaj qui a permis l'insertion dans le marché de l'emploi de à Oued-ed-Dahab-Lagouira.

Les principaux freins à l'initiative privée et à l'auto emploi relevés au niveau local sont :

- En l'absence d'incitation à l'investissement privé et à l'auto-emploi, pas de politique active de promotion de l'emploi dans la région ;
- Absence de mesure d'accompagnement des porteurs de projets (en matière d'étude de faisabilité, en phase d'exploitation, etc.) ;
- la multiplication des interfaces et d'intervenants et l'absence d'interlocuteurs réellement impliqués
- la faiblesse de la visibilité sur les marchés et les circuits économiques se traduisant par les faiblesses du montage technique et financier des projets
- la méconnaissance des règles de la gestion managériale et financière des projets ;
- la perte de confiance en l'initiative privée. Les exemples nombreux des échecs de projets, amplifiés par le système de communication familial et tribal, jette un lourd discrédit sur l'initiative privée et décourage les quelques entrepreneurs à concrétiser leurs projets
- Peu ou prou de mesures dédiées à la garantie d'un revenu décent pour les actifs des secteurs primaires (élevage, pêche artisanale, artisanat, agriculture, secteur informel) ;
- Il est fait état de discriminations à l'encontre des ressortissants de ces régions dans l'accès à certains emplois publics (police, forces de sécurité)
- Il est fait état de discriminations à l'encontre des femmes dans l'accès à l'emploi: préjugés et stéréotypes privilégiant le recrutement des hommes, pas de mesures positives en faveur de l'emploi des femmes, pas de mesures positives en faveur des personnes en situation de handicap ;
- Pas de politique active en faveur de l'amélioration des conditions de sécurité, de santé et de bien-être au travail : tableau chaotique des conditions de travail et de vie dans le secteur de la pêche, faiblesse des moyens d'action de l'inspection du travail et défaillance du contrôle de conformité légale des conditions de sécurité et de santé au travail ;

Le problème de financement quant à lui, est situé à deux niveaux :

- le faible taux de financement du système bancaire : ces refus de crédit traduisent les contraintes habituelles de sous-capitalisation,

d'absence de garanties, de faiblesse du montage technique et financier des dossiers, problème de formulation des projets..

- l'inadaptation des projets aux réseaux de financement disponibles et la sous application des facilités octroyées par l'Etat, permettent de mesurer les limites du crédit classique face aux projets de petites taille ; il en va de même pour le micro-crédit qui favorise certes, l'auto emploi, mais reste insuffisant pour une grande frange des projets générateurs d'emploi (la moyenne de crédit dans la région est de 4 000 dh alors que le plafond légale est de 30 000 dh du micro-crédit)

**LES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS
DANS LES TROIS RÉGIONS DE SUD EN 2012**

Indicateurs	Les 3 Régions en 2011	Oued Eddahab en 2011	Les 3 régions en 2012	Oued Eddahab en 2012	Le Maroc en 2012
POP active âgée de 15 ans et +	635458		646410		23854036
Taux d'activité	41.8	55.9	42.9	58.8	48.4
Taux d'activité selon le sexe					
Hommes	70.5		72.3		73.6
Femmes	14.5		14.5		24.7
Taux d'activité selon l'âge					
15 – 24 ans	20.3		22.0		33.5
25- 34 ans	52.9		55.4		60.7
35- 44 ans	54.8		57.4		61.4
45 ans et plus	42.9		39.2		44.6
Taux d'activité selon le diplôme					
Sans diplôme	38.2		38.0		48.6
Niveau moyen	39.5		42.3		43.7
Niveau supérieur	68.7		69.3		61.6
Pop active occupée âgée de 15 ans et plus	225359		235158		10510503
Taux d'emploi	35.5		36.4		44.1
Emploi selon le statut professionnel					
Salarie	61.7		56.5		43.7
Auto-emploi	32.5		35.0		34.1
Emploi non rémunéré	5.8		8.5		22.1
Emploi selon les branches d'activité économiques					
Agric , foret et pêche	21.8		23.1		39.2
Industrie	5.9		7.9		11.5
Btp	13.0		10.6		9.9
Services	59.3		58.3		39.3
Pop active en chômage	40258		42422		1038201
Taux de chômage	15.2	15.0	15.3	11.6	9.0
Taux de chômage selon le sexe					
Hommes	10.9		11.0		8.7
Femmes	35.1		35.9		9.9
Taux de chômage selon l'âge					
15 -24 ans	45.9		41.2		18.6
25- 34 ans	22.7		22.9		13.2
35 – 44 ans	5.3		6.1		5.0
Ans et plus	0.3		0.5		1.9
Taux de chômage selon le diplôme					
Sans diplôme	6.0		6.3		4.0
Niveau moyen	19.6		19.0		15.3
Niveau supérieur	30.5		31.1		18.7

Source : Enquête nationale sur l'emploi et le chômage 2011- 2012

4^{ème} PARTIE :

LES SECTEURS SOCIAUX

L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1 : l'enseignement :

A l'occasion de la rentrée scolaire 2011-2012 ; l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation à DAKHLA, a procédé au renforcement des infrastructures scolaires à travers le lancement de 53 chantiers de construction et de qualification des espaces d'éducation et l'ouverture de 8 établissements scolaires, et ce dans le but d'atteindre et de concrétiser les objectifs du Plan d'urgence et de redoubler les efforts pour gagner le pari de la qualité de l'enseignement.

Il s'agit de deux écoles primaires, d'un lycée collège, de deux lycées qualitatifs, d'un lycée d'excellence, d'un établissement périscolaire , de classes d'enseignement primaire et de classes des personnes handicapés et d'un établissement d'enseignement scolaire privé .

S'agissant de l'enseignement technique , il a été renforcé par l'ouverture de classes de préparation de certificat de technicien supérieur , de classes préparatoires pour l'accès aux écoles supérieures , de deux nouveaux lycées qualitatifs et d'un lycée collège.

Pour ce qui est du soutien social, l'Académie rappelle l'apport considérable de l'initiative royal de 1 million de cartables, tout en soulignant la généralisation des services de restauration scolaire au profit des élèves du milieu rural , l'octroi d'habits unifiés à 600 élèves issus de familles nécessiteuses , la distribution de vélos à 120 élèves et l'ouverture d'un nouvel internat.

1-1 : l'enseignement préscolaire :

L'enseignement préscolaire est ouvert aux enfants âgés de trois ans révolus à cinq ans ; son objectif c'est la facilité de l'épanouissement physique de l'enfant ; il constitue une étape essentielle dans sa préparation et son insertion dans l'enseignement primaire.

Ainsi au cours de l'année scolaire 2011- 2012 (tableau ci-dessus) , l'effectif des enfants scolarisés dans le préscolaire au niveau de la région d'Oued eddahab Lagouira s'élevait à plus de 3761 enfants répartis à presque de 20 élèves par éducateur. Le nombre de ces établissements est de 75 et qui a connu une diminution de 7 établissements par rapport à l'année précédente , de même le nombre de ces établissements le nombre des enseignants a diminué de 16 personnes par rapport à l'année précédente .

Il ressort des statistiques disponibles que la ville de DAKHLA, abrite la majorité de ces établissements au niveau de la région .

Indicateurs qualitatifs sur l'enseignement préscolaire

	2010/2011	2011/2012	Variation
Nbre d'établissement	82	75	-9
Nbre total d'élèves	3684	3761	2
Dont filles	1746	1741	0
Enseignants	201	187	-7

Source : AREF A DAKHLA

1-2 : l'enseignement primaire :

L'objectif principal de cet établissement c'est d'assurer une bonne formation de base aux enfants âgés de cinq ans et plus. C'est l'une des priorités de toute société qui vise le développement de son capital humain aux prochains niveaux de l'enseignement ultérieur.

L'effectif des élèves inscrits au cycle de l'enseignement primaire au cours de l'année scolaire 2011- 2012 à atteint 12852 élèves au niveau de la région , soit 11098 élèves dans les écoles publiques et 1754 dans le secteur privé.

1-2-1 : l'enseignement primaire public :

Au cours de l'année scolaire 2011- 2012 , la région comptait 22 écoles primaires (dont 4 au milieu rural) dotés de 349 classes.

L'effectif régional des élèves reçus au sein de ces établissements est de 11098 élèves (dont 5375 filles) groupés en 349 classes opérationnelles , ce qui présente une moyenne de 32 élèves par classe (voir tableau ci-dessus)

Indicateurs d'enseignement primaire 2011/2012

	Urbain	Rural	Total
Nbre d'établissement	18	4	22
Nbre de classes	330	19	349
Nbre d'élèves total	10901	197	11098
Dont filles	5281	94	5375
Taux d'élèves par classe	33	19	32
Taux d'élèves par salles	44	9	41
Taux d'élèves par enseignant	32	32	31

Source : AREF A DAKHLA

1-2-1 : l'enseignement primaire privé:

Durant l'année scolaire 2011/2012 , le secteur primaire privé a compté cinq établissements primaires dotés de 38 classes , le nombre d'enseignants a été de 86. L'effectif total des élèves était de 1754 élèves (dont 816 filles) , la totalité de ces établissements se trouvent dans la ville de DAKHLA .

Indicateurs qualitatifs sur l'enseignement Primaire privé

	2010/2011	2011/2012	Variation
Nbre d'établissement	5	5	0
Nbre d'élèves total	1705	1754	3
Dont filles	815	816	0
Nombre de classes	52	72	38
Enseignants	64	86	34

Source : AREF A DAKHLA

1-2 : l'enseignement secondaire collégial :

L'enseignement secondaire collégial est dispensé sur une durée de trois ans, il reçoit les élèves qui s'ont terminés l'enseignement primaire, la tranche d'âge concernée est celle de 12 à 14 ans.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, le nombre des élèves inscrit à ce cycle s'élève à 4821 dont 2299 sont des filles , dotés de 11 établissements (dont un au milieu rural).

Le nombre de classes était de 141 au niveau de la région (dont « classes au niveau rural).

1-2-1 : l'enseignement secondaire collégial public :

En 2011-2012 , la région d'Oued Eddahab Lagouira comptait 9 collèges avec 129 classes , l'effectif des élèves était de 4481 élèves au milieu urbain et 46 élèves au milieu rural.

Le taux d'encadrement régional était de 20 élèves par enseignant , et ce au niveau des deux milieux.

Indicateurs d'enseignement collégial 2011/2012

	Urbain	Rural	Total
Nbre d'établissement	8	1	9
Nbre de classes	126	3	129
Nbre d'élèves total	4481	46	4527
Dont filles	2125	24	2149
Taux d'élèves par classe	36	15	35
Taux d'élèves par salles	31	9	30
Taux d'élèves par enseignant	21	4	20

Source : AREF A DAKHLA

1-2-2 : l'enseignement secondaire collégial privé :

Les données du tableau ci-dessus montrent qu'au niveau de la région , 294 élèves ont été inscrits au sein des collèges privés, cet effectif représente 7% du total des élèves du secondaire collégial dans la région dotés de 2 établissements et 12 classes , l'effectif des enseignants était de 21 enseignants en 2011-2012 alors qu'il était de 32 dans l'année précédente.

Indicateurs qualitatifs sur l'enseignement Collégial privé

	2010/2011	2011/2012	Variation
Nbre d'établissement	2	2	0
Nbre total d'élèves	267	294	10
Dont filles	127	150	18
Nombre de classes	11	12	9
Enseignants	32	21	-34

Source : AREF A DAKHLA

1-3 : l'enseignement secondaire qualifiant :

L'enseignement secondaire qualifiant s'étale sur trois ans , il accueille les élèves admis en terme de la 3ème année de l'enseignement secondaire collégial orientés à poursuivre leurs études dans une section d'enseignement général ou technique , la tranche d'âge correspondante à ce cycle est celle de 15 à 17 ans . Cette phase conduit à l'obtention du baccalauréat qui ouvre la voie à l'enseignement supérieur ou l'accès à la formation professionnelle.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012 , le cycle de l'enseignement secondaire qualifiant a assuré la scolarisation de 3094 élèves (dont 1558 filles) , le nombre des établissements dans ce cycle était de six dotés de 105 classes.

Le taux d'encadrement était de 13 élèves par enseignant , le nombre d'élèves par classe était de 29 (tableau ci-dessus)

Indicateurs d'enseignement qualifiant 2011/2012

	Urbain	Rural	Total
Nbre d'établissement	6		6
Nbre de classes	102	3	105
Nbre d'élèves total	3079	15	3094
Dont filles	1551	7	1558
Taux d'élèves par classe	30	5	29
Taux d'élèves par salles	27	5	26
Taux d'élèves par enseignant	13	4	13

Source : AREF A DAKHLA

2: La formation professionnelle :

La formation professionnelle est considérée comme un facteur principal de développement, son objectif est l'encadrement des jeunes pour améliorer leurs compétences et de faire face aux exigences du marché de travail.

Formation professionnelle

	GS	LBSH	ODL	National
Répartition des stagiaires par niveau de formation (2011-2012)				
Spécialisation	10,8	10,0	9,3	12,2
Qualification	28,6	20,2	32,5	23,7
Technicien	43,5	38,5	35,1	35,2
Technicien spécialisé	17,1	31,4	23,1	28,9
Taux d'insertion des lauréats, 9 mois après la sortie (année 2009)				
Global	70,5	64,8	74,9	61,0
Féminin	55,5	54,9	74,7	60,8
Masculin	83,8	75,7	75,2	60,6

⁵ Sources : HCP, MEN, OFPPT

GS : Guelmim Smara LBSH : Laayoune – boujdour Saki hamra ODL : Oued Eddahab Lagouira

2-1 : Infrastructure :

Au cours de l'année scolaire 2012-2011, le secteur de la formation professionnelle au niveau de la région dispose de 5 établissements situés tous dans la ville de DAKHLA (deux établissements publics et trois privés).

L'OFPPT est l'acteur prédominant dans le domaine de la formation professionnelle. La part des stagiaires dans les établissements privés n'atteint au mieux que 13,6% dans la région d'Oued-ed-Dahab-Lagouira, alors qu'elle est de 26% au niveau national.

2-2 : La formation professionnelle en secteur public :

En 2012-2011, selon les données statistiques de la carte de la formation professionnelle de la région, le secteur public a formé 613 stagiaires (395 en 1ère année et 218 en 2ème année), répartis dans les deux établissements publics (Institut de la Technologie Appliquée et le centre de Qualification de la pêche maritime). Le nombre des enseignants s'élève à 21 dont deux occasionnels.

Effectifs en formation dans le secteur public selon le niveau

	Spécialis.	Qualif.	Techn.	Formation qualifiante.	Technicien spécialisé
1^{ère}	81	106	78	74	56
2^{ème}	00	82	78	00	58
TOTAL	81	188	156	74	114

Source : Carte de la formation professionnelle de la région 2010-2011

2-2 : La formation professionnelle en secteur privé :

Le nombre de stagiaires dans la formation professionnelle privé s'élève à 100 élèves durant l'année scolaire 2010-2011, répartis en trois établissements exerçant dans le secteur privé (Institut Harosoft, institut Amisty et l'école Pigier). Le nombre de formateurs était de 20 personnes dont 14 sont des occasionnels.

Effectifs en formation dans le secteur privé selon le niveau

	Qualif.	Techn.	Technicien spécialisé.	TOTAL
1^{ère}	5	21	21	47
2^{ème}	2	24	27	53
TOTAL	7	45	48	100

Source : Carte de la formation professionnelle de la région 2010-2011

	GS	LBSH	ODL	National
Part du secteur privé dans la formation professionnelle (2011-2012)				
Global	4,7	13,6	13,6	25,9
Spécialisation	32,0	29,1	0,0	34,8
Qualification	1,4	16,1	5,7	15,0
Technicien	1,4	10,8	25,0	29,5
Technicien spécialisé	1,2	10,4	12,9	26,6

LA SANTE

Tout le monde est conscient de l'importance du secteur de la Santé dans le développement économique et social du pays, pour cela le Maroc s'est engagé à améliorer sa politique sanitaire à travers le développement des soins médicaux de base et l'élargissement de l'infrastructure sanitaire et sa dotation en équipements nécessaires.

Le droit à la santé étant un droit fondamental de tout être humain. Il implique que toute personne doit bénéficier de conditions favorables pour jouir du meilleur état de santé (Organisation mondiale de la santé (OMS)). Or , la réalisation de ce droit est liée à l'accès aux autres droits essentiels (logement, eau, assainissement, habillement, emploi, protection sociale...). En tant que droit fondamental, ce droit représente une créance de toute personne sur l'ensemble de la collectivité. Le respect de ce droit implique l'intervention, chacun dans sa sphère d'activité et de responsabilité, des pouvoirs publics et des collectivités territoriales, des familles et des personnes, ainsi que des entreprises et des associations.

Dans ce sens le Maroc a adopté durant les dernières années plusieurs programmes afin de moderniser les services sanitaires fournis pour faire bénéficier une population plus large, de même celle vivant dans le milieu rural .

Les objectifs escomptés étant :

- Renforcer l'équité d'accès et améliorer en continu la qualité des structures et des services de soins
- Améliorer la santé maternelle et infantile
- Améliorer le cadre médico-légal de l'interruption de grossesse
- Évaluer et améliorer en continu les politiques nationales et régionales de prophylaxie, de traitement et d'éradication des maladies épidémiques et endémiques
- Assurer l'effectivité de la prévention de l'addiction et de la lutte contre le trafic et diffusion illégale des substances psycho-actives
- Évaluer et améliorer en continu les politiques d'hygiène publique

I- Infrastructure sanitaire dans la région :

Infrastructure sanitaire publique Par province en 2010

	Centre de santé		Dispensaires rurales	Hôpitaux Généraux provinciaux
	communal	Rural		
Oued eddahab	2	4	1	1
Aousserd	3	0	1	0
Région	5	4	2	1

Source : Direction Régionale de la Santé à Dakhla

Infrastructure sanitaire publique Par province en 2011

Régions	Provinces et préfectures	Urbain (1)			Rural (2)				Total (1+2)
		CSUA	CSU	Total	CSCA	CSC	DR	Total	
Oued Eddahab-Lagouira	Aousserd			0	2		2	4	4
	Oued Eddahab		4	4	2		3	5	9
	<i>Total région</i>		4	4	4	0	5	9	13

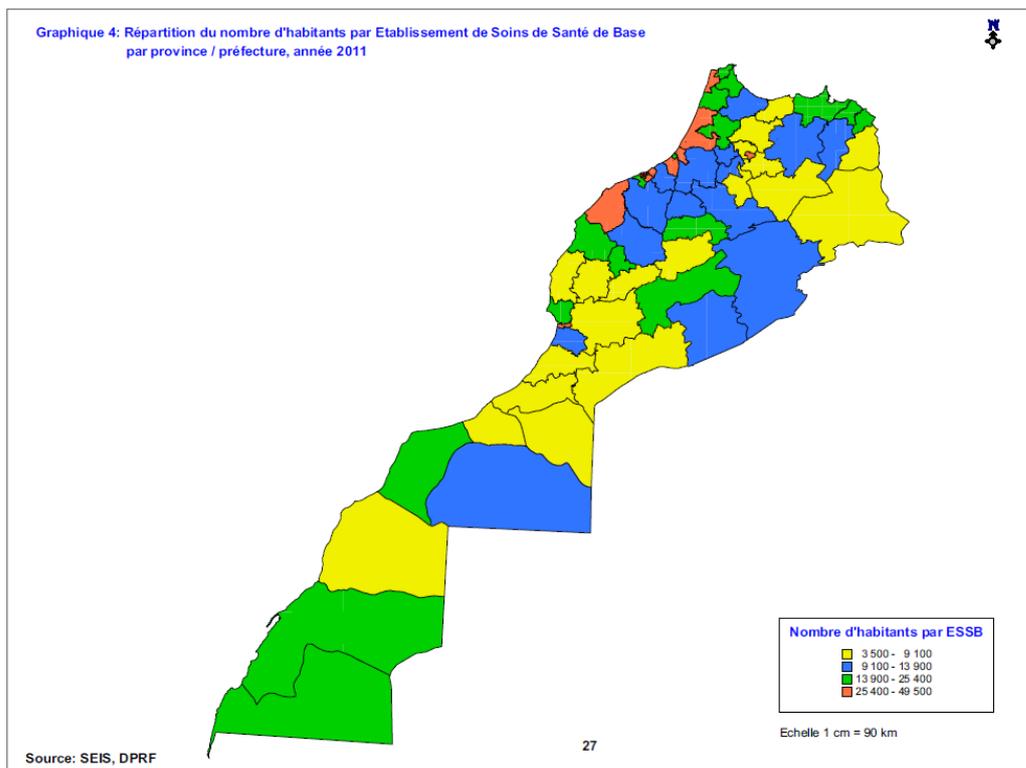
Source : santé en chiffre 2012

Dans la région d'Oued eddahab Lagouira , la majorité des établissements sanitaires sont localisés en milieu urbain (ville de Dakhla). Le nombre de lits des hôpitaux publics s'est établi à 53 lits en 2010. En ce qui concerne le nombre de lits par millier d'habitants, même si la moyenne régionale est légèrement supérieure à la moyenne nationale, il convient de noter qu'en 2011 6, Oued-ed-Dahab-Lagouira a une couverture litière très faible, soit 3.245 habitants pour un lit d'hôpital, contre 746 à Laâyoune-Boujdour-Sakia-el-Hamra, 1287 à Guelmim-Es-Smara, et 1180 à l'échelle nationale.

Nombre de lits selon le type d'Hôpitaux publics Par province

	Hôpitaux publics	Hôpitaux spécialisés	Total
Oued eddahab	53	0	53
Aousserd	0	0	0
Total	53	0	53

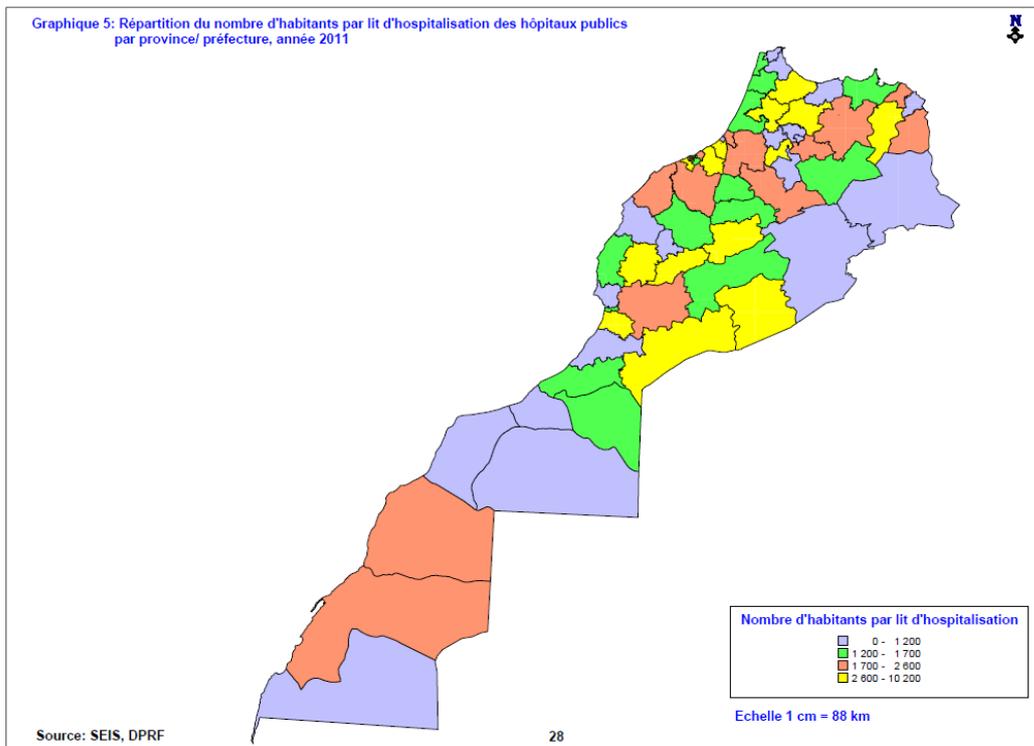
Source : Direction Régionale de la Santé à Dakhla



Ressources sanitaires et humaines (année 2011)

	Oued Eddahab Lagouira		National	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Nb d'habitants par structure de soins	12481	2384	24927	6949
Nb d'habitants par lit dans les hôpitaux publics	1287		1438	
Nb d'habitants par personnel médical	2689		1630	
Nb d'habitants par personnel paramédical	842		1109	

Source :HCP (Annuaire statistiques de 2008 et 2011)



Source : santé en chiffre 2012

II- L'encadrement sanitaire :

II-1 : Encadrement médical :

Les formations sanitaires dans la région d'Oued Eddahab Lagouira sont encadrés en 2010 par 49 médecins dont la majorité exerce dans le secteur public. Ainsi, la densité médicale de la région est de 2689 habitant pour 1 médecin en 2011 , ce qui se traduit par une baisse de l'encadrement médical dans la région.

Tableau 1.13: Répartition du personnel médical des secteurs publics et privé par région, Juin 2011

Régions/Indicateurs	Médecins du Ministère de la Santé			Collectivités locales	Enseignants chercheurs	Médecins privés		
	M. Génér.	M. Spec.	Total	M. Génér.	M. Spec.	M. Génér.	M. Spec.	Total
01- OUED EDDAHAB-LAGOUIRA	28	13	41	1	0	4	0	4

Source : santé en chiffre 2012

Encadrement médical dans la région

	Secteur public	Secteur privé	total
Médecins	43	06	49
Chirurgiens dentistes	02	02	04
Pharmaciens	02	26	28

Source : Direction Régionale de la Santé à Dakhla

Les données statistiques relatives aux pharmaciens et chirurgiens dentistes montrent qu'il y a une faible densité de chirurgiens dentistes soit un chirurgien pour presque 33000 habitants.

De même, la région compte en 2010, 28 pharmaciens, soit une densité de 1 pharmacien pour 4705 habitants.

	Guelmim-Es-Smara	Laâyoune-Boujdour-Sakia-el-Hamra	Oued-ed-Dahab-Lagouira
--	------------------	----------------------------------	------------------------

Évolution du nombre d'établissements de soins de santé de base par région 2007/2011

Structure ⁴	CSR	DR	CSU	CSR	DR	CSU	CSR	DR	CSU
2007	41	31	24	2	10	13	5	4	5
2011	46	27	27	5	10	13	4	5	4

On relève qu'il n'y a pas d'amélioration du ratio nombre d'habitants par établissement de soins de santé de base aussi bien dans la région qu'à l'échelle nationale. Il y a une sorte de stagnation ou de détérioration, en raison du déséquilibre entre l'accroissement de la population et celui de l'infrastructure de base.

II-1 : Encadrement para-médical :

Encadrement paramédical dans la région Selon les provinces

	In fermiers Diplômés D'Etat	Adjoint de santé breveté	Total
Oued eddahab	88	19	107
Aousserd	05	00	05
TOTAL	93	19	112

Source : Direction Régionale de la Santé à Dakhla

Les médecins exerçant au niveau de la région sont assistés par un personnel paramédical s'élevant à 112 personnes, soit une densité d'un aide sanitaire par 842 habitants.

III-1 : Indice d'utilisations des infrastructures sanitaires :

En ce qui concerne l'utilisation des infrastructures sanitaires dans la région, on constate que durant l'année 2010, L'hôpital provincial a accueilli 2865 entrées. La durée moyenne de séjour est de 03 jours avec 10012 jours d'hospitalisation.

Tableau 1.14: Indicateurs de performance des hôpitaux publics par région , année 2011

Régions\ Indicateurs	Capacité	Admissions	J.hosp.	TOM	DMS	IROT	TROT
01- OUED EDDAHAB-LAGOUIRA	51	2 872	8 320	44,7	2,9	3,6	56,3

Source : santé en chiffre 2012

D'autre part le taux moyen d'occupation a atteint 52%, ainsi le taux de rotation a enregistré une augmentation de 1 point, 54 en 2010 , 53 en 2009 contre 62 en 2008.

Durée moyenne de séjour et taux d'occupation dans la région

	2008	2009	2010
Durée moyenne de séjour	03	04	03
Taux moyenne d'occupation	44,41	51,78	51,75
Taux de rotation	62	53	54

Source : Direction Régionale de la Santé à Dakhla

III- Quelques aspects sur l'activité de la Santé publique dans la région :

Grâce aux différentes stratégies nationales, des progrès significatifs, quant à la prévention de la mortalité maternelle et infantile, ont été enregistrés. Le plan d'action du Ministère de la Santé entre 2008-2012 a permis une amélioration de certains indicateurs liés aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ce programme est très actif au niveau des services décentralisés de la santé. Il concerne les axes suivants :

- Plan national de surveillance de la grossesse et de l'accouchement
- Programme national d'immunisation
- Programme national de planification familiale
- Programme national de lutte contre les maladies diarrhéiques
- Programme national de lutte contre la malnutrition.

III-1 ; Programme National d'Immunisation ;

Durant l'année 2010, le programme de vaccination continue son déroulement ; ainsi 12205 vaccins ont été effectués pour le BCG, DTCP et VAR.

Activité du programme national d'immunisation en 2010

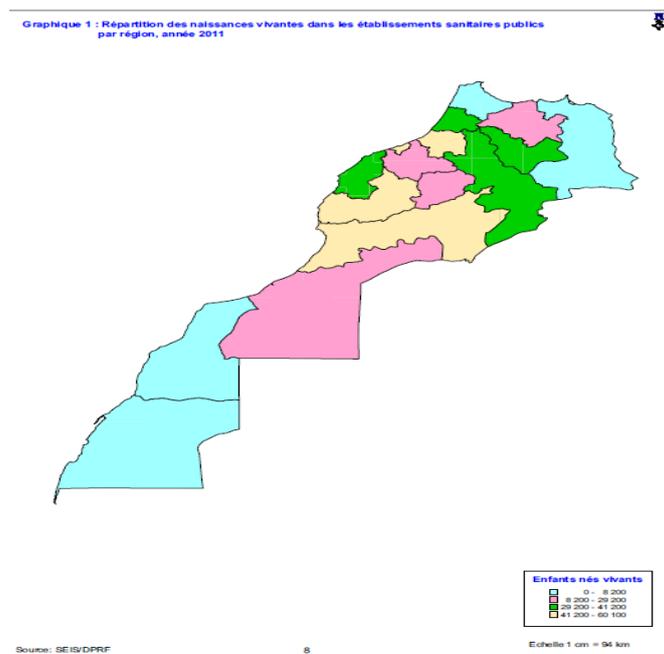
	BCG	DTCP1	DTCP2	DTCP3	VAR	TOTAL
nombre	1927	2390	2612	2677	2599	12205

Source : Direction Régionale de la Santé à Dakhla

BCG : bacille de Calmette et guérin

DTCP : diphtérie tétanos coqueluche poliomyélite

VAR : vaccin anti-rougeoleux



Source : santé en chiffre 2012

III-2 ; Programme National de planification familiale :

La maîtrise de la croissance démographique et la préservation de la santé de la mère constituent l'objectif principal de la pratique de la planification familiale visant un plus grand accès des femmes aux méthodes modernes de contraception.

Tableau 2.3: Répartition des populations cibles des programmes de santé par milieu et par province / préfecture (population des femmes en âge de reproduction), année 2011

Province\Préfecture\Milieu	femmes 15-49 ans			femmes mariées 15-49 ans		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1- OUED EDDAHAB-LAGUIRA						
AOUSERD	2 801	17 007	19 808	1 491	8 512	10 003
OUAD EDDAHAB	27 102	6 074	33 175	14 425	3 040	17 465
TOTAL REGION	29 903	23 080	52 983	15 916	11 552	27 468

Source : santé en chiffre 2012

Au niveau de la région, les femmes agissent d'une manière analogique quant à la pratique de la planification familiale, l'effectif des utilisateurs (anciennes et nouvelles) s'est élevé à 6370 en 2010.

Activités du programme national de la Planification familiale dans la région

	Nouvelles acceptantes					Anciennes acceptantes			
	pilule	condom	inj	DIU	total	pilule	codo m	inj	total
effectif	1218	114	259	103	1694	3677	338	461	4476

Source : Direction Régionale de la Santé à Dakhla

Surveillance de la grossesse et de l'accouchement

	Guelmim-Es-Smara	Laâyoune-Boujdour-Sakia-el-Hamra	Oued-ed-Dahab-Lagouira
Taux de mortalité maternelle (2009)	0,89%	0,95%	1,57%
Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié (2009)	28,5%	27,4%	10,4%

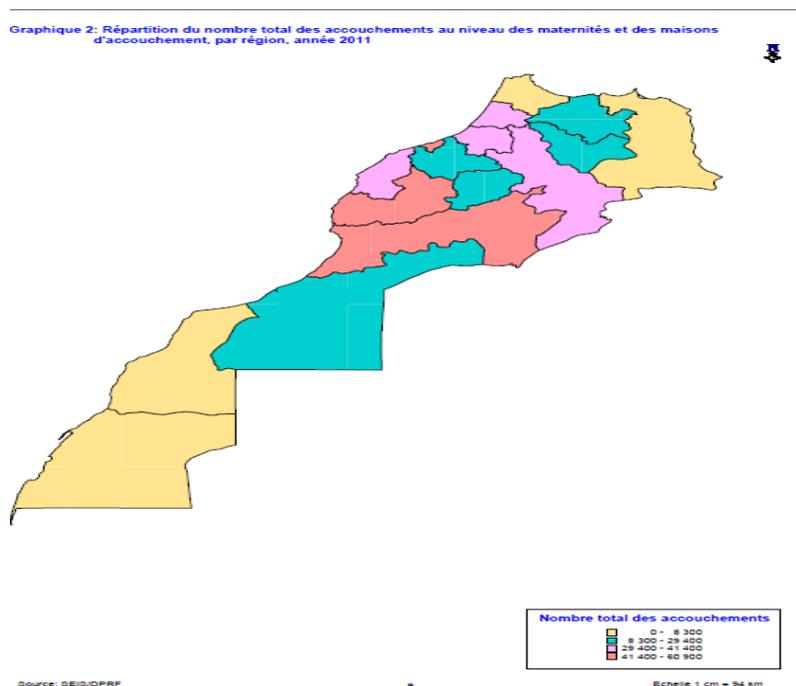
Source : rapport sur l'évaluation de l'effectivité des droits essentiels CESE 2013

On constate que le taux de mortalité maternelle est élevé pour la région en comparaison des autres régions du sud de même le taux d'accouchements assistés est très bas en fait, seulement presque un sur dix accouchements est assisté.

Indicateurs de performance des activités des maternités en 2011

Régions\ Indicateurs	Accouch. normaux	Accouch. Dystociques	Accouch. Césariens	Total	Mères décédées
01- OUED EDDAHAB-LAGUIRA	1 757	90	157	2 004	1

Source : santé en chiffre 2012



Source : santé en chiffre 2012

III-2 ; Programme National de lutte contre la malnutrition ;

Durant l'année 2010, pour les enfants âgés de moins de 10 ans, les établissements sanitaires de la région ont réalisé 32276 pesées et 4723 pesées pour ceux âgés de 2 à 4 ans.

Tableau 2.2: Répartition des populations cibles des programmes de santé par milieu et par province / préfecture (population des enfants moins de 5 ans), année 2011

Province\Préfecture\Milieu	enfants de moins d'un an			enfants 12-23 mois			enfants <à cinq ans		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1- OUED EDDAHAB-LAGUIRA									
AUSERD	226	1 827	2 053	225	1 800	2 025	1 322	6 029	7 352
OUAD EDDAHAB	2 175	749	2 924	2 164	738	2 902	13 424	2 405	15 829
TOTAL REGION	2 401	2 576	4 977	2 389	2 538	4 927	14 746	8 434	23 181

Source : santé en chiffre 2012

Comme le montre le tableau ci-dessous, 1915 enfants ont été bénéficiés de vitamine D première prise et 4457 de deuxième prise ; reste à signaler que les services sanitaires n'ont enregistré aucun cas de malnutrition.

Activité du programme national de la lutte contre la malnutrition en 2010

	Vitamine D 1 prise	Pesés 0- 11mois	Vitamine D 2 prise	Enfants pesés âgés		Cas de Malnutrition
				12 – 23 mois	2 – 4 Ans	
urbain	1915	32276	4457	10156	4723	0
rural	0	0	0	0	0	0
Région	1915	32276	4457	10156	4723	0

Source : Direction Régionale de la Santé à Dakhla

En matière de couverture médicale, il importe de souligner qu'en rapportant l'effectif des assurés et des ayants droit à la population totale, on relève que le taux de couverture des deux régimes, Ce taux est de 11,3% à Oued-ed-Dahab-Lagouira.

L'ENTRAIDE NATIONALE

La pauvreté est devenue aujourd'hui, le fléau social contemporain, c'est pourquoi les pouvoirs publics ont mis en place des programmes sociaux pour répondre aux besoins des populations défavorisées.

Ainsi, en matière d'éducation que d'amélioration de leur niveau de vie, et ce, par l'Entraide Nationale et les institutions sociales et éducatives qui constituent des majeurs actions pour protéger ces catégories de la population qui connaissent des conditions de vie très difficile.

Au niveau de la région d'Oued eddahab-Lagouira, la délégation provinciale de l'Entraide Nationale à Dakhla a mené des différents actions au cours de l'année 2011/2012, à savoir les centres d'éducation et de formation, les établissements de protection sociale, les jardins d'enfants, les organisations des handicapés et les centres de lutte contre l'analphabétisme.

Statistiques et les activités de différents centres relevant de la délégation provinciale d'Oued eddahab Lagouira durant l'année 2011/2012.

Type de centre	secteur	Activité	Nbre de Bénéficiaires
C.E.F relevant du centre d'accueil multifonction	Hay el Amal	-centre et couture moderne - informatique -coiffure - autres activités -alphabétisation	47
Dar al mowatin Salam	Hay Salam	-informatique -éducation informel -gestion domestique -éducation citoyenneté -alphabétisation -autres activités	583
Dar al mowatin El Qods	Avenue el Ouchariat	-broderie -coupe et couture moderne -croché à main -informatique -alphabétisation -coiffure -autres activités	258
C.E.F Ohoud	HaY Moulay Rchid	-coupe et couture moderne -céramique -alphabétisation -coiffure -soutien scolaire	186
C.E.F Tirss	Hay Salam	-broderie -coupe et couture moderne	

		-croché à main -peinture sur tissu -éducation informatique -alphabétisation	220
Etablissement protection « DAR TALIB »	Oued chiaf	-logement et nourriture -sport -autres activités	40
C.E.F FAR	Hay el Askari	-coupe et couture -crochée à main -peinture sur tissu -alphabétisation	47
C.E.F « AHL LBACHIR »	Hay el Wakala	-coupe et couture moderne -coupe et couture traditionnelle -éducation informel -informatique -alphabétisation	213
C.E.F « ENNAHDA »	Hay el Hasani	-coupe et couture moderne -éducation informelle -alphabétisation -informatique Education citoyenneté	512
Etablissement de protection sociale Centre d'accueil multifonction	Hay El Amal	-promotion et appui scolaire aux enfants en situation difficile -logements et nourriture -sport et autres activités	35
Garderie d'enfants « AL Wahda »	Avenue M.V	-alphabétisation -éducation et apprentissage encouragement de préscolaire	101
Garderie « NAOIRICE »	Hay EL hASANI	-Alphabétisation -éducation et apprentissage encouragement de préscolaire	101
Garderie « QODS »	Avenue el Ouchariat	-éducation et apprentissage encouragement de préscolaire	35
Garderie « SALAM »	Hay Salam	-éducation et apprentissage encouragement de préscolaire	30
Garderie « OHOUD »	HaY Moulay Rchid	-éducation et apprentissage encouragement de préscolaire	33
Garderie « FAR »	Hay EL ASKARI	-éducation et apprentissage encouragement de préscolaire	69
Garderie « D'accueil »	Hay el Amal	-alphabétisation --éducation et apprentissage encouragement de préscolaire	100

JEUNESSE ET SPORT DANS LA REGION

I- Les activités sportives dans la région :

Les activités sportives font une partie importante du développement humain et contribue à l'amélioration du niveau de la population. La région d'Oued eddhab Lagouira offre à ces habitants un certain nombre d'établissement et d'équipements aux activités sportives et de loisirs, des terrains de sport, des centres d'accueil et des maisons de jeunes.

I-1 : Infrastructure sportive dans la région

La région d'Oued Eddahab Lagouira dispose d'une infrastructure sportive plus ou moins limitée par rapport aux régions du Royaume, ainsi la plupart de ces équipements sportifs sont installés dans la ville de DAKHLA.

Cette infrastructure est dotée de 29 installations sportives dont la majorité est consacrée aux sports collectifs.

Répartition des équipements sportifs dans la région Selon la province

Infrastructures sportives	Oued eddhab	Aousserd	Région
Terrains de foot Ball	6	2	8
Terrains de basket	1	1	2
Terrains de Had Ball	1	1	2
Terrains de volley ball	2	1	3
Salles de sport	1	0	1
Karaté	9	0	9
Taek wando	1	0	1
musculations	1	0	1
aérobie	1	0	1
Full contact	1	0	1
Total	24	5	29

Source : Délégation provinciale du ministère de la jeunesse et sport à Dakhla

I-2 : les clubs sportifs dans la région :

La région d'Oued eddhab lagouira compte 14 clubs sont l'égide des différentes fédérations sportives dont 9 clubs de Karaté, un club de football, un club de basketball, un club d'athlétisme, un club de taekwondo et un club de musculation. La totalité des clubs sont situés dans la ville da Dakhla.

Pratique sportive

	GS	LBSH	ODL
Nombre de licenciés par discipline (2012)			
Aérobic	95	-	95
Aïkido/Full contact	225	-	70
Athlétisme	300	2.512	-
Basket-ball	85	-	-
Bodybuilding	-	-	224
Cyclisme	-	76	-
Handball	41	280	142
Football	110	1.189	153
Karaté	600	916	461
Mini-foot	30	-	-
Pétanque	50	127	-
Taekwondo	65	2.600	131
Total	1.601	7.700	1.276

GS : Guelmim Smara LBSH : Laayoune – boujdour Saki hamra ODL : Oued Eddahab Lagouira

Comme cela a été constaté par le CESE, la pratique des sports dans la région n'est manifestement pas encouragée :

- Malgré une large variété des disciplines sportives, la pratique sportive reste très limitée, moins de 2.000 licenciés sur 150000 habitants.
- Infrastructures et équipements limités ou inadaptés l'exemple d'une immense salle omnisports à Dakhla, sans véritable budget de fonctionnement, ou celui évoqué des budgets insuffisamment appropriés aux besoins. En effet, on a accordé beaucoup plus d'importance aux infrastructures sportives qu'à l'encouragement de la pratique sportive chez les jeunes.
- Le rôle des associations pour animer les activités sportives dans les régions et mettre à profit les infrastructures reste très faible. Seules quelques associations sous tutelle sont impliquées.
- Et surtout pas d'action tangible en faveur de l'accès aux activités sportives des personnes en situation de handicap.

Budget alloué par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

	GS	LBSH	OEL
Budget (en milliers de dirhams)			
2007	8.706	384	1.770
2012	18.695	22.039	7.477

GS : Guelmim Smara LBSH : Laayoune – boujdour Saki hamra ODL : Oued Eddahab Lagouira

II - Les activités éducatives et de loisirs dans la région :

La région d'Oued eddahab – Lagouira dispose de deux maisons de jeunes implantés dans la ville de Dakhla, elles ont accueilli 30554 adhérents en 2009 soit un moyen de 15277 participants par maison de jeune, 49.9% participants aux activités de rayonnement.

D'autre coté, et dans le cadre de l'encouragement et l'encadrement du rôle de la femme, le secteur de la jeunesse et du sport se dispose d'un foyer féminin et d'un jardin d'enfants. Le nombre de bénéficiaires a atteint 133 durant l'année 2009, encadrés par cinq encadrant.

Les colonies des vacances organisées au profit des enfants sont parmi les activités importantes qui sont supervisés par les services de jeunesse et sports dans la région.

En 2009, le nombre des participants dans ces colonies se chiffre à 1730 enfants répartis sur quatre périodes.

Répartition des colonies de la région selon les périodes

1 ^{ère} période	2 ^{ème} période	3 ^{ème} période	4 ^{ème} période	Total
300	580	600	250	1730

Source : Délégation provinciale du ministère de la jeunesse et du sport à Dakhla

LA CULTURE DANS LA REGION

1 : Les tendances du secteur de la culture dans la région :

La culture est l'ensemble des connaissances et des comportements qui caractérisent une société humaine. Le droit à la culture est un droit de l'homme qui s'exerce sur le plan collectif et individuel :

- collectif : permettre au citoyen de défendre protéger et développer sa propre culture (patrimoine culturel, traits spirituels, systèmes de valeur, traditions et croyances).
- individuel : regroupant le droit à l'éducation, la protection du droit d'auteur et la jouissance des biens culturels.

Les objectifs associés étant :

- Promouvoir la participation à la vie culturelle, à la création culturelle sur toutes ses formes, sa diffusion et son accessibilité
- Promouvoir l'accès aux biens, services et aux espaces culturels
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine et les expressions culturelles

Dans ce sens, la nouvelle Constitution du Royaume du Maroc a consacré « AL HASSANYA » comme l'un des éléments qui compose l'identité culturelle du Maroc et a mis une grande responsabilité à l'Etat pour son entretien et son développement.

La région d'Oued eddahab Lagouira est caractérisé par son grande importance de ses habitants aux arts populaires, la musique, la danse et la poésie ainsi que les coutumes et les traditions locales liées au mariage , naissance, circoncision, mort, éducation et la robe traditionnelle et d'autres structures sociales , que cherche la Direction de la Culture à Dakhla par l'activation et la mise en œuvre de la politique du ministère dans le domaine de la culture au niveau régional , visant à pousser le développement et le travail culturel en s'assurant la préparation et la mise en œuvre de toutes les mesures visant à assurer la possibilité d'investir le patrimoine culturel Hassani et ainsi d'augmenter la valeur de la production et d'améliorer les conditions de visibilité encourageant les pratiques culturelles dans les diverses formes , et la mise en œuvre de politiques d'accès universel à la culture en rendant les services culturels des citoyens afin de renforcer le tissu culturel régional et de soutenir le travail des acteurs dans la coordination et la consultation et la création de partenariats dans ce domaine.

A titre d'exemple d'initiatives prises dans le domaine culturel, le bilan dressé à Dakhla : plusieurs festivals culturels sont organisés pour promouvoir et

préserver l'art et la culture saharo-hassanis. De même, pour sauvegarder le patrimoine culturel immatériel, des informations ont été réunies au sujet des gravures sur roche découvertes dans certaines localités et des travaux entrepris pour préserver les manuscrits. Quatre bibliothèques publiques ont été ouvertes, dont une pour enfants. Un club culturel, une médiathèque, un musée, un institut de musique hassani et un centre pour la préservation de la culture hassanie ont été créés. Ce centre a réuni 400 manuscrits de poèmes hassanies. En plus de l'organisation par le CNDHd'un colloque international, en décembre, pour la création du Musée du Sahara à Dakhla, dont les actes sont en cours de publication avec un financement de l'OCP et de l'Agence du Sud ;

Le Ministère de la Culture a lancé la mise en place d'un système national de statistiques culturelles, qui permettra la collecte de données, la production et la diffusion de statistiques culturelles.

Toutefois, sur la base des registres de bibliothèques existants, le Ministère a mis à dispositions les données suivantes sur les bibliothèques publiques et leur fréquentation :

	GS	LBSH	ODL	National
Réseau de bibliothèques publiques				
Nombre	21	8	4	-
Nombre pour 5.000 habitants	2	1	1	2
Part du réseau national	7,21%	3,8%	1,4%	-
Offre documentaire des bibliothèques publiques				
Nombre de titres	63.000	55.351	14.750	-
Nombre de titres pour 1.000 habitants	122	180	95	87
Fréquentation des bibliothèques publiques				
Part de la population inscrite	0,08%	0,08%	0,2%	5,5%

GS : Guelmim Smara LBSH : Laayoune – boujdour Saki hamra ODL : Oued Eddahab Lagouira

Crédits publics

	GS	LBSH	ODL	National
Crédits d'investissement (montant en milliers de dirhams)				
Budget 2007	49	64	64	109.911
Budget 2012	147	670	2.158	235.000
Part nationale 2007	0,04	0,06	0,06	-
Part nationale 2012	0,06	0,3	0,9	-
Crédits de fonctionnement				
Budget 2007	426	400	120	69.737
Budget 2012	1.766	1.800	1.729	139.400
Part nationale 2007	0,6	0,6	0,1	-
Part nationale 2012	1,27	1,3	1,24	-

GS : Guelmim Smara LBSH : Laayoune – boujdour Saki hamra ODL : Oued Eddahab Lagouira

2 : Les objectifs du secteur dans la région :

La Direction Régionale de la Culture à Dakhla a consacré plusieurs efforts pour atteindre les objectifs suivants :

- La diffusion de la culture Hassanya et son développement en organisant des expositions et des séminaires, des conférences, des réunions, et plusieurs autres événements de nature culturelle.
- L'application des textes législatifs et réglementaires relatifs à la protection des ressources du patrimoine culturel et immatériel.
- le développement des zones de théâtre, musique, arts de la danse et des beaux-arts et d'encourager et de soutenir les créativité artistiques.
- Préparation des mesures visant à promouvoir le livre et le développement de réservoirs et de conservation des manuscrits pour faire connaître son importance et la valeur du patrimoine en utilisant toutes les coopérations avec les institutions intéressées.
- La réalisation de projets de développement dans le contexte culturel des pièges avec les conseils locaux élus.
- Renforcer les partenariats et la recherche de façons à soutenir le but de promouvoir les structures culturelles.

3 : Les principales réalisations du secteur dans la région :

La Direction régionale du ministère de la Culture à Dakhla assure chaque année l'organisation de nombreuses activités et animations prévues en coordination avec les associations culturelles et artistiques, des acteurs locaux et des institutions publiques, dont les principales sont :

- Le festival national de la poésie et de la chanson Hassani est un patrimoine de festival spécial Hassani supervise le ministère de la Culture a organisé en collaboration avec les autorités locales sous le thème : " le patrimoine local au service du développement durable» pour prendre soin du patrimoine Hassani , qui fait partie du patrimoine marocain et ainsi que l'emploi dans le service de l'intégrité territoriale ainsi que l'ouverture à différents développements dans la communauté littéraire et artistique SAHRAOUI.
- Le Festival régional du théâtre Hassani , qui a été organisé en partenariat avec d'autres associations , la contribution du ministère et les conseils locaux , qui vise à créer une atmosphère de compétition entre les participants des trois régions de Sud.
- L'organisation du « Forum de l'enfant » et ce , avec la coopération et le partenariat avec la Direction de l'éducation et des événements locaux , le but de cette manifestation c'est pour réhabiliter l'enfance pour gagner un pari de l'avenir et le travail, de prêter une grande attention à l'enfant pour son insérer dans une gamme d'activités visant à découvrir ses talents .
- l'exposition régional du livre , qui régit sous le thème « consacrer la culture de la lecture, pilier du développement durable » et l'occasion de souligner l'importance du livre et de son rôle dans le progrès de la société et aussi de faire connaître la valeur de la vie et ainsi de contribuer à l'avancement de ce secteur comme un outil clé pour la diffusion des connaissances et de la circulation ,
- « Le Forum louange du Prophète Mohammed , organise en partenariat avec le Conseil scientifique de la province d'Aousserd qui vise à découvrir de nouveaux talents et de mettre en lumière cet art qui met l'accent sur l'amour et l'appréciation du prophète Mohammed, qui régleme dans le mois de Mars de chaque année.

4 Les activités culturelles organisées par la Direction au cours de l'année 2011 :

Au cours de l'année 2011, la Direction régionale de la Culture à Dakhla a organisé de nombreuses activités culturelles et de l'art et de divertissement programmé en coordination avec les associations culturelles et les acteurs techniques et locales et des établissements publics.

Parallèlement à ces activités, la Direction régionale de la Culture à ouvrir les portes de son bibliothèque situé à Dakhla et à Bir guendouz et la Bibliothèque des Enfants à tous les gens de différents catégories et à ses abonnés qui s'intéressent à la lecture et la recherche scientifique, en ligne avec sa politique visant à la stimulation et l'encouragement sur la lecture et de l'apprentissage et de connaissance

5^{ème} PARTIE :

Les infrastructures de base dans la région

LE SECTEUR DE L'HABITAT

Depuis son réintégration à la mère partie, la région d'Oued eddahab Lagouira a bénéficié d'une attention particulière des pouvoirs publics. Le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville en tant qu'Administration tutélaire d'un secteur productif figurant au nombre des domaines socio-économiques prioritaires s'est assigné, comme tâche de promouvoir l'Habitat dans la Région et combler le déficit légué par l'occupation espagnole, décongestionner l'activité économique de la ville de Dakhla et résorber son habitat insalubre et de doter la Région des documents d'urbanisme et d'Aménagement du territoire appropriés.

1 : Le secteur de l'Habitat dans la région :

1 – 1 : Les projets réalisés pour promouvoir l'Habitat social entre 1980 et 1999 :

Pour combler le déficit en logements et créer une structure d'accueil, plusieurs opérations d'Habitat ont été réalisées par le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville depuis 1980, centrés dans la ville de Dakhla chef lieu de la région et unique ville peuplée, qu'a connu une urbanisation accélérée.

Ces projets sont d'une consistance de 654 logements de différents types et d'un montant globale d'investissement d'environ 80 MDHS et la totalité de ces logements est attribué aux ménages cibles.

L'ERAC/SUD l'unique Promoteur Immobilier Public sous tutelle de l'Habitat à l'époque a quant à lui a participé aux efforts menés par son Ministère en vue de renforcer la structure d'accueil de la ville de Dakhla et ceci par la réalisation de deux lotissements de promotion d'une consistance de 506 lots avec une valeur de immobilière de 21 MDHS, la totalité de ces lots a été commercialisés.

1 – 2 : Les projets réalisés entre 2000 et 2007 :

Les opérations d'Habitat initiées en l'an 2000 et après, confirment la tendance à l'entreprise des opérations de grande envergure comme en témoigne le Programme National de promotion de l'Habitat Social dans les provinces du Sud (20000 logements) , dénommé Programme AL Aouda et le Programme Spécial de lutte contre l'Habitat insalubre au niveau de ces provinces ainsi que les réalisations de l'ERAC /SUD à Dakhla . Ces programmes visent à :

Renforcer la structure d'accueil de la ville de Dakhla, ville qui a connu un flux migratoire énorme due essentiellement à l'importance économique

de la région liée en grande partie à ses richesses halieutiques , dans ce cadre 700 logements ont été construits et attribués et 208 lots en cours d'attribution dans le cadre du Programme d'Action Sociale supervisé par la Wilaya , sans oublier l'apport de l'ERAC/SUD par la réalisation et la commercialisation de deux lotissements d'une contenance de 465 lots dont 82 lots de villas et 11 lots d'immeubles , visant à diversifier l'offre , le montant investis dans tous ces projets et d'environ 133 MDHS .

Participer aux efforts de l'Etat visant la création de nouveaux pôles urbains et en même temps décongestionner la ville de Dakhla et ceci aux centres d'El Argoub, d'Aouuserd, et de Bir Guendouz et aux villages de pêche de Ntireft et Labouirda (par la construction de 620 logements embryonnaires et la viabilisation de 1372 lots pour un montant totale de 134 MDHS en cours d'attribution actuellement).

Résorber l'habitat insalubre au niveau de la ville de Dakhla , le Ministère soucieux de la production de l'Habitat insalubre , et conscient de la nécessité d'améliorer les conditions d'habitat de la population dans les logements décents a réalisé le lotissement de résorption Hay Hassani d'une consistance de 1617 Lots avec 1397 lots de résorption pour un montant de 59 MDHS , 832 lots de recasements ont été attribués aux ménages bidonvilles pour cette fin. Mais avant de parler de ces efforts de résorption, il est important de signaler l'existence de trois bidonvilles à Dakhla totalisant auparavant 6688 ménages dont 945 d'entre eux ont été transférés (113 relogés au programme Al Ouda 700 logements et 832 au lotissement de résorption Hay Hassan) .

1 – 3: Les projets d'habitat en cours de réalisation et programmés dans le cadre du nouveau programme d'Habitat et d'Urbanisme dans la région (2008 à 2014) :

Pour satisfaire les besoins en matière d'habitat, il a été programmé la réalisation des projets de grande envergure d'une consistance totale de 13298 lots dont 3647 lots-lotissement madinat al Wahda 1ère et 2ème tranche , lancés auparavant et destinés à subvenir :

La demande liée aux besoins actuels et futurs annoncés lors de la réunion tenue entre le Ministre et les membres du CORCAS à Rabat en 2006 et suite à cette réunion , 7800 unités d'Habitat ont été programmés dans cette région répartis entre 6800 unités au niveau de la province d'Oued eddahab et 1000 unités au niveau de la province d'Aouuserd , pour contribuer à l'intensification de l'offre en logements dans la région .

La demande liée aux besoins de la croissance démographique ; dans ce cadre et pour combler ce déficit et satisfaire une demande de

plus en plus exigeante variante et renouvelable, la Société d'Aménagement Al Omrane Al Janoub compte réaliser dans l'immédiat des lotissements de lots de villas et la construction de 70 villas économiques, 50 logements sociaux de 140 mille dirhams et 50 logements sociaux de 250 mille dirhams) en vue de créer un marché immobilier capable de subvenir aux besoins variés et renouvelables ; La mise à niveau de la ville de Dakhla par la résorption totale de toutes les formes de l'habitat insalubre et ce au cours de cette période que la ville de Dakhla a été annoncée « ville sans bidonville » le 27 /01/2010.

Tableau des projets d'habitat, en cours de réalisation et programmés dans la région :

Intitulé de projet	localisation	consistance	Etat actuel
Lotissement Ennahda 1	Dakhla	3998 lots d'habitat 509 lots de commerce	En cours de viabilisation dont 899 lots viabilisés au bidonville Lahrait en 2010
Lotissement Annahda 2	Dakhla	1768 lots d'habitat	En cours de viabilisation
Lotissement Almohit	Dakhla	539 lots de villas dont 70 à construire villas économique	Programmé
Lotissement Riad Addahab	Dakhla	543 lots de villas	Programmé
Projet unité d'habitat social 25 MDHS	Dakhla	50 appartements	Programmé
Lotissement Arraha	Bir anzarane	140 lots à aménagement progressif	Programmé
Lotissement Assalam	Bir guendouz	700 lots à aménagement progressif	Une première tranche de 288 lots est en cours de viabilisation
Lotissement Assalam Aousserd	Aousserd	300 lots à aménagement progressif	Programmé
Projet unité d'habitat social à 14 MDHS	Aousserd	50 appartements	Programmé

1 – 4: Actions et études menées visant à disposer d'une information fiable et actualisé sur le secteur de l'habitat :

L'intervention du Ministère dans le domaine de l'habitat ne se limite pas à offrir un logement décent, mais plutôt elle est appelé à donner une information fiable pouvant aider les différents intervenantes dans le secteur de l'habitat et de la promotion immobilière à prendre les meilleurs décisions. Fort de cette responsabilité, la maîtrise de l'information dans le domaine de l'habitat demeure, pour le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville, un élément indispensable à la connaissance, l'analyse et le suivi du secteur pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies adéquates d'intervention. En ce sens, le Ministère déploie des efforts considérables pour la production, le traitement et la diffusion d'une information fiable et actualisée, relative au secteur, à mettre à la disposition des intervenants dans le processus de production de logements. Ces efforts se mesurent par le déploiement des systèmes de suivi du secteur mis en place ; notamment le système de suivi de parc logement ; le système de suivi des coûts de construction et de lotissement, le système de suivi des matériaux de construction et le système de suivi des loyers. Ces derniers intègrent différentes études permettant la prise en compte de la complexité du secteur avec ses différentes facettes.

2 : L'urbanisme et la planification urbaine dans la région :

Pour accompagner le processus de développement de la région et en vue de le mettre dans son cadre adéquat, plusieurs centres et communes de la région ont été dotés des documents d'urbanisme appropriés, et c'est dans ce cadre que la planification urbaine de la région a débuté en 2000 par l'approbation du plan d'aménagement de Dakhla, en 2002 le plan d'aménagement d'Aousserd et en 2003 celui du centre d'El Argoub puis la génération de la couverture des centres de la région en documents d'urbanisme a été poursuivie par la réalisation de plusieurs plans d'orientations et de référence nécessaires pour maîtriser l'opération d'urbanisme de ces centres émergents et villages de pêche. Les efforts visant à généraliser la couverture des centres et communes de la région en documents d'urbanisme s'est accentuée par la réalisation du schéma directeur d'aménagement urbain de la baie de Dakhla en cours de finalisation actuellement, l'approbation du plan d'aménagement du centre de Bir guendouz, des plans de développement pour les centres de Bir anzarane

, de Ntrift et d'Imlili sans oublier la refonte et l'actualisation actuelle du plan d'aménagement de la ville de Dakhla qui permettra de prendre en compte l'explosion démographique et le dynamisme économique que connaît la ville et aussi les spécificités écologiques de la presqu'île. Pour ce qui est de la gestion urbaine des actions ont été entrepris pour promouvoir et maîtriser l'urbanisme par le développement des mécanismes de la gestion urbaine à travers l'élaboration d'un règlement de construction et la création d'une commission d'esthétique et aussi l'accentuation des opérations de contrôle et de lutte contre la prolifération de l'habitat non réglementaire et pour rehausser la qualité urbanistique et architecturale du cadre bâti, plusieurs études ont été réalisées par l'Agence Urbaine, dans ce cadre, nous pouvons citer à titre d'exemple l'étude de mise à niveau urbaine, l'étude de requalification des quartiers sous équipés, l'étude du plan vert et l'étude sur la charte architecturale. Parallèlement à ces actions et afin de suivre le rythme de croissance de la demande en logement causé par la grande explosion démographique que connaît la région et pour établir l'équilibre entre les différents centres de la région, il a été décidé d'ouvrir des nouvelles zones d'urbanisation dont la superficie totale est environ de 46393 hectares repartis entre la ville de Dakhla 4293 hectares, 30 hectares au centre de Bir Guendouz et 10 hectares au centre d'Aousserd, destinés dans leur totalité en plus de la création des infrastructures touristiques, à recevoir le nouveau programme d'habitat et d'urbanisme 2008-2012.

3 : Le secteur d'Aménagement de territoire dans la région :

Le secteur de développement du territoire, est considéré comme étant un carrefour de toutes les politiques sectorielles dans le cadre d'une vision globale, qui vise à atténuer les disparités régionales, dans un souci d'instaurer un développement durable axé sur le long terme.

Dans ce cadre le MHUPV, en charge de secteur a mené plusieurs actions visant à innover une démarche pour le développement régional et local de cette région et ses différents centres, à travers, une démarche concertée et déconcentrée qui autorisera l'établissement d'une typologie des espaces projets selon leurs spécificités, mais aussi en fonction de la hiérarchie des priorités d'actions entre les différents espaces de la région et ce dans ce cadre que plusieurs études et actions visant à en faire de cette grande région un grand pôle de développement compétitif ont été initiées et nous citons à titre d'exemple l'achèvement en 2004 de l'étude du schéma d'organisation

et de structure de la zone de Dakhla (S.O.S de Dakhla), l'étude qui servira de référence pour la réalisation de l'étude du schéma régional d'aménagement du territoire (le SRAT, en phase finale actuellement), qui constituera un document d'orientation stratégique pour le développement territorial de cette région à l'horizon 2020 et servira à terme comme plate forme du contrat Etat Région.

Pour gagner les paris et surmonter les déficits liés à la nécessité de redéployer la population de la région, concentré actuellement au niveau de Dakhla et à gérer durablement et rationnellement les ressources naturelles et halieutiques rares et fragiles, les études avancées proposent plusieurs scénarios et orientations et à plusieurs volets socio-économiques, écologique et spatial.

Dans le volet économique et social, les orientations visent à :

- Les espaces projets économiques, en tenant compte des spécificités écologiques du littoral ;
- Soutenir le secteur de la pêche par une exploitation rationnelle, renforcer les activités agricoles et moderniser l'élevage ;
- Promouvoir le tourisme sur la base des atouts naturels et culturels de la région ;
- Faire de la région et surtout de centre de Bir Guendouz une porte et un lieu d'échange commercial entre le Maroc et l'Afrique ;
- Appuyer l'initiative nationale du développement humain par la proposition des projets générateurs de revenus et améliorer les conditions des habitants et garantir leur participation dans les grands projets de développement dans la région.

Dans le volet territorial et environnemental, les orientations visent à :

- Redéployer les habitants dans la région et décongestionner la ville de Dakhla ;
- Faire de l'environnement un axe important dans tous les projets de développement économique et social et surtout au niveau de la baie, dans ce cadre contribuer dans l'élaboration des schémas directeurs d'assainissement liquide et solide dans la région et adopter une approche préventive dans l'étude des impacts des grands projets d'équipement et d'aménagement.

4 : les actions entreprises en matière de développement du monde rural et de la Politique de la ville :

Dans le cadre des nouvelles attributions du Ministère de l'Habitat en matière développement du monde rural, cette région a bénéficié de l'appui du fonds de développement rural (F.D.R) dans le cadre de la

nouvelle stratégie nationale de développement rural, c'est ainsi que des conventions de financement en partenariat avec les partenaires locaux ont été signées d'une part, visant à développer la production de la filière caméline et d'autre part contribuer au développement des centres ruraux émergents dans la région.

Concernant le volet de la politique de la Ville, domaine récemment confié à ce Ministère, il faut signaler la tenue au cours du mois de Mai dernier au niveau de Dakhla de l'atelier régional de concertation sur la politique de la Ville, réunion qui a présidé par Monsieur le Ministre qui a abouti sur le choix de la ville de Dakhla parmi les villes pilotes où sera lancée cette approche qui vise de faire de la ville un lieu qui assure l'équité sociale, la croissance économique, la protection de l'environnement et assurer une urbanisation durable.

5: Secteur de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire entre opportunités et contraintes :

Malgré les grands efforts entrepris par l'état à travers le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville et ses composantes régionales au niveau de cette région, quelques faiblesses et contraintes subsistent encore au niveau des trois secteurs en question, le canevas suivant récapitule cette situation :

Analyse SWOT du secteur de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

Secteur de l'Habitat	
Forces	Faiblesses et contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Une région ou la totalité du foncier est domanial. • Plusieurs opérations de logement et de lotissement entreprises, depuis le retour de la région à la mère patrie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une spéculation intense surtout au niveau de Dakhla ; - Plusieurs opérations surtout au niveau des centres ruraux restent inhabités ce qui contribue à la dégradation de l'état des logements ; - L'éloignement de la région des centres d'approvisionnement en matériaux de construction ; - Absence des bureaux de contrôle , des entreprises de construction et des architectes ; - Une main d'œuvre du secteur de la construction non qualifiée ; - Absence des promoteurs privés pour soutenir l'effort de l'Etat
Secteur de l'Urbanisme	
<ul style="list-style-type: none"> • Un effort continu pour la généralisation de la couverture de la région en documents d'urbanisme ; • La création de l'agence urbaine un plus value dans la gestion urbaine et la lutte contre l'habitat non réglementaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Certains de ces documents restent inadaptés et non appliqués ; - Les infractions en matière d'urbanisme existent toujours avec acuité, surtout à Dakhla ; - Un développement urbain à mieux maîtriser et une urbanisation galopante et anarchique.
Secteur de l'Aménagement du territoire	
<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle voie de développement régional et local est assuré à travers une démarche concertée et prospective, fondée sur l'identification des espaces projets ; • Des études d'aménagement de l'espace et d'assainissement liquide et solide réalisé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une artifice quasi absolue et des ressources fragiles à mieux gérer ; - Des potentialités touristiques à mieux valoriser ; - Une richesse halieutique en péril ; - Des odeurs nuisibles engendrées par le positionnement du dépotoir de la ville au milieu de la presqu'île ; - Une population et une activité économique, centrées quasi totalement au niveau de Dakhla à redéployer.

TRANSPORT ET COMMUNICATION

Le secteur de Transport dans la région d'Oued eddhab Lagouira a connu ces dernières années une évolution sensible tant au niveau du volume que de l'organisation du trafic à la fois des marchandises et les personnes.

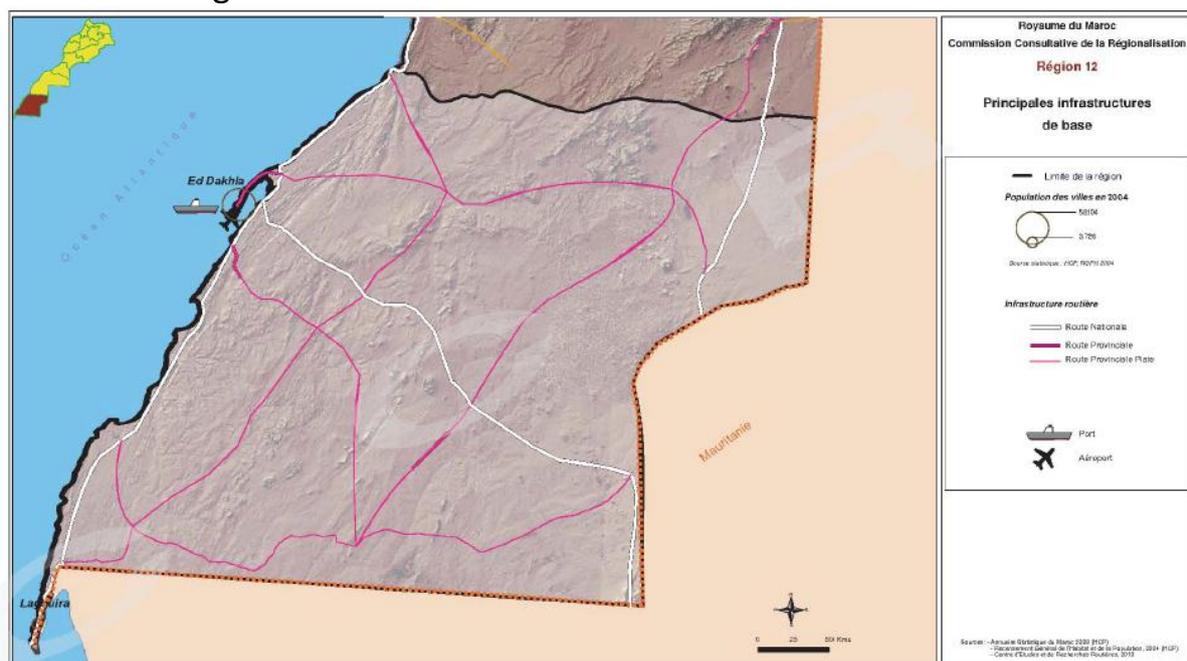
De par sa position géographique, trait d'union entre le Maroc et les autres pays africains, la région dispose d'un réseau routier non négligeable permettant une meilleure communication entre les régions du Maroc et ces pays.

1 : Le réseau routier dans la région :

Jusqu'à fin de l'année 2008, la région comptait 1298 km de routes nationales (dont 677 km revêtus) et 2071 km de routes provinciales, soit un total de 3369 km, dont 893 km revêtus contre seulement 67 km en 1979.

Un total de 202 km de routes dans la région ont été revêtus dans le cadre d'une action d'entretien et de réhabilitation de certains tronçons du réseau routier régional.

Dans le cadre de l'action initiée pour le désenclavement de la population rurale, la région a connu la réalisation de 108 km de routes dans le cadre du programme national de routes rurales (PNRR). Ce programme prévoit la construction au niveau de la région de 347 km de routes et l'aménagement de 166 km.



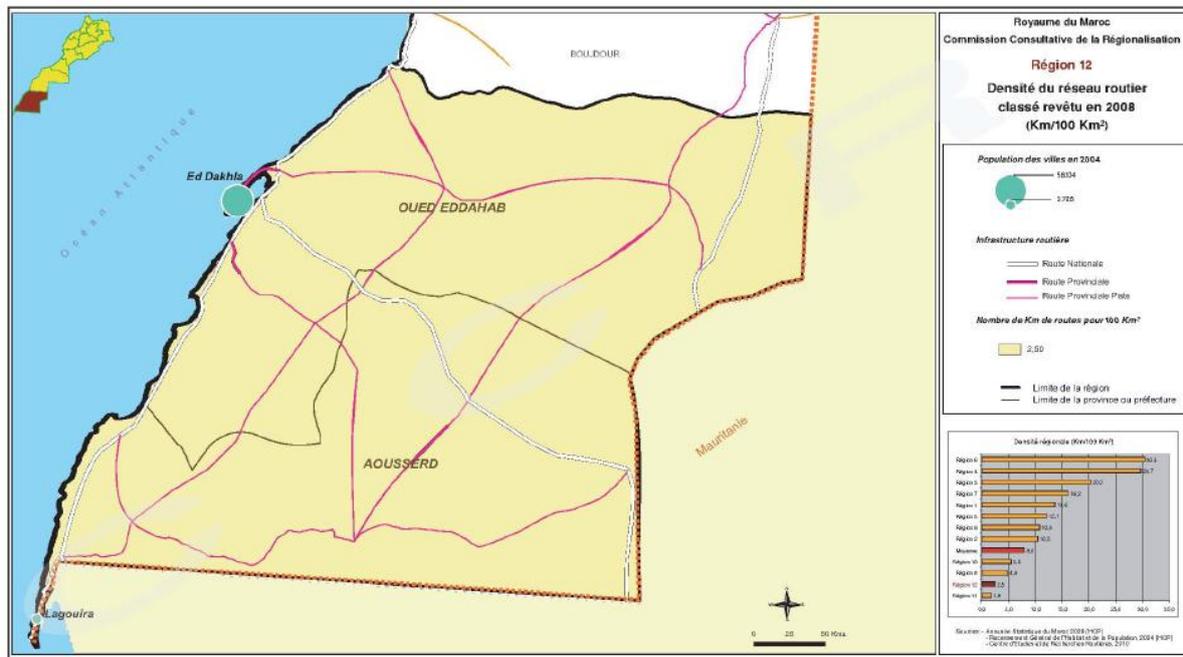
2 : Le transport des personnes :

Dans la région d'Oued eddahab Lagouira , près de 340 petits taxis desservent le transport urbain dans la ville de Dakhla, dans l'absence des bus.

Quant aux grands taxis, on dénombre 168 taxis assurant le transport des personnes vers les villages de pêche et les autres villes du Royaume.

Le transport par autocar est maintenu par quatre compagnies actuellement, il s'agit de : Supra tours , CTM, SAT et SATAS.

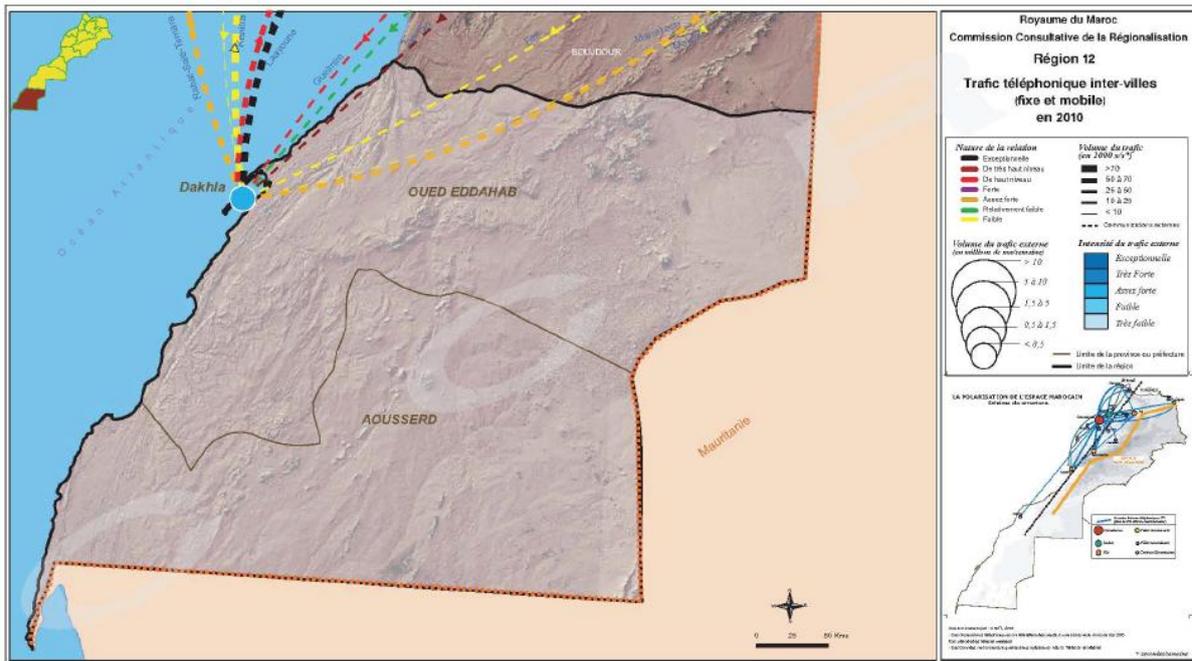
Le caractère saisonnier du secteur de la pêche maritime ainsi que le mouvement des personnes à l'occasion des fêtes religieuses ou des étudiants au moment des vacances scolaires font appel à des voyages supplémentaires de ces sociétés pour faire face à la demande exceptionnelle.



Télécommunications:

L'infrastructure de télécommunications dans la région a connu un développement sans précédent depuis 1979 couvrant les axes principaux de communication et les grandes et moyennes agglomérations.

Les investissements colossaux consacrés par les opérateurs nationaux dans la région constituent une action prioritaire pour le développement de la région. Cette action d'envergure vise l'extension, l'amélioration et la modernisation des réseaux de télécommunications par l'aide à l'accomplissement d'importants projets dans la région du Sahara.



Réalisations de l'opérateur Itissalat Al Maghrib (IAM) :

- **Province de Oued Eddahab** : La province de Oued Eddahab a connu en 1989 la mise en place d'un central téléphonique numérique d'une capacité de 2.986 abonnés. Actuellement la province dispose d'une capacité de 4.032 lignes et 3.257 abonnés en service.
- **Province d'Aousserd** : Actuellement la province dispose d'une URAD avec une capacité de 512 lignes et 67 abonnés en service.

Infrastructures spatiales de la région

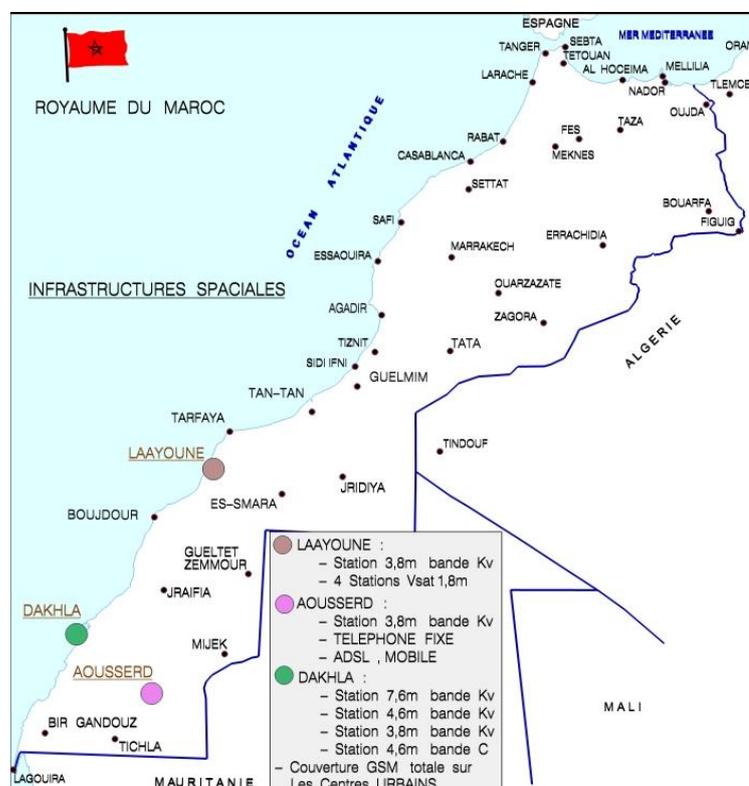
La région dispose d'une importante infrastructure spatiale pour permettre le maximum de fluidité dans l'écoulement du trafic avec le reste du royaume et pour l'acheminement du trafic international au départ et à l'arrivée pour les mêmes services : voix fixes & mobiles, Data, Internet....

- Ville de Dakhla :
- Station terrienne 7.6m en bande Ku.
- Station terrienne 4.6m en bande Ku.
- Station terrienne 3.8m en bande Ku.
- Station 4.6 m en bande C

Ces quatre stations sont utilisées pour véhiculer le trafic DOMSAT : téléphonie fixe, ADSL, Mobile et entreprises (DOMSAT = Domestic Satellite).

- Station 2.4M installée au site Bouirda (trafic mobile)
- Station 2.4 M installée au site 3ème RIM (trafic mobile)
- Station 2.4 M installée au site Oum dreiga (trafic mobile)
- Station 2.4 M installée au site Beggari (trafic mobile)
- Ville d'Aousserd :

- Station terrienne 3.8m en bande Ku (téléphonie fixe, ADSL, Mobile et entreprises)
- Station 2.4M installée au site Bir Gendouz (trafic mobile)
- Station 2.4 M installée au site Tichla (trafic mobile)
- Station 2.4 M installée au site CAP barbas (trafic fixe et mobile)



A ce jour, plusieurs publiphones ont été installés dans la région on compte plus de 53, quant au réseau GSM d'Ittissalat Al Maghrib, l'ensemble des installations et infrastructures déployés par IAM dans le cadre de l'exploitation de son réseau GSM d'une capacité contrôleur de 240 TRX

Réalisations de l'opérateur Méditelcom (MDT)

Dans le cadre de l'exploitation de son réseau GSM, l'opérateur MDT a déployé dans la région les infrastructures de télécommunications suivantes :- 5 stations de base GSM

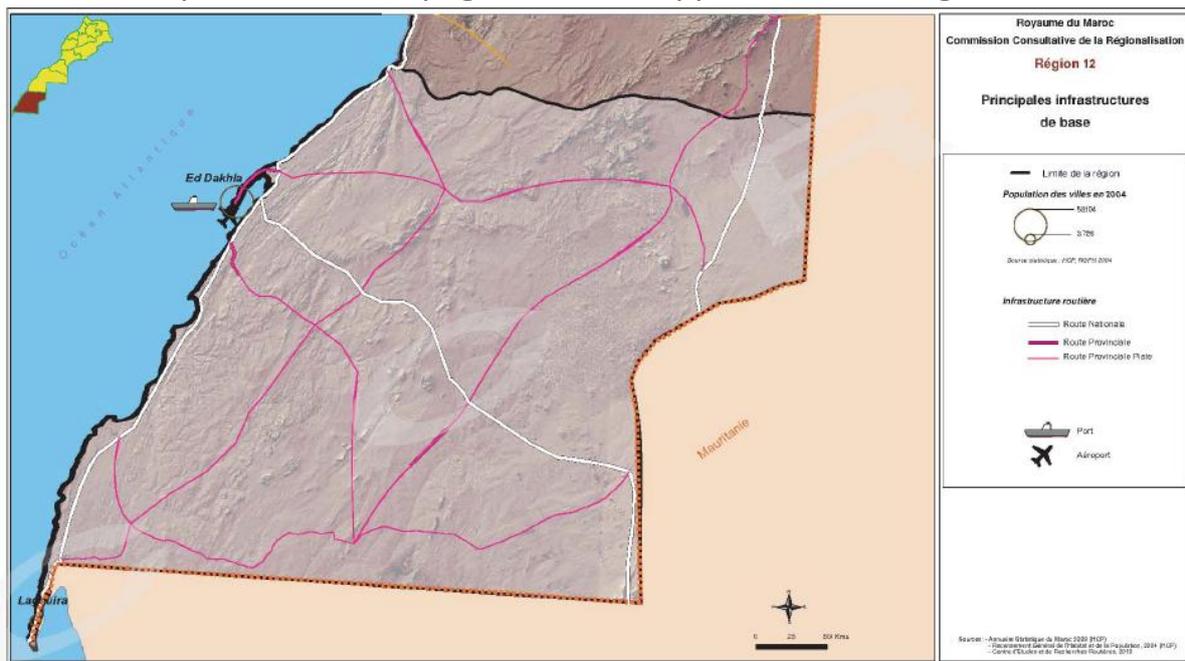
Localisation	Site A	Site B	Capacité
La ville de Dakhla	DAK001	DAK003	2X2
	DAK001	DAK005	2X2
	DAK001	DAK006	2X2
	DAK001	DAK002	2X2
	DAK001	DAK004	8X2

- 12 liaisons de transmission dont 33 en FH et 3 en VSAT (charger l'annexe II.2 dans une nouvelle fenêtre)

Type magasin	Quartier	Ville
Site Public		Dakhla
Site Public	.	Dakhla
Site Public	Hay El Massira II	Dakhla
Site Public	Place Ahmed Laaroussi	Dakhla
Site Public	El Massira III	Dakhla
Site Public		Dakhla

INFRASTRUCTURE AERIEN

Au cours de l'année 2010, le Ministère de l'Équipement et des Transports a mis en service le nouveau terminal de l'Aéroport de DAKHLA. Cette infrastructure réalisée dans le cadre de la politique des grands chantiers, a été construite par l'Office National des Aéroports afin de répondre au besoin d'accroissement de la capacité d'accueil de l'Aéroport et d'accompagner le développement de la région.



Cette politique a pour objet d'améliorer les conditions de mobilité des usagers du transport aérien, elle permet aussi de promouvoir le développement touristique de la ville de Dakhla.

L'aéroport de Dakhla est construit sur une superficie de 2600mètre carré, contre seulement 670 mètre carré pour l'ancienne aérogare, le nouveau terminal offre une capacité annuelle de 300 milles passagers. Il a en outre, été étudié pour répondre aux exigences et aux attentes des clients en matière d'accueil, d'ambiance et de fonctionnalité, sa construction s'insère dans le cadre d'un programme de développement global de l'aéroport de Dakhla qui a consisté en la réalisation de :

- D'un parking avion permettant le traitement simultané de deux avions de type B737.
- Des divers bâtiments techniques : bloc technique, tour de contrôle, centrale électrique et bâtiment Handling.
- Des réseaux, eau, électricité et éclairage extérieur.
- Des équipements aéroportuaires conformes aux exigences de l'OACI en matière de sûreté, de sécurité et de qualité de service.

- Des aménagements extérieurs : esplanade, accès, routier, parking et espaces verts.

L'activité du trafic aérien sur cette plate forme a enregistré un trafic aérien cumulé de 56500 passagers, soit une hausse de 39% par rapport à la même période de l'année précédente.

ENERGIE ET EAU

1 : le secteur de l'énergie dans la région :

Le secteur de l'énergie dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs, et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique.

L'Office National de l'Electricité a lancé durant ces dernières années un programme de renforcement du réseau électrique, et ce par l'installation d'une nouvelle centrale électrique à Dakhla pour répondre à la demande constatée sur le terrain en matière de l'énergie.

Selon l'ONE, l'alimentation de la ville de DAKHLA en énergie électrique était assurée par une centrale comprenant six groupes de diesel d'une puissance totale de 7.9 MW fonctionnant au gasoil.

Cette puissance disponible ne permettait pas l'extension du réseau et la desserte des unités industrielles au renforcement de la capacité de production à 21 MW et par la même occasion satisfaire aussi bien les besoins actuels que futurs.

Au près de l'ONE, on indique qu'aujourd'hui le réseau de la ville de Dakhla est entièrement alimenté par la nouvelle centrale, selon les chiffres communiqués par l'Office, la puissance prélevée pendant les heures de forte demande s'élève à 6 MW. L'Office s'attend à une augmentation rapide de la demande après la phase de raccordement des unités industrielles à son réseau.

Pour augmenter les capacités énergétiques de Dakhla, la production de la centrale turbine à gaz que compte la ville de DAKHLA sera doublée, un nouveau projet qui fait partie du plan d'urgence lancé par l'ONE pour faire face à la croissance rapide de la demande d'électricité nationale et porte sur l'extension de la centrale existante de Dakhla qui comprend trois groupes Diesel de 7MW chacun, par la mise en service d'un quatrième groupe diesel de 16.5 MW.

Ce projet ambitieux selon l'ONE, vise à augmenter la capacité de production de la ville de DAKHLA en matière d'électricité qui dispose actuellement d'une capacité de production de 20 MW, ce qui va permettre d'accompagner la croissance économique dans la région dans les différents secteurs et de renforcer ses infrastructures et ses installations de production. De même, il vient de répondre à la hausse de la demande en électricité que connaît la ville due principalement à l'électrification de la zone industrielle ESSALAM, et les besoins de des

unités industrielles opérant dans le port de la ville, ainsi qu'aux demandes de raccordement au réseau électrique des citoyens.

L'ONE envisage la création dans la ville de DAKHLA, d'une centrale d'équipement solaire afin d'assurer la diversification d'approvisionnement pour la satisfaction de la demande en énergie solaire et la valorisation des ressources nationales à travers la promotion de toutes formes d'énergie, cette centrale aura une puissance totale de 1 à 3 MW destiné à promouvoir les énergies renouvelables.

2: le secteur de l'eau dans la région :

L'eau est une denrée précieuse à Dakhla, une zone qui se développe et dont les besoins en eau vont grandissant ;et pour faire face à ces besoins, plusieurs efforts ont été déployé pour satisfaire la demande de la population sur cette matière vitale.

Dans ce sens, l'ONEP a réalisé plusieurs projets d'eau potable et d'assainissement liquide dans la ville, il s'agit notamment de la réalisation d'une nouvelle station de traitement de l'eau souterraine avec un débit de 200 litres par seconde, ainsi que l'élargissement des installations de distribution.

Pour redresser la situation, l'ONEP a mis en place un programme de distribution par camions citernes 14 heures sur 24, et ce en collaboration avec les autorités locales.

Enfin, et pour en faire avec les problèmes des eaux usées évacués vers le golfe de Dakhla, l'Office a programmé la deuxième phase du programme d'assainissement par un partenariat entre l'ONEP, le Ministère de l'Intérieur, de l'Energie et les Mines, l'Agence de Sud et la Wilaya de La région, la municipalité de Dakhla et les conseils régional et provincial.

Une station d'approvisionnement en eau potable du Centre d'Aousserd à partir des puits de Boulryah et de Oued Chiyaf a été achevée, dont la réalisation a coûté une enveloppe budgétaire de plus de 12,476 millions DH. D'un débit de 3,31 litres par seconde, soit 285 m² par jour, cette nouvelle installation permettra de satisfaire les besoins en eau des habitants du Centre d'Aousserd, a-t-on assuré à cette occasion. Les première et deuxième phases de ce projet relatives respectivement à la mise en place de conduites d'eau et la réalisation d'études techniques ont été financées par la direction générale des collectivités locales à hauteur de 7,29 millions DH, alors que la troisième phase portant sur l'installation de pompes électriques et autres équipements hydrauliques a été financée dans le cadre d'un partenariat entre le conseil provincial

d'Aousserd, l'INDH et l'agence de promotion et de développement des provinces du sud.

Dans la région d'Oued-ed-Dahab-Lagouira, le taux d'accès au réseau d'assainissement liquide au sein de la ville de Dakhla atteint 96%. Mais, les rejets liquides collectés par le réseau ne sont pas épurés avant leur évacuation dans la baie de Dakhla et menacent donc le maintien écologique de cette baie qui joue un rôle clé à la fois dans l'activité économique actuelle de la ville et dans ses potentialités de développement. La station d'épuration, qui nécessitera un investissement de 131,7 millions de dirhams, sera fonctionnelle en 2014. De plus, la baie de Dakhla est exposée aux risques de la pollution liée aux activités d'entretien des bateaux qui accostent dans la baie.

3 : Les Problèmes de la Gestion de l'Eau :

Selon le constat fait par le conseil économique et social CESE au niveau de la région d'Oued-ed-Dahab-Lagouira, la problématique des ressources en eau réside dans la surexploitation de la nappe profonde et l'extension de plus en plus croissante du périmètre agricole de Taourta (près de Dakhla), actuellement équipé en partie de moyens classiques d'irrigation (gravitaire). Ces deux problèmes pourraient être à l'origine d'une réduction excessive des eaux fossiles.

Les nappes d'eau souterraines ne présentent aucun risque de pollution à l'heure actuelle. Toutefois, à ce jour, l'agence du bassin hydraulique concernée n'a publié aucune étude sur la nature de la nappe phréatique de la région et les limites de sa capacité.

En ce qui concerne la région d'Oued-ed-Dahab-Lagouira, l'alimentation en eau potable de la ville de Dakhla est assurée actuellement à partir de sept forages connectés à une station de traitement. Huit nouveaux forages ont été réalisés en vue d'un doublement de la capacité d'alimentation.

Le prix fortement subventionné de l'eau ne favorise pas son utilisation raisonnée, ni la maîtrise et la réduction de sa consommation. Ce constat, commun à plusieurs pays en développement, constitue un risque que plusieurs ONG préconisent de réduire par une politique clairement engagée en faveur de la protection et du recyclage des eaux.

Les ressources en eau souterraine sont généralement de qualité moyenne à mauvaise à cause d'une salinité élevée, plusieurs zones sont à distinguer :

- La zone de socle où l'eau présente des salinités acceptables généralement inférieures à 2 g/l ;

- La zone d'affleurement du Crétacé et la région Dakhla où l'eau est de bonne qualité (1 à 2 g/l) mais avec des concentrations excessives en H₂S;
- La zone Nord Ouest du Bassin ou les eaux de qualité moyenne (3 à 4 g/l) avec des concentration excessives en Fer;
- Les autres nappes phréatiques avec des salinités élevées (4 à 7 g/l).

Les nappes ne présentent aucun risque de pollution à l'heure actuelle. Cependant, il faut signaler que le suivi la qualité de l'eau dans le bassin Sahara n'a démarré qu'au cours de l'année 2002. La multiplication des prélèvements dans les nappes souterraines pourrait entraîner à moyen terme et à coup sûr une dégradation de la qualité des eaux de ces nappes.

La mise en œuvre de la loi 10-95 sur l'eau au niveau du bassin Sahara ne pose pas de difficultés majeures actuellement. Ceci est dû essentiellement au fait que :

- Le bassin est dépourvu d'eau de surface et que ses eaux souterraines sont majoritairement renfermées dans des nappes profondes (au delà de 250 m) ;
- La sollicitation des ressources en eau pour l'irrigation reste limitée par rapport aux provinces du Nord. La demande se concentre principalement à Dakhla

Au regard de ce qui précède, et mis à part les déclarations de creusement de puits dont la profondeur ne dépasse pas 40 m, le nombre d'autorisations délivrées par cette DRH ne dépasse pas deux à trois autorisations par an.

Néanmoins, certains problèmes se posent dans l'exercice de cette loi. Parmi eux on peut citer :

1. La multiplication de demandes de projets agricoles de grande envergure notamment à Dakhla ;
2. Les eaux souterraines sont constituées de nappes fossiles surexploitées et surtout mal connues. Ceci rend difficile toute tentative de quantification des volumes exploitables ou d'affectation des ressources entre l'eau potable et l'agriculture.

Ainsi, la pratique de l'agriculture intensive de produits spéculatifs (melons, tomates) destinés aux marchés internationaux est assimilable à une exportation d'eau, d'autant plus préjudiciable à la ressource que

l'irrigation dans cette région est assurée à partir d'une nappe fossile dont le potentiel n'est pas à ce jour clairement évalué. Plusieurs ONG préconisent un renforcement des contrôles sur les processus d'octroi des autorisations de forage et sur l'exploitation agricole intensive des ressources hydriques.

Selon le constat actuel, la gestion future des eaux souterraines doit prendre en compte les éléments suivants :

- La sauvegarde de la pérennité de la nappe non renouvelable puisqu'elle date de 25.000 ans en faisant l'arbitrage entre l'utilisation de l'eau par les différents secteurs économiques et ce par l'instauration d'un système de vigilance et suivi de l'utilisation de la nappe ;
- Le recours au dessalement de l'eau de la mer pour des finalités économiques, notamment l'agriculture est plus d'actualité, en effet le ministère d'agriculture prévoit le lancement d'une étude de faisabilité en l'année 2014, l'objectif étant prévoir l'investissement public dans ce domaine, telle action est encouragée par la baisse des coûts de dessalement dû aux recours aux énergies renouvelables éolienne et solaire.
- La rationalisation de l'utilisation de l'eau agricole par l'utilisation des technologies d'économie de l'eau pour l'irrigation et la détermination du prix de l'eau qui favorise aussi bien l'investissement en préservant la ressource.
- L'élaboration du contrat de la nappe, en instaurant un système d'aide à la décision qui permet le suivi et l'évaluation de la ressource en eau et ses différentes utilisations et qui permet en outre, une visibilité pour le futur en présentant les différents scénarios possibles. La règle de transparence doit être primordiale dans ce sens, offrant aux différents décideurs une visibilité totale sur les opportunités et risques actuels et futurs.

INFRASTRUCTURE PORTUAIRE

Le complexe portuaire de la ville Dakhla comporte deux ports, le port « ville », le port Ilot de Dakhla et une zone industrielle portuaire.

1- L'ancien port (PORT VILLE) :

L'ouvrage d'accès au port ilots est d'une longueur total de 1500 m composés de : un pont de 600 ml, une digue de 700 ml et un pont de 200 ml.

Ce port a été construit du temps de l'occupation de la région par les Espagnols, il constitue un terrain gagné sur la mer situé au-delà d'un wharf de 450 ml. Actuellement, ce port est exploité exclusivement pour les besoins de la Marine Royale (total linéaire des quais 498 ml).

2- Le nouveau port (PORT ILOT) :

Ce port a été opérationnel en mois de décembre 2001. C'est un terrain gagné sur la mer grâce aux techniques de remblai hydraulique, on peut y accéder grâce à un ouvrage d'accès de 1500 m.

3- La zone industrielle :

La zone industrielle portuaire s'étendant sur une superficie d'environ 300 Ha implantée à l'entrée du port. Une partie de 60 Ha est complètement viabilisé, elle comprend 302 lots destinés à être délégués aux entreprises privées dans le cadre de contrats d'occupation temporaire du domaine public afin d'augmenter la capacité de stockage de poisson congelé de la ville, abriter les dépôts d'hydrocarbures, les magasins et autres activités portuaires annexes.

4 – Capacité d'accueil du mole de commerce :

Quai extérieur du nouveau port :

- Tirant d'eau admissible des navires : 7.00 mètres
- Longueur admissible des navires : 130 mètres.

Bassin intérieur du nouveau port :

- Tirant d'eau admissible des navires : 5.50 mètres
- Cercle d'évitage : 200 mètres
- Longueur admissible des navires : inférieur ou égale à 120 mètres
- Ce quai est également équipé d'un fixe de largeur 21 m en béton armé pour les navires RORO.

5- Les Indicateurs d'exploitation du trafic portuaire :

Il ya lieu de signaler que l'hinterland du port est caractérisé par un tissu économique pauvre en activités et potentialités génératrices d'un trafic commercial significatif.

En effet, le trafic commercial transitant par le port est limité et lié directement à l'activité intrinsèque du port du port à savoir l'exploitation des ressources halieutiques de la région. Cette exploitation a induit en 2011 un trafic portuaire global de l'ordre de 92580 tonnes composé de :

- Import de 90806 tonnes d'hydrocarbures par cabotage destinés en grande partie de la flotte de pêche et la consommation locale.
- Export de 1774 tonnes de poisson congelé. Il y a lieu de signaler que le trafic commercial correspondant aux poissons pélagique congelé exporté par conteneur au port d'Agadir (à l'exception de quelques opérations occasionnelles au port de DAKHLA).
- Le trafic commercial a enregistré en 2011 une légère augmentation de 1% par rapport à 2010 suite à une variation de 3% du trafic des hydrocarbures composante principale de ce trafic.

Pour le trafic lié aux débarquements de poissons, il a atteint en 2011 un tonnage de 352962 tonnes ventilé comme suit :

- 218243 tonnes de poissons pélagique débarqués par les navires RSW ; soit une croissance de 27% par rapport à 2010 suite à un développement soutenue de cette activité.
- 134719 tonnes de poissons débarqués par les unités de la pêche côtière soit une diminution de 30% par rapport à 2010 suite à la mise en place des caisses en plastique et la réduction de nombres d'unités opérant au port.

6- Les principales réalisations :

- Travaux entretien du réseau d'eau potable du nouveau port de Dakhla ;
- Travaux d'entretien systématique et curatif du réseau d'éclairage public du port de Dakhla ;
- Travaux de réalisation d'un dallage en béton des bords à quais de pêche port de Dakhla ;
- Fourniture d'une bouée de signalisation maritimes et ses accessoires au port de Dakhla ;
- Travaux systématiques de nettoyage et gardiennage au Port de Dakhla ;

- Entretien du système de signalisation maritime aux ports de Dakhla ;
- Réalisation des travaux de dragage du chenal d'accès du port de Dakhla.

7- Les Problèmes posés :

- Hinterland du port pauvre en activités industrielles et commerciales génératrices du trafic commercial (trafic réduit à l'approvisionnement de la région en hydrocarbures et l'export du poisson congelé) ;
- Ensablement continu du port représente une charge d'exploitation importante et un handicap sérieux à l'accessibilité du port ;
- Exiguïté des espaces à l'intérieure du port ilot face aux demandes spécifiques des professionnels (halle aux poissons, services annexes,)
- Déficit chronique en matière d'eau potable et son impact sur les activités commerciales et la sécurité des installations ;
- Lenteur de la procédure judiciaire pour l'évacuation des bateaux de pêche abandonnée au port de Dakhla